



Assemblée générale

Soixante-dix-huitième session

9^e séance plénière

Jeudi 21 septembre 2023, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Francis (Trinité-et-Tobago)

*En l'absence du Président, M. Gafoor (Singapour),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de M. Russ Kun, Président et Chef de l'État de la République de Nauru

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef de l'État de la République de Nauru.

M. Russ Kun, Président et Chef de l'État de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Russ Kun, Président et Chef de l'État de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kun (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Nauru, je voudrais féliciter S. E. M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. C'est toujours un plaisir de voir un autre petit État insulaire en développement assumer de hautes responsabilités. Je tiens à assurer le Président de l'entière coopération et du soutien de ma délégation alors qu'il dirige cet organe en vue de rétablir la confiance et de raviver la solidarité mondiale. Je voudrais également remercier S. E. M. Csaba Kőrösi du brio avec lequel il a dirigé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-dix-septième session et souligner les nombreuses initiatives fructueuses

entreprises pendant son mandat, notamment la poursuite du programme de bourses de la présidence de l'Assemblée générale, qui promeut et soutient la mobilisation des jeunes pour la prochaine génération de diplomates.

Par ailleurs, qu'il me soit permis d'adresser mes sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples marocains et libyens à la suite des tremblements de terre et des inondations dévastateurs survenus récemment, en ce moment où ils attendent une assistance et œuvrent en faveur du relèvement.

En tant que nouveau Président de Nauru, j'ai l'honneur de prendre la parole ici, dans une institution fondée sur les idéaux de paix, de justice, de respect, de droits humains, de tolérance et de solidarité, une institution dans laquelle tous les pays sont considérés comme égaux. Pour Nauru, le plus petit État Membre de l'ONU, ces idéaux revêtent un sens important. Nous faisons tous partie d'un système interconnecté qui se rétrécit de plus en plus, et notre dépendance mutuelle pour relever les défis mondiaux s'accroît chaque jour. Les plus forts seront-ils les seuls à survivre ou ferons-nous en sorte que personne ne soit laissé de côté ? Allons-nous réformer et faire progresser cette institution pour qu'elle reflète les réalités d'aujourd'hui ou continuerons-nous sur la même voie dépassée, une voie qui ne reflète pas les réalités que nous vivons actuellement ? Si nous voulons nous élever et élever les générations futures et nous assurer que nous sommes sur la voie de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous, nous devons tous nous engager à trouver une voie qui reflète le monde tel qu'il est aujourd'hui, un monde qui est actuellement gangrené par les inégalités.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

23-27439 (F)



Document adapté

Merci de recycler



Pour aller de l'avant, la réalisation des objectifs de développement durable revêt une importance décisive. Si la communauté des Nations Unies a pu se réunir en 2015 pour adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a célébré à l'époque ce succès du multilatéralisme, force est de constater que nous sommes loin d'être sur la bonne voie pour le réaliser et, par extension, pour garantir à l'humanité et à la planète un développement durable. Cette situation est très préoccupante, compte tenu des ressources qui ont été allouées aux niveaux régional et international à cet effet. Nous estimons qu'une telle incapacité de faire des progrès réels malgré les ressources fournies indique que les fonds ne sont pas efficacement alloués ou utilisés. Dans notre région, on organise trop d'ateliers, on mène trop d'études, on tient trop de discussions alors qu'on n'apporte pas un appui suffisant à des projets essentiels sur le terrain. Nous sommes une petite île, pour l'amour du ciel ! On a l'impression que nous essayons de lancer une fusée vers le soleil.

En outre, les réalités de ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre sur le terrain dans une petite île du Pacifique, avec des capacités et un personnel limités, sont rarement prises en compte de manière adéquate. Les problèmes liés aux petites choses, que parfois les grandes économies ne connaissent pas, par exemple, l'accès aux matériaux de base, peuvent devenir insurmontables lorsqu'un pays tente de construire une école ou de remettre une route en état. Si nous voulons vraiment atteindre les objectifs de développement durable, nous devons veiller à ce que les ressources nécessaires parviennent là où il faut. Parmi ces endroits figure Nauru où, face aux multiples crises mondiales qui s'ajoutent aux défis nationaux, notre capacité de progresser laisse à désirer. Pour remettre Nauru, et d'autres pays, sur la voie de la réalisation du Programme 2030, nous devons prendre des mesures audacieuses et créer et forger des partenariats entre égaux, fondés sur le respect mutuel.

Pour établir de tels partenariats durables, nous aurons besoin d'un système de catégorisation des vulnérabilités plus précis et plus nuancé. Au regard des indicateurs actuels pour l'aide publique au développement, à savoir le revenu national brut (RNB) et le produit intérieur brut (PIB), Nauru ne répond pas aux conditions voulues pour recevoir des subventions ou des prêts. Cependant, le RNB et le PIB ne suffisent pas à eux seuls pour refléter toutes les vulnérabilités de Nauru. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'accéder aux financements indispensables à la mise en œuvre des stratégies et des activités de développement au niveau national. L'indice de vulnérabilité multidimensionnelle

apporte une solution pratique à ce problème et permettra de mesurer mon pays à sa juste dimension : un petit État insulaire en développement en difficulté qui a grand besoin d'une aide financière importante. Nauru demande aux États Membres d'adopter l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle, et appelle notamment à la mise en place d'un secrétariat intérimaire qui soutiendra sa mise en œuvre par toutes les parties prenantes, y compris en tant que critère d'accès à des financements à faible coût et à long terme sur la base de cet indice. Cette image plus précise de notre situation nationale constituera une base importante sur laquelle des partenariats réels et durables pourront être construits. Il va sans dire que toute catégorisation de l'accès à l'aide doit être appliquée de manière impartiale et non politisée. Nous avons été profondément déçus d'apprendre que, dans certains cas, la catégorisation en vigueur au sein du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques a été manipulée en fonction d'intérêts purement politiques. Nous ne pouvons pas le tolérer, car cela porte atteinte à l'intégrité de l'ensemble du système et n'est rien d'autre qu'une manipulation flagrante.

Une autre voie pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 sera la reconnaissance et la prise en compte de la situation particulière des petits États insulaires en développement (PEID) dans nos travaux à tous les niveaux. Une telle occasion se présentera lorsque nous nous réunirons dans le cadre de la conférence sur les PEID en mai de l'année prochaine à Antigua-et-Barbuda. Si nous voulons tenir les promesses faites par l'Organisation des Nations Unies, la prochaine conférence sur les PEID doit permettre d'effectuer les changements nécessaires pour que les États en question soient plus résistants aux chocs extérieurs. Cet objectif ne peut être atteint que par l'adoption d'un programme d'action plus ciblé, mesurable et doté de ressources suffisantes, adapté à la situation des PEID et fournissant des solutions pratiques et concrètes pour accélérer notre développement durable. L'appui des partenaires de développement et de la communauté internationale, y compris le financement, est essentiel pour le prochain programme d'action décennal, dans le cadre de nos efforts pour progresser vers une prospérité résiliente.

Même si ces mesures sont prises en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, tous les progrès accomplis seront hypothéqués si nous ne nous attaquons pas à la menace des changements climatiques. Leurs effets négatifs ne sont plus un problème qui se pose à l'avenir. Nous avons pu constater nous-mêmes que les catastrophes se multiplient : incendies, typhons, vagues de chaleur et océan en feu. Quel type d'héritage sommes-nous en train

de constituer ? Il est essentiel que la communauté mondiale intensifie ses efforts d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques et fasse en sorte d'atteindre l'objectif visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. On ne le dira jamais assez, et je le répète par conséquent : il est essentiel que la communauté mondiale intensifie ses efforts d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques et fasse en sorte d'atteindre l'objectif visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

Nous appelons tous les États à prendre des mesures ambitieuses pour mettre en œuvre l'Accord de Paris et les décisions qui en découlent, notamment le Pacte de Glasgow pour le climat et le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh. Nous sommes déçus que l'objectif de 100 milliards de dollars par an n'ait pas été atteint et que la répartition des fonds alloués n'ait pas été équitable. C'est pourquoi nous nous associons à l'appel lancé en faveur de la réforme du système financier international afin de rendre le financement de l'action climatique et du développement plus abordable et plus adéquat, et à même de faire face à l'ampleur des crises climatiques. Nous espérons que la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra aux Émirats arabes unis, sera fructueuse et qu'elle permettra de concrétiser l'ambition et l'engagement communs de réaliser des progrès et d'atteindre l'objectif visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

Nous continuons également à demander au Secrétaire général de nommer un représentant spécial, ou une représentante spéciale, sur le climat et la sécurité. Une telle mesure pourrait améliorer la capacité de l'ONU à faire face aux risques pour la sécurité liés au climat, notamment grâce à l'établissement de rapports réguliers sur les incidences des changements climatiques sur la sécurité. De même, nous estimons qu'il est nécessaire de rechercher d'autres modalités pour faire avancer l'action climatique et nous espérons que les avis consultatifs qui seront rendus par le Tribunal international du droit de la mer et la Cour internationale de Justice donneront un coup d'accélérateur à une action climatique plus ambitieuse.

Dans le même ordre d'idées, mon pays tient à souligner que nous ne pouvons pas nous attendre à ce que la trajectoire des émissions mondiales ralentisse et soit réduite si d'autres solutions énergétiques viables ne sont pas fournies. Les minéraux des grands fonds marins peuvent être la solution, car les nodules polymétalliques peuvent permettre aux grands émetteurs d'opérer une transition énergétique en passant des combustibles fossiles à des technologies d'énergies renouvelables et bien plus propres. À cet égard, Nauru appelle les membres de l'Autorité internationale des

fonds marins à s'acquitter de leurs obligations et à mettre la dernière main aux règlements d'exploitation qui garantissent que la collecte des minéraux des fonds marins est effectuée avec la plus grande responsabilité et le plus grand respect de notre écosystème marin, tout en apportant des avantages à l'humanité tout entière.

En tant que grand État océanique, un océan sain, productif et résilient est le pilier sur lequel repose notre avenir. Nous sommes fiers d'avoir participé activement aux négociations et à la conclusion de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Nous nous félicitons de l'adoption de l'Accord cette année et nous demandons à la communauté internationale de nous apporter son appui pour renforcer notre capacité à ratifier et à mettre en œuvre les dispositions de l'instrument juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, notamment la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Enfin, nous soulignons, comme nous l'avons déjà fait, l'importance capitale de garantir une exploitation durable des pêches. Il s'agit notamment de prévenir la surpêche, de garantir des prix justes aux petites îles pour le poisson pêché dans leurs eaux et d'éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Notre vision à long terme, telle qu'elle est reflétée dans notre stratégie nationale de développement durable, décrit un avenir dans lequel les partenariats entre les individus, les communautés, les entreprises et le Gouvernement contribuent à une qualité de vie durable pour l'ensemble du peuple nauruan. Des partenariats pour la qualité de la vie, tel est le message central de cette stratégie. L'un des principaux piliers consistera à garantir la santé de notre population.

Pour y parvenir, nous mettons en œuvre une stratégie de santé axée sur la prévention. Pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), Nauru a suivi une stratégie stricte de prise et d'enrayement, qui exigeait que tous les visiteurs se soumettent à des tests et soient mis en quarantaine à la frontière. Cette stratégie nous a protégés pendant la majeure partie de la pandémie, donnant au système de santé un temps précieux pour mettre en place un service de soins intensifs afin de traiter et d'isoler les patients atteints de la COVID-19, rationaliser les régimes de dépistage et les

protocoles de traitement et vacciner les membres vulnérables de la communauté. Les systèmes mis au point pour la COVID-19 pourront être utilisés pour les futures interventions en cas de pandémie, si nécessaire. Nous saluons et remercions nos partenaires pour leur soutien à cet égard.

Toutefois, Nauru reste vulnérable face aux épidémies de maladies transmissibles. La pandémie a montré qu'il était urgent de faire des investissements massifs pour renforcer les institutions et les infrastructures de notre fragile système de santé. Après la pandémie, nous devons veiller à ce que les efforts de reconstruction soient axés sur le renforcement de la résilience. Nous devons rester vigilants et veiller à ce que nos taux de vaccination restent élevés et ne soient pas mis à mal par les fausses informations et les discours alarmistes diffusés par les médias traditionnels et sociaux. Nauru a besoin de soutien et de compétences techniques pour élaborer des solutions innovantes, telles que la médecine en ligne et la mise au point et l'utilisation des technologies numériques pour les orientations de patients vers les services ambulatoires et les dossiers des patients, afin de faire face aux risques liés aux infections virales.

À cet égard, nous tenons à remercier nos amis cubains. Nous avons encore beaucoup à apprendre de leur innovation dans le domaine de la santé. Cuba a mis au point ses propres vaccins contre la COVID-19. En outre, ce pays aide les autres en déployant ses brigades médicales dans le monde entier. En tant qu'amis fidèles de Cuba, nous appelons à la levée de l'embargo imposé par les États-Unis.

Nous tenons également à saluer et à remercier la République de Chine (Taiwan) pour son aide et son soutien à notre système de santé. Ce pays continue de jouer un rôle de premier plan dans l'application des bonnes pratiques en matière de lutte contre les maladies et leur propagation. Nous demandons qu'il soit reconnu et soit autorisé exercer son droit de siéger et de dialoguer avec nous tous dans cette enceinte mondiale sur cette question et de contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030 et ses objectifs de développement durable, en ne laissant personne de côté.

L'éducation est un autre élément essentiel pour accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde. Nauru continue d'accorder la priorité au renforcement et au développement de son secteur de l'éducation et d'investir à cet égard, compte tenu du rôle essentiel que joue ce secteur en tant que moteur du développement durable. Au niveau national, notre objectif est d'améliorer la qualité et d'élargir le champ d'application et la portée de l'éducation.

Après la pandémie, la priorité immédiate, à l'échelle mondiale et nationale, est de combler les lacunes en matière d'éducation. Il est urgent d'innover et d'accroître les investissements pour améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci. Nous donnons également la priorité à des infrastructures de qualité, adaptées aux besoins particuliers de notre pays. Cela devra s'accompagner de programmes d'études pertinents et de cadres de suivi et d'évaluation efficaces, tels que l'évaluation comparative.

Rien de tout cela ne peut être fait sans nos enseignants. Il est toujours difficile d'attirer et de retenir les enseignants, non seulement à Nauru, mais dans le monde entier. Les exigences liées à la profession d'enseignant et l'absence de soutien se traduisent par un manque d'enseignants qualifiés sur notre île. Nous devons faire plus et mieux sur ce front, notamment en revoyant les modèles d'enseignement grâce à une participation accrue des foyers et à la mise au point de nouveaux modèles d'enseignement peu coûteux grâce aux technologies des communications, ainsi qu'à l'amélioration de l'infrastructure du numérique dans les écoles pour améliorer l'exécution des programmes.

Nous devons défendre les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et nous devons coopérer pour préserver le système multilatéral fondé sur des règles afin de garantir la paix, la sécurité et la prospérité internationales pour un monde sûr et juste pour tout le monde, sans laisser aucun pays de côté. Pour ce faire, l'ONU doit être capable de s'adapter sur le terrain et relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Je voudrais partager ce que le temps m'a appris. Notre communauté – Nauru, le Pacifique, les petites îles, la communauté internationale – est plus forte lorsque nous sommes unis. Cela devient encore plus impératif pour les questions d'intérêt commun qui sont susceptibles de bénéficier aux générations futures. Mais nous devons rester unis pour les bonnes causes, les causes importantes et les causes difficiles.

En bref, je me fais l'écho des remarques liminaires du Secrétaire général Guterres : nous devons renouveler le système multilatéral des Nations Unies, réformer le Conseil de sécurité et repenser l'architecture financière internationale parce qu'elle ne fonctionne tout simplement plus et qu'il s'agit d'un système dépassé qui est en place depuis trop longtemps. Dans le cas de Nauru, comme dans celui d'autres petits États insulaires en développement, nous devenons des victimes au sein de l'architecture mondiale, ce qui compromet notre liberté et notre voix en tant qu'État souverain.

Que Dieu bénisse la République de Nauru et l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef de l'État de la République de Nauru de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Russ Kun, Président et Chef de l'État de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Úmaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée-Bissau.

M. Úmaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Úmaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Embaló (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Du haut de cette tribune de l'ONU, je voudrais tout d'abord présenter nos plus sincères condoléances aux Gouvernements du Royaume du Maroc et de l'État de Libye, et exprimer nos sentiments de solidarité fraternelle avec les peuples de ces deux pays amis.

Je tiens à féliciter M. Dennis Francis, de la Trinité-et-Tobago, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session.

Je lui souhaite plein succès dans l'exercice de son mandat. Je tiens également à féliciter son prédécesseur, M. Csaba Kőrösi, de la Hongrie, pour les résultats obtenus pendant sa présidence. J'adresse également mes félicitations au Secrétaire général António Guterres pour ses réalisations en matière de promotion de la paix et du développement dans le monde.

Les orateurs et oratrices qui m'ont précédé à cette tribune ont présenté des analyses et des observations importantes sur les défis actuels et la conjoncture internationale. Je me concentrerai donc sur les actions concrètes qui, à mon avis, sont attendues de nous, les Nations Unies.

Pour la Guinée-Bissau, la meilleure solution aux problèmes auxquels la communauté internationale est confrontée passe par le renforcement du multilatéralisme et de la coopération internationale. Nous estimons que le multilatéralisme est un instrument indispensable et un impératif moral si nous voulons construire, ensemble, un monde de solidarité et de bien-être pour tous. À cet effet, nous nous félicitons du choix et de la pertinence du thème de la présente session de l'Assemblée générale, qui souligne l'importance de la confiance et de la solidarité mondiales, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde.

Nous sommes censés prendre des mesures coordonnées pour mettre en œuvre nos décisions, telles que la réalisation des objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, pour garantir le financement du développement et pour protéger et améliorer collectivement notre planète. En ce sens, nous devons respecter l'Accord de Paris et celui conclu à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y compris le fonds pour les pertes et les préjudices en faveur des pays vulnérables, en particulier les nations insulaires telles que mon pays, la Guinée-Bissau.

Nous devons introduire les changements nécessaires dans l'architecture internationale de paix et de sécurité et dans le système financier mondial pour qu'ils soient adaptés à la situation internationale actuelle. La réforme du Conseil de sécurité, jugée nécessaire depuis longtemps, doit prendre en compte la position de l'Union africaine afin d'assurer une représentation réaliste et plus équitable, conforme au rôle de plus en plus prépondérant que joue l'Afrique dans la construction et le maintien de l'équilibre dans le monde.

Depuis mon accession à la présidence de la République de Guinée-Bissau en 2020, mon gouvernement s'est concentré sur le dialogue, la consolidation de la paix et la stabilité politique, ainsi que sur le développement socioéconomique dans notre pays et dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et au-delà. Ces principes nous ont également guidés durant notre mandat de Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, que nous avons accepté avec détermination et un sens aigu des responsabilités, et qui s'est achevé en juillet dernier. À cet effet, nous tenons à exprimer à nouveau notre vive préoccupation face à la récurrence des coups d'État et des reculs de la démocratie et de l'état de droit dans certains pays de notre sous-région, en violation flagrante de la liberté de choix des populations exprimée à travers les urnes.

Malgré les effets néfastes de l'embargo prolongé imposé à Cuba, cette nation sœur a toujours soutenu et continue de soutenir les pays d'Afrique. Nous lançons une fois de plus un appel en faveur de la levée de cet embargo injuste et irrationnel, qui constitue un obstacle à la réalisation des aspirations légitimes du peuple cubain. Il en va de même pour nos frères et sœurs du Venezuela, que nous ne devons pas non plus oublier et auxquels nous devons témoigner notre solidarité.

Comme l'Assemblée le sait, cela fait un an que j'ai pris mes fonctions de Président de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme. En tant que chefs d'État et de gouvernement, nous continuons, en Afrique, à donner la priorité à la lutte contre le paludisme. Notre action a permis d'éviter plus de 1,5 milliard de cas de paludisme et de sauver 10,5 millions de vies en Afrique depuis 2000. J'appelle l'Afrique et la communauté internationale à agir. Si nous voulons atteindre nos objectifs mondiaux à l'horizon 2030, à savoir mettre fin aux épidémies de paludisme et parvenir à une couverture sanitaire universelle, nous devons agir maintenant.

Cette année, le peuple de la République de Guinée-Bissau célèbre ses 50 ans d'existence en tant qu'État indépendant et souverain. Ainsi, en ma qualité d'émissaire de la nation bissau-guinéenne, je suis reconnaissant de l'aide extraordinaire apportée par l'ancienne Union soviétique, la République de Guinée-Conakry, Cuba, l'Algérie, le Maroc, la Suède et d'autres pays à notre lutte de libération, ainsi que par l'ONU qui, durant la visite historique qu'elle a effectuée dans nos régions libérées, a confirmé l'existence d'un contrôle politique, administratif et militaire effectif. En cette occasion solennelle marquée par la célébration des 50 ans d'indépendance du pays, le peuple de la République de Guinée-Bissau renforcera sa détermination et son énergie pour consolider l'unité nationale et se mobiliser davantage, comme le souligne notre hymne national, pour construire la paix et le progrès dans notre patrie éternelle.

En ce moment mémorable de l'histoire de la République de Guinée-Bissau, et avant de conclure mon allocution, je voudrais réaffirmer, au nom de notre gouvernement et du peuple de Guinée-Bissau, du haut de cette tribune et à la face du monde entier, notre engagement constant et notre disponibilité à continuer à coopérer avec l'ONU et à œuvrer avec tous les gouvernements et peuples amis pour la paix et le développement dans le monde et pour la protection de notre planète.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République de Guinée-Bissau de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Úmaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bajram Begaj, Président de la République d'Albanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

M. Bajram Begaj, Président de la République d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bajram Begaj, Président de la République d'Albanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Begaj (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui, et je lui exprime ma profonde gratitude. L'Assemblée fournit un cadre inégalé pour la coopération mondiale et offre l'espoir d'un monde meilleur.

Je tiens à adresser mes sincères félicitations au Président Francis pour son élection et à lui exprimer tous mes vœux de réussite à la tête de l'Assemblée. J'adresse également mes plus sincères félicitations au Secrétaire général Guterres pour ses efforts continus en faveur de la paix dans le monde et pour sa ferme défense de la Charte des Nations Unies, du droit international et des droits humains face à la grande adversité qui marque notre époque. Le rôle moteur qu'il joue favorise la confiance que nous avons en l'Organisation des Nations Unies. Il est plus que jamais nécessaire de rétablir la confiance et de raviver la solidarité mondiale pour favoriser la réconciliation, la bonne entente et la coopération. C'est le seul moyen de relever les défis communs et mondiaux d'aujourd'hui qui, non seulement ont des conséquences sur le présent, mais risquent également de compromettre l'avenir des prochaines générations. Il faut d'abord évaluer les régions et les pays à l'aune de leur contribution plutôt que de leurs échecs.

Depuis 1955, date à laquelle l'Albanie est devenue un État Membre de l'ONU, beaucoup de choses ont changé. Autrefois volontairement isolé, mon pays est aujourd'hui fier d'être membre de l'OTAN, et il a entamé des négociations d'adhésion avec l'Union européenne.

Actuellement, nous achevons notre premier mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité et, ce mois-ci, nous présidons de manière productive cet organe de l'ONU pour la deuxième fois. L'Albanie, qui fait partie des Balkans occidentaux, continue d'apporter une contribution constante à la paix et à la stabilité dans la région. Les Albanais jouent un rôle déterminant en Europe du Sud-Est. Nous sommes largement majoritaires dans deux républiques indépendantes, l'Albanie et la Kosovo. Nous formons une minorité constitutive en Macédoine du Nord et au Monténégro et une minorité importante dans la partie méridionale de la Serbie.

Tout au long de son histoire, l'Albanie a pratiqué une politique d'amitié et de bon voisinage. Nous restons profondément préoccupés par les crises qui surviennent de temps à autre dans les relations entre nos voisins. L'Albanie et la Kosovo ont toujours promu la paix plutôt que les tensions et les conflits, et nous restons engagés sur cette voie. Nous espérons que notre contribution sera reconnue et que nos efforts ne seront pas éclipsés par des récits opposés. Dans ce contexte, nous soutenons le dialogue difficile mais permanent entre la Kosovo et la Serbie, facilité par la médiation prudente de l'Union européenne et fortement soutenu par les États-Unis. Dans le même temps, nous restons sensibles à l'intégrité et à la prospérité de la Kosovo.

La Kosovo a réussi à panser de nombreuses blessures profondes héritées d'un passé tragique. L'ascension des Serbes dans la Kosovo reflète les normes et les valeurs européennes, et il devrait en être de même pour la minorité albanaise de la vallée de Preševo, dans le sud de la Serbie. Malheureusement, nous restons préoccupés par la passivation de leurs adresses résidentielles et par l'absence d'investissements notables et d'incitations économiques dans cette région. La Kosovo a démontré que la douleur n'engendre pas nécessairement l'hostilité, mais qu'elle peut se traduire par la compréhension et le soutien. Cependant, elle attend toujours que son indépendance soit reconnue par de nombreux pays. J'espère que ceux-ci reconnaîtront bientôt la contribution de la Kosovo à une communauté mondiale plus juste et plus pacifique et qu'ils lui accorderont la reconnaissance qu'elle mérite. Il faut reconnaître l'indépendance de la Kosovo.

Bien qu'elle soit une petite nation dotée d'une jeune démocratie, l'Albanie a une histoire marquée par des guerres qu'elle n'a pas choisies et par une domination qu'elle n'a ni recherchée ni acceptée. Si ces souvenirs sont douloureux, ils ont également permis de tirer des enseignements inestimables. C'est précisément en raison de son histoire que l'Albanie accorde une grande importance au droit international, qu'elle considère comme

son principal moyen de défense. Nous adhérons fermement aux principes qui sous-tendent l'ordre international fondé sur des règles, où les relations entre les nations sont basées sur le respect plutôt que sur la puissance pure et simple. C'est en raison de cet engagement que nous avons condamné en toute logique et sans ambiguïté l'agression militaire contre l'Ukraine, et que nous continuerons à le faire. Malgré sa taille, l'Albanie s'est activement déployée sur la scène internationale, tant au niveau régional que mondial, dans la quête de la paix et de la sécurité. Mais nous reconnaissons aussi que le développement durable est un élément indissociable de la réalisation de la paix et de la sécurité internationales.

Par ailleurs, il est impossible de parvenir à un développement durable véritable sans un fondement de paix et de sécurité véritables. Malheureusement, l'acte d'agression non provoqué et injustifié de la Russie contre son voisin est plus bruyant que nos paroles. Cette guerre absurde et malveillante a eu des répercussions directes et indirectes sur diverses dimensions du développement durable, non seulement pour l'Ukraine et la région, mais aussi pour le monde entier. Cette guerre insensée a perturbé le commerce, provoqué une instabilité économique, détruit des infrastructures, notamment des réseaux de transport et des installations industrielles, et détourné l'attention et les ressources nécessaires pour relever les défis communs, promouvoir le développement et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La guerre en Ukraine a mis à rude épreuve la stabilité régionale et a eu des répercussions sur la coopération entre les pays. Elle a mis en évidence les tensions géopolitiques et crispé les relations diplomatiques, entravant la coopération internationale sur les initiatives de développement durable. Comme nous l'avons constaté, les répercussions de la guerre, notamment les déplacements, les migrations et les problèmes économiques et de sécurité, peuvent avoir des ramifications mondiales qui entravent les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

L'Albanie a salué la tenue du Sommet sur les objectifs de développement durable convoqué par le Secrétaire général et la déclaration politique qui y a été adoptée. Il s'agit d'une étape importante pour redynamiser nos efforts et nos engagements conjoints en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030. Nous sommes convaincus que le succès de ce programme repose sur les efforts que nous déployons collectivement pour relever les défis qui entravent le développement durable. Déployer des efforts collectifs signifie qu'il est urgent de prendre des mesures décisives pour mieux soutenir les pays en développement. L'Albanie reconnaît

qu'il est impératif d'entreprendre des réformes, et elle est prête à travailler aux côtés de la communauté internationale pour garantir et favoriser un environnement qui permette aux pays en développement de participer activement à l'économie mondiale et d'en tirer profit.

Je tiens à souligner que l'Albanie est résolue à réduire les niveaux de pauvreté et d'inégalité à l'échelle nationale d'ici à 2027 et 2030, conformément à nos contributions climatiques définies au niveau national. Nous reconnaissons la nécessité d'engagements politiques globaux pour conduire les transitions énergétiques, alimentaires, numériques et sociales nécessaires à la réalisation de ces objectifs. L'alignement de notre budget national sur les objectifs de développement durable, la prise en compte des questions de genre, la revitalisation des capacités du secteur public et le renforcement de nos systèmes de données et de suivi figurent parmi les actions fondamentales auxquelles nous accordons la priorité. L'Albanie a conscience de l'importance de la présente session en tant que moment charnière pour la planète. C'est l'occasion de passer de l'appréhension à l'espoir et d'un pessimisme croissant à une action accélérée. Nous sommes déterminés à jouer notre rôle et à coopérer avec la communauté internationale pour assurer la pleine mise en œuvre du Programme 2030.

Je voudrais également appeler l'attention de l'Assemblée sur la position de l'Albanie s'agissant d'une des questions les plus débattues aujourd'hui, à savoir le multilatéralisme. Les problèmes cruciaux de l'heure montrent que la raison universelle est la seule solution. Nous reconnaissons que la paix est indivisible. Nous ne pouvons pas obtenir la paix sur le dos des personnes qui périssent dans la guerre. Personne ne peut vraiment jouir d'une paix durable tant que tout le monde ne vit pas en paix. L'Albanie reconnaît que les droits humains sont indivisibles. Nous ne pouvons pas garantir les droits fondamentaux de tout le monde si nous retenons une catégorie de droits et négligeons les autres. La souffrance causée par la torture ou la famine est pénible à observer. Il s'agit d'une souffrance inacceptable et inutile qui peut être éliminée si nous respectons tous les droits civils, politiques, socioéconomiques et culturels.

L'Albanie est candidate à un siège au Conseil des droits de l'homme dans le cadre des élections prévues le mois prochain. Si nous sommes élus, nous serons des défenseurs des droits humains au sens le plus large. Il s'agit des droits des femmes, des droits des enfants, des droits des minorités et du droit fondamental à l'égalité des chances. Nous travaillerons avec d'autres pays pour protéger, promouvoir et défendre les droits humains et les libertés, qui sont une condition essentielle du développement et de la prospérité individuels et collectifs.

Sur le plan régional, nous attendons avec intérêt le prochain sommet Union européenne-Balkans occidentaux, qui se tiendra à Tirana en octobre. Nous sommes déterminés à faire de notre région un exemple de confiance et de partenariat qui transcende les frontières et les communautés. Le multilatéralisme est au cœur de notre action collective. Il s'agit avant tout d'une vision de la manière dont les États doivent coopérer pour obtenir de meilleurs résultats pour tout le monde. Fondamentalement, il est question d'attentes d'un comportement acceptable à l'avenir. Le multilatéralisme est une clef normative. Il nous oblige à nous demander non seulement si les accords existants sont efficaces ou efficaces, mais aussi si les pratiques et processus multilatéraux existants sont justes et équitables.

Il est grand temps que nous nous engagions inconditionnellement, pleinement et de bonne foi à réaliser des réformes dignes de ce nom de l'Organisation, à commencer par le Conseil de sécurité. Aucun État, gouvernement ou individu ne peut être au-dessus de la loi. L'Albanie soutient la réforme de l'ONU et de ses organes principaux, dans le but de renforcer la capacité de l'Organisation de répondre aux défis et menaces actuels et émergents qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement mondial. Le pouvoir du Conseil de sécurité réside dans sa capacité d'intervenir de manière décisive au service de la paix et de la sécurité. Aujourd'hui, la question ne doit plus être de savoir si le Conseil peut ou non s'ingérer dans les affaires intérieures des États. La question doit plutôt être : comment le Conseil peut intervenir de manière intelligente, réfléchie et opportune au service des valeurs et du mandat pour lesquels il a été créé ?

Depuis son accession à l'indépendance en 1912, mon pays a connu une importante transformation territoriale. Actuellement, il possède des paysages urbains et ruraux captivants, que j'encourage de tout cœur tout le monde à venir découvrir et explorer. Je le dis non seulement pour inviter les membres à visiter l'Albanie, mais aussi pour souligner l'importance de la transformation territoriale qui nous attend. Face aux changements climatiques, ce défi s'inscrit comme un fil rouge dans les 17 objectifs de développement durable. J'espère que mon pays et nos nations pourront effectivement relever ce défi en sauvegardant nos ressources naturelles et notre patrimoine culturel. Notre approche doit consister à respecter la diversité de ces ressources et à collaborer avec les communautés engagées dans des causes environnementales et des activités de préservation de la culture. Je crois fermement que cette approche renforce la démocratie, un système politique particulièrement apte à garantir un développement durable et équitable. C'est dans un tel monde que nos jeunes générations peuvent trouver la joie

et la prospérité. Les efforts que nous déployons collectivement peuvent leur permettre de raconter l'histoire d'une collaboration réussie, une histoire qui se concentre sur nous et sur l'Organisation.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Albanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bajram Begaj, Président de la République d'Albanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général de corps d'armée Abdel-Fattah Al-Burhan Abdelrahman Al-Burhan, Président du Conseil souverain de transition de la République du Soudan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil souverain de transition de la République du Soudan.

Le général de corps d'armée Abdel-Fattah Al-Burhan Abdelrahman Al-Burhan, Président du Conseil souverain de transition de la République du Soudan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le général de corps d'armée Abdel-Fattah Al-Burhan Abdelrahman Al-Burhan, Président du Conseil souverain de transition de la République du Soudan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Al-Burhan (*parle en arabe*) : Au nom du peuple et du Gouvernement soudanais, je tiens à féliciter M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Je remercie également le Président de l'Assemblée à sa soixante-dix-septième session et le Secrétaire général des efforts qu'ils ont déployés afin de relever les défis auxquels le monde a été confronté au cours de l'année écoulée.

M. Dibba (Gambie), Vice-Président, assume la présidence.

Depuis le 15 avril, le peuple soudanais subit une guerre dévastatrice lancée par les Forces d'appui rapide rebelles, alliées à des milices tribales, régionales et internationales, faisant appel à des mercenaires venus de diverses parties du monde pour perpétrer les crimes les plus odieux contre notre peuple. Ces groupes rebelles ont

commis des meurtres, des pillages, des vols et des viols et se sont emparés des maisons et des biens des citoyens. Ils ont détruit des biens de caractère civil, notamment des installations publiques, des hôpitaux et des bâtiments publics et administratifs. Ils ont tenté d'effacer l'histoire et l'identité du peuple soudanais en s'attaquant aux musées et aux sites archéologiques et en détruisant les registres fonciers, les registres d'état civil et les registres judiciaires. Ils ont pillé les banques et les entreprises privées et publiques. Ils ont libéré des prisonniers et des détenus, y compris des personnes recherchées par les mécanismes de justice pénale internationaux, et des terroristes.

Les groupes rebelles en question ont commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre dans la plupart des régions du Soudan. Ils ont procédé à un nettoyage ethnique et à des déplacements forcés, et commis des violences sexuelles, des meurtres fondés sur la race, des actes de torture et bien d'autres actes qui constituent des crimes de guerre, au Darfour et à Khartoum. Les événements survenus à Geneina au Darfour occidental ont choqué la conscience mondiale, tout comme ce qui s'est passé à Tawila, Mornei, Menawachei et même à Khartoum. Il s'agit d'un témoignage des actes commis par ces forces et les groupes qui leur sont alliés. Nous appelons le Président et la communauté internationale à désigner ces forces et les groupes qui leur sont alliés comme des groupes terroristes contre lesquels tout le monde doit lutter et qui doivent être combattus pour protéger le peuple soudanais, la région et le monde entier. Ils sont responsables de la mort de milliers de personnes et du déplacement de millions d'autres.

Malgré les actes commis par ces groupes, depuis les attaques menées contre l'État, nous avons fait tout notre possible pour mettre fin à cette guerre. Nous avons répondu à chacune des initiatives prises par nos frères et amis. Nous avons participé à une réunion à Djedda à l'invitation de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des États-Unis d'Amérique. Nous aurions accompli des progrès considérables sans l'intransigeance des rebelles, qui ont refusé de se retirer des quartiers habités. Nous avons également accepté de prendre part à la rencontre organisée sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et des pays voisins, tenue en Égypte. Aujourd'hui encore, nous continuons à tendre une main de paix pour mettre fin à cette guerre et alléger les souffrances de notre peuple. Nous avons également accepté l'initiative de nos frères de la Türkiye et du Soudan du Sud, ainsi que de l'Ouganda, visant à trouver des solutions. Cependant, ces pays ont tous été confrontés au refus des rebelles de rechercher une solution pacifique et à leur insistance à détruire l'État et à commettre un génocide contre la population.

Certains qualifient cette guerre de conflit interne entre deux parties armées. Toutefois, l'agression ne visait pas seulement les forces armées, mais s'étendait à tous les secteurs de l'État. Les citoyens innocents ne font pas partie des forces armées. Les habitants du Darfour occidental ne font pas partie des forces armées. Les foyers de nos concitoyens ne font pas partie des forces armées. Cette guerre ne peut donc pas être qualifiée de conflit entre les forces armées et les Forces d'appui rapide. Tout au contraire, elle touche l'ensemble des citoyens de notre pays.

Néanmoins, je tiens à confirmer que la guerre dont il est question constitue désormais une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales, car les rebelles ont cherché à obtenir le soutien de hors-la-loi et de groupes terroristes de différents pays de la région et du monde. Une telle démarche s'apparente à une étincelle de guerre, une guerre qui s'étendra à d'autres pays de la région. L'ingérence régionale et internationale en soutien à ces groupes est désormais parfaitement claire. En d'autres termes, il s'agit de l'étincelle qui embrasera la région et qui aura une incidence directe sur la paix et la sécurité internationales.

Je tiens à saluer les efforts déployés par l'ONU et le Secrétaire général pour améliorer la situation humanitaire au Soudan. Nous apprécions également à leur juste valeur toutes les actions menées par divers organismes des Nations Unies et d'autres organismes régionaux et internationaux, ainsi que par des pays frères et amis qui ont fourni une aide humanitaire au Soudan. Ces pays ont apporté leur soutien au peuple soudanais pour atténuer les répercussions de cette guerre criminelle.

Pour sa part, le Gouvernement soudanais a ouvert les aéroports et les ports maritimes et a facilité la circulation et le transit des convois. Il a essayé d'éliminer tous les obstacles à l'action humanitaire. Nous avons coordonné tous les efforts afin que l'aide parvienne à toutes les personnes qui sont dans le besoin et qui sont touchées. À cet égard, nous demandons à toutes les organisations et à tous les pays de respecter leurs engagements afin de combler l'énorme déficit en nourriture, en médicaments et en abris dont souffrent des pans importants de notre population, ceux qui ont été touchés par cette guerre lancée par les rebelles des Forces d'appui rapide sous le commandement d'Abdelrahim Hamdan Dagalo.

Le Président assume la présidence.

Nous restons attachés à l'engagement que nous avons pris précédemment de transférer le pouvoir au peuple soudanais avec un large consensus et une vaste adhésion à l'échelle nationale. Dans cette perspective, les forces armées quitteront définitivement la scène politique, et le transfert du pouvoir sera alors le résultat d'un processus

électoral pacifique et légitime. Toutefois, nous prévoyons une courte période de transition au cours de laquelle le pays sera dirigé par un gouvernement civil composé de personnalités indépendantes. Pendant cette période, les personnalités concernées s'occuperont de la sécurité, des questions humanitaires et économiques et de la reconstruction. Ensuite, des élections générales seront organisées afin que le peuple soudanais puisse choisir ses dirigeants.

Nous soulignons que l'État est résolu à poursuivre ses efforts de dialogue avec tous ceux qui s'en sont tenus à l'écart jusqu'ici, nos frères Abdelaziz Hérou et Abdul Wahid al-Nur, afin qu'ils puissent rejoindre la marche vers l'État national. Nous sommes pleinement attachés à l'Accord de paix de Djouba, signé en 2020. Nous avons fait de grands progrès dans l'instauration de la paix et dans l'élimination des nombreux obstacles à l'édification de l'État soudanais.

Je tiens à réaffirmer l'engagement du Soudan à soutenir les femmes, les enfants et les groupes vulnérables de notre société, afin qu'ils puissent jouir de tous leurs droits, et à les protéger à la lumière des différends en cours.

Nous réaffirmons la volonté du Gouvernement soudanais d'atteindre les objectifs de développement durable. À cet égard, l'arrêt ou le gel de l'aide internationale et humanitaire au cours de la période écoulée a ralenti la réalisation de ces objectifs. Cette situation a contribué à accentuer les disparités en matière de protection sociale et a eu des répercussions directes sur la lutte contre les changements climatiques et la crise alimentaire. Elle a aggravé la situation des réfugiés et des personnes déplacées. En conséquence, nous appelons les donateurs et les différents organismes humanitaires à continuer à contribuer à l'action humanitaire au Soudan et à atténuer la situation humanitaire dans ce pays en fournissant une assistance à ceux qui en ont besoin, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées.

Avant de conclure, je tiens à renouveler notre demande tendant à ce que les Forces d'appui rapide rebelles et leurs milices alliées soient qualifiées de groupes terroristes, car elles ont commis toutes sortes de crimes qui justifient une telle qualification. Il importe de répondre avec fermeté à leurs commanditaires qui ont soutenu des actes de meurtre, d'incendie, de viol, de déplacement forcé, de pillage, de vol et de torture ; de trafic d'armes et de stupéfiants ; d'utilisation de mercenaires et de recrutement d'enfants, autant de crimes qui exigent que leurs auteurs rendent des comptes et soient punis. Je tiens également à rappeler que les institutions légitimes de l'État, qu'il s'agisse du gouvernement, des forces armées ou d'autres organes, ne permettront jamais que la souveraineté de l'État soit violée ou que le peuple soudanais soit humilié, à aucun prix.

Je me dois de rappeler qu'il est indispensable que nos organisations régionales se libèrent de la tutelle et soutiennent les intérêts des peuples africains afin de gagner à nouveau la confiance des Africains. Nous ne laisserons pas les autres trouver des solutions à nos problèmes en fonction de leurs propres intérêts.

Pour terminer, je vous remercie, Monsieur le Président. Je remercie également S. E. le Secrétaire général qui a compris notre situation interne et se tient aux côtés du peuple soudanais en lui apportant un soutien constant. Je tiens également à remercier les pays voisins et nos frères et amis qui se sont tenus à nos côtés, ainsi que les organisations régionales. Le peuple soudanais les remercie tous du soutien qu'ils lui apportent afin de surmonter cette épreuve consécutive à l'attaque barbare lancée par les criminels des Forces d'appui rapide rebelles.

Je saisis cette occasion pour exprimer la solidarité du peuple soudanais avec nos frères du Maroc et de Libye à la suite des catastrophes qui les ont frappés récemment. Je tiens également à remercier l'ensemble du peuple soudanais qui nous a soutenus et qui a enduré ces derniers mois tous les sacrifices consentis pour éliminer les groupes terroristes rebelles et traîtres.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil souverain de transition de la République du Soudan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Le général de corps d'armée Abdel-Fattah Al-Burhan Abdelrahman Al-Burhan, Président du Conseil souverain de transition de la République du Soudan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Han Zheng, Vice-Président de la République populaire de Chine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République populaire de Chine.

M. Han Zheng, Vice-Président de la République populaire de Chine, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Han Zheng, Vice-Président de la République populaire de Chine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Han Zheng (Chine) (*parle en chinois*) : Aujourd'hui, nous vivons une situation de sécurité internationale grave. La reprise économique est faible. L'écart en matière de développement se creuse. Les catastrophes naturelles et les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient. L'ordre international est confronté à de multiples défis. Face aux changements du monde, de notre temps et de l'histoire, le Président Xi Jinping a lancé une vision importante pour l'édification collective d'un avenir commun pour l'humanité et appelé la communauté internationale à bâtir ensemble un monde de paix durable, de sécurité universelle, de prospérité commune, un monde ouvert, inclusif, propre et beau. Il a également avancé l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale, apportant de nouvelles dimensions à la vision pour l'édification collective d'un avenir commun pour l'humanité et de nouvelles pistes pour la concrétiser. De plus en plus de pays comprennent que nous sommes étroitement interdépendants et que la solidarité et la coopération sont la bonne voie à suivre.

La paix, le développement et la coopération gagnant-gagnant constituent un courant historique irrésistible. À cette occasion, je voudrais avancer une proposition en quatre points.

Premièrement, nous devons défendre l'équité et la justice, et préserver la paix et la sécurité. La sécurité des uns est étroitement liée à celle des autres. Nous devons nous employer à concrétiser la vision de sécurité commune, globale, coopérative et durable et nous engager sur une voie de sécurité marquée par le dialogue, le partenariat et le bénéfice mutuel, et non l'affrontement, l'alliance et le jeu à somme nulle.

Nous devons accorder une grande importance aux préoccupations sécuritaires légitimes de tous les pays et résoudre pacifiquement les divergences et les différends par le dialogue et la concertation. La communication et le dialogue sont des moyens importants pour réaliser la coopération internationale en matière de sécurité, et cela est encore plus vrai pour les parties à un conflit. Cesser les combats et lancer les pourparlers de paix sont la seule façon de résoudre la crise ukrainienne. La Chine soutient tous les efforts en faveur d'un règlement pacifique de cette crise et entend continuer de jouer un rôle constructif dans l'instauration rapide de la paix.

La question palestinienne est au cœur de la question du Moyen-Orient et la solution fondamentale en est la solution des deux États. La Chine continuera de soutenir le peuple palestinien dans sa juste cause pour rétablir les droits légitimes de sa nation.

Nous devons respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays et observer les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. La Chine s'oppose à l'hégémonisme et à la politique du plus fort, et rejette l'unilatéralisme et la mentalité de la guerre froide. Quelques pays instaurent arbitrairement des sanctions unilatérales illégales, détruisant gravement l'harmonie et la stabilité des relations internationales. Tous les membres de la communauté internationale doivent s'y opposer. La Chine soutient fermement le peuple cubain dans son juste combat pour défendre sa souveraineté nationale et s'opposer aux ingérences extérieures et au blocus, et apprécie les efforts déployés par Cuba dans la lutte contre le terrorisme.

Nous devons adopter une approche intégrée pour la sécurité dans les domaines traditionnels et non traditionnels. La guerre nucléaire ne doit pas être menée et les armes nucléaires ne doivent pas être utilisées. La Chine est le seul membre permanent du Conseil de sécurité qui s'est engagé à ne pas utiliser en premier les armes nucléaires. Elle attache une haute importance à la maîtrise des armes classiques et achèvera bientôt la ratification du Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Elle mènera dans les trois ans à venir dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est des opérations conjointes de déminage afin de les aider à éliminer au plus tôt ce fléau. Elle soutient l'ONU dans son rôle de canal principal pour mettre en place des cadres et normes de gouvernance de l'intelligence artificielle largement acceptés, dans le plein respect des principes et pratiques de gouvernance de tous les pays.

Deuxièmement, nous devons rechercher des avantages mutuels et promouvoir le développement partagé. Il faut placer le développement au centre de l'action internationale, de sorte que les fruits du développement bénéficient davantage et de manière plus équitable à tous les pays et à toutes les personnes. La Chine continuera de contribuer activement à l'édification d'une communauté internationale attachée au développement.

Cette année marque le dixième anniversaire du lancement par la Chine de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Jusqu'ici, plus de 3 000 projets de coopération pratique ont été mis en œuvre dans ce cadre. En 2022, 16 000 convois ont été expédiés sur les lignes de fret entre la Chine et l'Europe, ce qui est une belle illustration de la vitalité de cette initiative. Le mois prochain, la Chine organisera le troisième Forum « Une Ceinture et une Route » pour la coopération internationale. Nous

œuvrerons à une plus grande synergie entre l'initiative « Une Ceinture et une Route » et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous devons promouvoir une mise en œuvre intégrale et effective de l'Accord de Paris. Les pays développés doivent redoubler d'efforts pour réduire leurs émissions et soutenir les pays en développement sur les plans financier et technologique et dans le domaine du renforcement des capacités. La Chine continuera d'accorder la priorité à la préservation de l'environnement et restera fermement engagée sur la voie d'un développement vert et à faible émission de carbone. Elle mettra fin au lancement de nouveaux projets de centrales alimentées au charbon à l'étranger, soutiendra activement les pays en développement dans la mise en valeur des énergies vertes et à faible émission de carbone, et les aidera à réaliser plus de projets d'énergies vertes. Elle continuera de lutter activement contre les changements climatiques.

Troisièmement, nous devons rechercher l'ouverture et l'inclusion, et favoriser le progrès des civilisations. La diversité des civilisations est une richesse inestimable pour le développement de l'humanité, et la civilisation humaine est, par nature, multicolore. Les différents pays et civilisations doivent tendre vers un développement commun dans le respect mutuel, s'enrichir les uns les autres par les échanges et l'inspiration mutuelle, et réaliser la coopération gagnant-gagnant en recherchant un terrain d'entente tout en atténuant leurs divergences.

La promotion et la protection des droits humains est une cause commune à tous les pays. Le droit à une vie heureuse est le droit le plus fondamental. Les pays du monde, dont l'histoire, les traditions et les réalités nationales diffèrent les unes des autres, doivent et ne peuvent que tenir compte de leurs conditions respectives et des besoins de leurs peuples pour renforcer les droits de l'homme, en s'engageant dans les voies qui leur sont adaptées. Il faut promouvoir, par le dialogue et la coopération, un renforcement sain de la cause internationale des droits de l'homme, s'opposer à la politisation et à la politique du deux poids, deux mesures, et, plus encore, à l'instrumentalisation politique des droits humains et de la démocratie pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays.

Quatrièmement, nous devons rester fidèle au multilatéralisme et améliorer la gouvernance mondiale. La Chine soutient fermement le système international centré sur l'ONU. L'Organisation doit faire avancer de manière équilibrée les travaux autour de ses trois piliers que sont la sécurité, le développement et les droits de l'homme, et amener tous les pays à préserver ensemble la sécurité universelle, à partager

ensemble les fruits du développement et à prendre en main ensemble l'avenir du monde. Les grands pays doivent encore plus donner l'exemple et honorer effectivement leurs engagements en faveur du multilatéralisme.

L'année prochaine, l'ONU organisera le Sommet de l'avenir. La communauté internationale doit, en tenant le bon cap d'un monde multipolaire et de la démocratisation des relations internationales, saisir les possibilités ainsi offertes pour faire avancer de manière coordonnée les réformes dans les domaines de la paix, de la sécurité, de l'économie, de la finance et du commerce, augmenter effectivement la représentation et la voix des pays en développement et faire évoluer la gouvernance mondiale dans un sens plus juste et plus équitable.

En octobre dernier, le Parti communiste chinois a tenu son vingtième Congrès national, au cours duquel il a présenté un plan ambitieux pour la promotion du grand renouveau de la nation chinoise sur tous les plans grâce à la modernisation à la chinoise. Cette modernisation, qui concerne une immense population, vise à promouvoir la prospérité commune du peuple tout entier, l'équilibre entre la civilisation matérielle et la civilisation spirituelle, l'harmonie entre l'homme et la nature, et la poursuite d'un développement pacifique. Elle favorisera la paix et le développement dans le monde et apportera une nouvelle contribution toujours plus grande au progrès de la civilisation humaine.

La Chine est déterminée à élargir son ouverture sur l'extérieur. L'économie chinoise d'aujourd'hui est profondément intégrée dans l'économie mondiale. Nous continuerons d'accroître cette ouverture de manière systématique en favorisant la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement, en assouplissant davantage l'accès au marché pour les investisseurs étrangers et en protégeant leurs droits et intérêts en vertu de la loi, et ce, afin de dynamiser sans cesse le développement économique mondial et de partager avec les autres pays les perspectives et les dividendes générés par le développement de la Chine.

La Chine est déterminée à poursuivre sa politique étrangère d'indépendance. L'indépendance est le trait marquant de la diplomatie chinoise, et le courage d'affronter l'hégémonie, son caractère distinctif. Quel que soit son niveau de développement, la Chine ne prétendra jamais à l'hégémonie ni ne recherchera l'expansion. Elle restera fermement attachée aux valeurs communes de l'humanité que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté, et poursuivra résolument la voie d'un développement pacifique, ouvert, coopératif et partagé.

La Chine est déterminée à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Il n'y a qu'une seule Chine dans le monde. Le Gouvernement de la République populaire de

Chine est le seul Gouvernement légitime représentant l'ensemble du pays et Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois depuis des temps immémoriaux. Aucun individu ni aucune force ne doit sous-estimer la forte détermination, la ferme volonté et la grande capacité du peuple chinois de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Réaliser la réunification complète de la patrie est une aspiration partagée par tous les Chinois. Nous entendons continuer d'œuvrer à cette réunification pacifique avec la plus grande sincérité et le maximum d'efforts.

La Chine restera toujours un membre du monde en développement. En tant que plus grand pays en développement, elle fait naturellement partie du monde du Sud et partage avec les autres pays en développement le même idéal et le même destin. Elle défend résolument les droits et intérêts légitimes des pays en développement, et elle soutient fermement et respecte leur liberté de choisir une voie de développement adaptée à leurs réalités.

La Chine œuvrera inlassablement à la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité afin de remplir ses responsabilités de grand pays et de contribuer à l'avenir de l'humanité. Nous entendons travailler avec tous les pays épris de paix et engagés en faveur du développement afin de bâtir un avenir encore plus radieux pour notre monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République populaire de Chine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Han Zheng, Vice-Président de la République populaire de Chine, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tiemoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Tiemoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tiemoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Koné (Côte d'Ivoire) : Représentant à cette tribune le Président de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M. Alassane Ouattara, je voudrais transmettre ses chaleureuses et cordiales salutations, auxquelles je m'associe. Je voudrais également, au nom du Président Alassane Ouattara, exprimer nos chaleureuses félicitations au

Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session, non seulement pour son élection mais également pour la conduite efficace de nos travaux. Au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais renouveler la reconnaissance de la Côte d'Ivoire et le plein soutien du Gouvernement ivoirien à ses différentes initiatives visant à faire de l'ONU, plus que jamais, « un centre où s'harmonisent les efforts des nations ».

M. Dibba (Gambie), Vice-Président, assume la présidence.

Notre session se tient dans un contexte de grande incertitude pour notre planète et pour nos États, confrontés à des crises de grande ampleur. Cette situation entrave significativement la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et limite notre capacité à relever collectivement ces défis. À l'heure du bilan, nous devons nous rendre à l'évidence que les ressources attendues pour le financement de cet important programme manquent à l'appel, notamment pour les pays en développement. Face à ce constat, il nous faut agir vite et faire preuve de solidarité, afin que le financement des objectifs de développement durable soit pérenne et prévisible. La noble ambition du Programme 2030 ne peut continuer d'être tributaire des dépenses de sécurité qui augmentent, d'année en année, à travers le monde. C'est pourquoi ma délégation salue la pertinence du thème de cette soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, qui nous invite à davantage d'engagements et d'efforts, pour atteindre les objectifs de développement durable. Nous devons pour cela réduire sans délai le coût des conflits qui minent le développement de nos pays, en privilégiant la prévention des conflits et les mécanismes de leur règlement pacifique. Dans le même temps, nos gouvernements doivent renforcer la résilience de nos économies, afin qu'elles contribuent au financement des objectifs de développement durable. C'est dans cette perspective que la Côte d'Ivoire accueille, avec un intérêt tout particulier, la proposition du Secrétaire général d'un Nouvel Agenda pour la paix, destiné à repenser nos priorités en matière de préservation et de consolidation de notre sécurité collective.

Il est temps que la communauté internationale se mobilise et agisse, afin que les parties au conflit en Ukraine et l'ensemble de leurs partenaires extérieurs s'engagent dans la voie d'un règlement politique de cette guerre. Au-delà du risque d'escalade de la violence et d'atteintes aux droits de l'homme, ce conflit entretient l'inflation mondiale, engendre des pénuries de denrées alimentaires essentielles et menace de plonger des millions de personnes dans la famine. Au regard de sa portée, de ses conséquences et des

flux financiers qu'elle mobilise, la guerre en Ukraine porte un coup certain au financement du programme des objectifs de développement durable.

Mon pays appelle également la communauté internationale à s'engager aux côtés de l'Afrique dans la lutte contre les groupes armés terroristes, qui déstabilisent des pans entiers du continent, du Sahel à la Corne de l'Afrique. La lutte contre le terrorisme coûte cher aux pays africains, et particulièrement à la Côte d'Ivoire, qui accueille en plus, sur son sol, des milliers de réfugiés issus des pays voisins en crise. Ces importantes ressources financières manqueront à coup sûr au financement des dépenses prioritaires des objectifs de développement durable. Partout où ils sévissent, les groupes terroristes armés réduisent à néant des décennies de progrès dans les secteurs essentiels de l'éducation, de la santé, de la culture et du travail. Mieux, ils dénieient aux femmes et aux minorités leurs droits fondamentaux et rejettent toute idée de liberté et de démocratie. C'est dans cette perspective que mon pays invite l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à examiner les modalités de financement du plan d'action prioritaire antiterroriste, adopté par la CEDEAO en 2019 et qui tarde à être mis en œuvre. Pour sa part, la Côte d'Ivoire veille au fonctionnement effectif de l'Académie internationale de la lutte contre le terrorisme de Jacquerville, créée en collaboration avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux et avec leur appui et qui jouit déjà d'une excellente réputation.

Le dérèglement climatique demeure entier et impacte très fortement nos économies et notre capacité à répondre au défi du financement du développement. Les pays en développement, comme la Côte d'Ivoire, qui y contribuent de façon marginale, sont touchés de manière disproportionnée et en paient le plus lourd tribut. Tenant compte de sa vocation agricole, mon pays ambitionne de renforcer la lutte contre les effets des changements climatiques afin d'améliorer la résilience des populations. Il s'agit, dans un premier temps, d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, et ensuite, dans un deuxième temps, d'amener les populations à développer une conscience citoyenne en matière de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable. À cette fin, nous exhortons les partenaires qui se sont engagés à nos côtés à la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, organisée à Abidjan en mai 2022, à poursuivre leur soutien en faveur de la mise en œuvre de l'Initiative d'Abidjan, appelée aussi Programme Héritage d'Abidjan. Cette initiative de référence en matière de restauration des terres, de préservation de la biodiversité et de développement d'une agriculture responsable constitue une chance à saisir pour les générations actuelles et à venir.

Face aux enjeux actuels, les partenaires bilatéraux et multilatéraux doivent tenir leurs engagements financiers au titre de l'Accord de Paris et faciliter, de ce fait, l'entrée en vigueur du fonds pour les pertes et les préjudices, créé à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) en Égypte. La Côte d'Ivoire se réjouit du succès du Sommet africain sur le climat, tenu à Nairobi les 5 et 6 septembre de cette année, et de l'exceptionnelle mobilisation du continent pour faire entendre sa voix à la prochaine COP 28 à Doubaï.

C'est le lieu d'inviter la communauté internationale à soutenir la Déclaration de Nairobi sur les changements climatiques, notamment en ce qui concerne l'accroissement de la capacité de production des énergies renouvelables sur le continent. La multiplication et l'enchaînement des épisodes climatiques violents constatés ces dernières années entraînent partout d'importantes destructions matérielles et des bilans humains dramatiques. Ces ravages, prix de notre inaction climatique, effacent les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs de développement durable, en particulier par les pays les plus vulnérables au réchauffement climatique. C'est dire combien la lutte contre le réchauffement climatique va nécessiter davantage de solidarité et de ressources dédiées au financement des objectifs de développement durable, de même que l'adaptation de nos économies et de nos sociétés.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a révélé la fragilité de nos systèmes de santé et ralenti, entre autres, le rythme de la croissance économique sur le continent africain. Elle a surtout rappelé l'importance de bâtir une réelle solidarité internationale pour faire face aux menaces multiformes auxquelles l'humanité demeure exposée. Les effets de cette pandémie continuent de peser sur nos économies et sur notre capacité à faire face à la demande sociale pressante. Nous devons tirer tous les enseignements d'un péril qui pourrait à nouveau menacer le monde entier. C'est pourquoi ma délégation salue la tenue, au cours de la présente session, des réunions de haut niveau sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ; sur la lutte contre la tuberculose ; ainsi que sur la couverture sanitaire universelle. S'agissant de la couverture sanitaire universelle, je voudrais rappeler que mon pays s'est doté d'un régime dénommé Couverture maladie universelle, entré en vigueur en octobre 2019. Je souhaite que le partage d'expériences au cours de cette session offre des possibilités pour le renforcement de nos systèmes de couverture sanitaire.

Sous l'égide du Président de la République, la Côte d'Ivoire consolide ses avancées démocratiques. En témoigne

notamment le bon déroulement des récentes élections municipales, régionales et sénatoriales, que nous venons d'organiser respectivement les 2 et 16 septembre. Ces élections ont vu la participation de toutes les grandes formations politiques du pays et se sont déroulées dans la transparence et dans un climat apaisé, démontrant ainsi la maturité politique du peuple ivoirien. La stabilité, la paix et la démocratie qui règnent en Côte d'Ivoire permettent au Président de la République, Alassane Ouattara, de poursuivre son œuvre de transformation et de modernisation de son pays.

Les progrès formidables réalisés par la Côte d'Ivoire dans tous les secteurs ont favorisé des avancées significatives dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La solidité de l'économie ivoirienne a permis de baisser considérablement le taux de pauvreté, qui se situe aujourd'hui autour de 36,5 %, contre 56 % en 2011. Ce taux devrait se réduire davantage et descendre à 20 % en 2030. Dans le même temps, et depuis 2015, un ambitieux programme de filets sociaux productifs permet d'assister les ménages les plus démunis. Dans cette même dynamique, le Gouvernement a adopté un programme social ambitieux, le PSgouv, qui permet de lutter contre les fragilités sociales.

Cette politique du Gouvernement et les plans nationaux de développement successifs ont permis d'améliorer l'état des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire. Toutefois, ces progrès sociaux sont fortement fragilisés par l'afflux massif de réfugiés en provenance des pays voisins frappés par le terrorisme.

Nous faisons tous le même constat. Nos États sont loin d'être dans la position de pouvoir réaliser les objectifs de développement durable d'ici à l'échéance de 2030. Le financement de notre programme de développement nous rappelle l'urgence d'inscrire notre action dans le cadre du multilatéralisme, qui est tout indiqué pour aborder les défis mondiaux du moment. Il nous interpelle également sur la nécessité de réformer la gouvernance mondiale à tous les niveaux et de retrouver le sens de la solidarité entre les nations. C'est un principe cher au Président Alassane Ouattara et auquel nous a également invités le Secrétaire général António Guterres dans son discours d'ouverture de cette session.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Jessica Alupo, Vice-Présidente de la République de l'Ouganda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République de l'Ouganda.

M^{me} Jessica Alupo, Vice-Présidente de la République de l'Ouganda, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Jessica Alupo, Vice-Présidente de la République de l'Ouganda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Alupo (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je félicite M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session et l'assure du plein appui de l'Ouganda. Je tiens à remercier M. Csaba Kőrösi pour la manière dont il a dirigé la soixante-dix-septième session. Je rends hommage au Secrétaire général, M. António Guterres, pour son leadership et son attachement aux travaux de l'ONU.

Alors que nous célébrons le soixante-dix-huitième anniversaire de l'ONU, nous aspirons à revitaliser l'Organisation afin qu'elle soit capable de faire face aux problèmes mondiaux actuels et émergents. Nous estimons que le multilatéralisme reste un mécanisme fondamental et crucial pour lutter ensemble contre nos problèmes communs, en tant que nations unies par un lien de solidarité. Nous nous engageons à collaborer avec tous les États Membres de l'ONU pour que l'Organisation soit apte à s'acquitter de sa mission et adaptée à notre époque. À cet égard, l'Ouganda reste déterminé à réformer le Conseil de sécurité afin de le rendre plus représentatif et de remédier aux injustices historiques commises contre les peuples africains, conformément à la Position africaine commune et comme le préconisent le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

L'Ouganda reconnaît que la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les délais prévus est cruciale afin de réaliser les 17 objectifs de développement durable. À cet égard, le Gouvernement continue de prendre des mesures audacieuses pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 à l'échelle nationale. Des mesures notables comprennent l'organisation d'examen locaux volontaires et l'institution d'une conférence nationale sur les objectifs de développement durable, qui se tient chaque année avec la participation de tous les acteurs concernés, afin d'évaluer les progrès accomplis à ce jour et de décider des mesures à prendre pour garantir

la pleine conformité. Au niveau national, nous continuons d'enregistrer des progrès constants dans la mise en œuvre du Programme 2030, dont il sera rendu compte dans le troisième rapport d'examen national volontaire qui sera présenté au forum politique de haut niveau pour le développement durable, lequel sera organisé par le Conseil économique et social en juillet 2024.

La paix et la sécurité sont fondamentales et essentielles à la réalisation du développement durable. C'est pourquoi nous devons mener une réflexion sur les objectifs initiaux de l'ONU et nous employer à régler les conflits d'origine humaine et à remédier à l'insécurité mondiale en ayant recours à la coopération, à la diplomatie et à des moyens pacifiques. À cet égard, l'Ouganda continue de collaborer avec ses partenaires pour soutenir et promouvoir les initiatives en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la région et au-delà en vue d'éliminer le terrorisme, la méfiance et d'autres problèmes qui nuisent au développement.

Nous continuons de participer activement aux initiatives régionales, en particulier sous l'égide de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Notre participation est basée sur les valeurs fondamentales du multilatéralisme. En tant que communauté internationale, nous devons rester déterminés à soutenir le dialogue et le règlement pacifique des conflits, où qu'ils se produisent autour de nous ou dans quel qu'autre endroit du monde.

L'Ouganda est un des premiers pays de destination des réfugiés dans la région et fait partie de ceux qui reçoivent le plus grand nombre de réfugiés. Nous remercions les États Membres de l'ONU et les autres partenaires de développement du soutien et de l'aide qu'ils fournissent à notre pays et aux réfugiés, respectivement. Nous collaborons étroitement avec l'ONU et nos partenaires afin de remédier aux causes profondes des déplacements. L'Ouganda reste déterminé à s'acquitter de ses responsabilités et de ses obligations afin d'améliorer le sort des réfugiés, en sa qualité de pionnier de la politique progressiste concernant les réfugiés qui est énoncée dans le cadre d'action global pour les réfugiés. En tant que coorganisateur du Forum mondial sur les réfugiés, nous félicitons tous les États et les autres acteurs de leur engagement constant au cours des trois dernières années, et nous appelons les États Membres et les parties prenantes à continuer de s'engager en faveur d'initiatives qui promeuvent le principe du partage des charges et des responsabilités, qui est au cœur du Pacte mondial sur les réfugiés, à la prochaine session du Forum mondial sur les réfugiés.

La Constitution ougandaise garantit la protection des droits et libertés de tous les Ougandais, ainsi que la promotion de la culture. L'Ouganda a adopté des garanties constitutionnelles pour traiter les griefs en cas d'atteintes aux droits humains. L'objectif XXIV de la Constitution dispose que les valeurs culturelles et coutumières sont conformes aux libertés et droits fondamentaux de la personne, à la dignité humaine et à la démocratie. Notre approche en matière de droits humains consiste à respecter les valeurs des autres, et nous attendons des autres qu'ils respectent nos valeurs, qui sont profondément ancrées dans notre culture. Nous appelons donc au respect mutuel de la souveraineté. Nous estimons que les considérations relatives aux droits humains, en particulier étant donné la diversité des valeurs culturelles, ne doivent pas devenir le facteur modérateur de notre relation à long terme avec nos partenaires de développement, avec lesquels nous continuerons à travailler activement.

En ce qui concerne l'égalité des genres, plus de 34,9 % des sièges au sein du Parlement et du Gouvernement ougandais sont occupés par des femmes. Afin de promouvoir l'émancipation économique, l'Ouganda met en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté, qui visent la participation des femmes et des jeunes à l'économie. Nous encourageons actuellement la valeur ajoutée, la chaîne de valeur et la passation des marchés publics à partir des différents programmes ougandais d'entrepreneuriat féminin. Avec la création de la Zone de libre-échange continentale africaine, les femmes pourront participer au commerce transfrontalier au sein de la Zone. Toutefois, il y a encore du travail à faire en Ouganda pour parvenir à une égalité des genres totale.

Les changements climatiques continuent de mettre à mal la capacité de toutes les nations d'atteindre les objectifs de développement durable. À l'échelle mondiale, nous continuons à être témoins de phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes, qui entraînent des pertes considérables en vies humaines et en biens. Nous restons préoccupés par le fait que les pays qui ont le moins contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'être touchés de manière disproportionnée par les conséquences des changements climatiques. À cet égard, l'Ouganda exprime ses sincères condoléances au peuple marocain à la suite du tremblement de terre dévastateur d'une magnitude de 6,8 qui a fait plus de 800 victimes, et au peuple libyen au lendemain de la tempête Daniel, qui a provoqué des inondations et des pertes en vies humaines sans précédent.

Pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques, mon pays continue de prendre des mesures audacieuses d'adaptation à ce phénomène et d'atténuation

de ses effets, conformément à ses ambitieuses contributions déterminées au niveau national mises à jour, notamment en améliorant l'accès à des formes d'énergie fiables, durables et modernes, à un coût abordable afin d'accroître la production et la valeur ajoutée, en augmentant la couverture forestière et celle des zones humides, et en promouvant la mise en place d'une agriculture intelligente face aux changements climatiques. Toutefois, nous constatons que l'insuffisance des moyens de mise en œuvre continue de compromettre nos efforts pour faire face de manière adéquate aux effets des changements climatiques. En conséquence, nous demandons de nouveau aux pays développés de respecter l'engagement qu'ils ont pris, conformément à l'Accord de Paris, de fournir 100 milliards de dollars par an aux pays en développement parties à l'Accord jusqu'en 2025 pour les aider en matière d'atténuation et d'adaptation.

Nous restons profondément préoccupés par la tendance croissante à la perte de biodiversité. Nous pensons que la mise en œuvre complète et rapide des décisions adoptées à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique est essentielle pour lutter efficacement contre la perte de biodiversité. Dans ce contexte, le Gouvernement ougandais a continué à prendre des mesures audacieuses pour lutter contre la perte de biodiversité, notamment la restauration complète de toutes les zones humides dégradées, le reboisement et la poursuite des personnes impliquées dans des activités illégales qui nuisent à la préservation de la flore et de la faune. Nous pensons que la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité restent un engagement pour toutes les nations et l'humanité. C'est pourquoi nous exhortons la communauté internationale à fournir aux pays en développement des moyens de mise en œuvre suffisants, en termes de financement, de renforcement des capacités et de transfert de technologies, afin de soutenir leurs efforts pour relever les défis de l'appauvrissement de la biodiversité.

Les pays en développement continuent à souffrir de difficultés de financement sans précédent qui compromettent leur capacité de parvenir à un développement durable. Nous estimons que la nécessité urgente de réformer l'architecture financière internationale est fondamentale et cruciale pour relever ces défis. Ces réformes doivent être profondes afin que les pays concernés soient bien représentés et puissent participer de manière effective aux processus de prise de décision de ces institutions financières internationales. Nous pensons que celles-ci doivent soutenir les pays en développement dans leurs efforts de développement, conformément à leurs politiques nationales et à leurs cadres juridiques.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a posé une multitude de problèmes aux systèmes de santé et aux services de santé essentiels à l'échelle mondiale. La crise n'a pas seulement annulé les progrès durablement acquis en matière de santé, elle a également causé de graves difficultés économiques, en particulier dans les pays en développement tels que l'Ouganda. Nous avons été témoins de pertes d'emplois massives, de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, d'une réduction des investissements étrangers et d'une augmentation des taux de pauvreté. Cette régression économique exacerbe davantage les difficultés rencontrées sur la voie de la réalisation du Programme 2030. En Ouganda, par exemple, malgré des progrès antérieurs, le taux d'accès aux soins de santé universels est aujourd'hui de 65 %, ce qui est bien loin de l'objectif de 100 % fixé dans le cadre du Programme 2030.

La crise, bien que redoutable, nous offre également l'occasion de repenser et de renforcer notre engagement en faveur des soins de santé et des objectifs de développement durable. En dépit des difficultés, il m'est agréable d'annoncer que l'Ouganda a obtenu des résultats concrets dans le cadre de certaines mesures efficaces de lutte contre les maladies, comme en témoigne sa réaction rapide et efficace à l'épidémie d'Ebola. Grâce à des actions diligentes et à la collaboration des professionnels de la santé et du Gouvernement, nous avons déclaré la fin de l'épidémie causée par le variant soudanais du virus Ebola le 11 janvier 2023, quatre mois seulement après la confirmation du premier cas en septembre 2022. Ce résultat souligne l'importance de la surveillance, de la recherche des contacts et de la lutte contre les infections pour atténuer rapidement les crises de santé publique. En travaillant ensemble et en nous appuyant sur le savoir-faire et l'infrastructure développés dans ces domaines, nous pouvons contribuer collectivement à un monde plus sain et plus résilient.

Le Mouvement des pays non alignés reste un acteur clef dans la gestion des défis mondiaux actuels et émergents à l'ONU. Le Mouvement reste pertinent en servant les intérêts de ses États membres, conformément à ses principes et objectifs fondateurs. À cet égard, l'Ouganda, en sa qualité de nouveau Président en exercice du Mouvement des pays non alignés, travaillera en étroite collaboration avec les autres membres de ce regroupement pour renforcer les principes et les valeurs qui sous-tendent l'Organisation et le rôle important que le Mouvement joue au sein de l'ONU et dans d'autres instances internationales. Hôtes du dix-neuvième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non

alignés, nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir les chefs d'État et de gouvernement du Mouvement à Kampala du 19 au 20 janvier 2024.

Enfin, la coopération Sud-Sud reste un élément déterminant de la coopération internationale entre les pays du Sud ; elle doit être renforcée. Nous continuons d'être témoins de la solidarité dont font preuve les pays du Sud en apportant leur soutien à leurs homologues à l'échelle mondiale pour relever de multiples défis. Nous félicitons donc ces pays pour leur solidarité. À l'ONU, l'Ouganda continuera à soutenir le renforcement de la coopération Sud-Sud, triangulaire et Nord-Sud. Hôtes du troisième Sommet du Sud, qui se tiendra à Kampala du 21 au 23 janvier 2024, nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir les dirigeants du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente de la République de l'Ouganda de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Jessica Alupo, Vice-Présidente de la République de l'Ouganda, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Mohammed Jallow, Vice-Président de la République de Gambie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de Gambie.

M. Mohammed Jallow, Vice-Président de la République de Gambie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mohammed Jallow, Vice-Président de la République de Gambie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Jallow (Gambie) (*parle en anglais*) : J'adresse à l'Assemblée générale les salutations chaleureuses et un message de bonne volonté de paix, de progrès et de stabilité de la part du Président Adama Barrow, du Gouvernement et du peuple de Gambie, la côte souriante de l'Afrique.

Nous félicitons M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session, et nous remercions son prédécesseur, M. Csaba Kőrösi, du brio avec lequel il a dirigé la soixante-dix-septième session. Nous exprimons également notre gratitude au Secrétaire général de l'Organisation, M. António Guterres, pour sa direction pratique en ces temps difficiles et turbulents ressentis dans le monde entier.

Le monde est confronté à de nombreuses crises et à une multitude de défis redoutables qui soulèvent de sérieuses questions quant à l'état de préparation et à la viabilité de nos institutions et accords multilatéraux dans l'éventualité d'une nouvelle crise ou d'une pandémie. Les priorités de notre époque exigent d'urgence notre attention et notre action collectives. Nous devons donc entreprendre de grandes réformes et mieux organiser nos institutions pour qu'elles soient adaptées à leurs objectifs. Pour y parvenir, il faut commencer par renouveler notre foi dans la Charte des Nations Unies et dans le multilatéralisme inclusif.

Pour ces raisons, nous pensons que le thème de la session actuelle, « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde », fait écho à l'éthique nationale de la Gambie en matière de paix, de progrès et de prospérité. Notre monde a cruellement besoin de rétablir cette confiance perdue, et nous devons travailler au sein de nos institutions multilatérales pour aider à la regagner, d'abord et avant tout en nous réformant et en nous réoutillant nous-mêmes. Du sous-développement aux changements climatiques, des dettes insoutenables aux crises liées au coût de la vie, des conflits à la marginalisation, nous devons mieux coopérer et partager équitablement le fardeau des solutions au moyen de partenariats et d'une solidarité accrue.

Il reste encore sept ans avant la fin de la Décennie d'action, mais le bilan de la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale n'est pas très positif. C'est une histoire d'engagements non tenus, d'une faible coopération internationale et d'une absence de véritable solidarité mondiale. C'est une histoire qui n'est que trop fréquente lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des engagements mondiaux. Par conséquent, nous devons reconnaître ces défis mondiaux et redoubler d'efforts en nous réengageant à atteindre les objectifs de développement durable dans le Sud. Si nous restons sur notre trajectoire actuelle sans prendre de mesures correctives, les populations les plus vulnérables du monde seront laissées de côté à un niveau jusque-là inimaginable. En tant que pays moins avancés (PMA), nous appelons à la mise en œuvre résolue du nouveau Programme d'action de Doha afin qu'il ne devienne pas une nouvelle décennie d'engagements non tenus.

Compte tenu des dures réalités économiques actuelles dans les pays du Sud, de nombreux pays en développement croulent sous le fardeau d'une dette insoutenable qui compromet leur capacité à sortir de la pauvreté. Dans la quête d'un relèvement après la pandémie, le service de la dette plombe considérablement nos économies, en particulier

dans les pays les moins avancés. Il est essentiel de trouver des moyens de remédier à ce fardeau de toute urgence, car la plupart de nos pays courent le risque d'être laissés de côté. Notre objectif est de nous relever en reconstruisant nos économies en beaucoup mieux et plus rapidement et de créer la marge de manœuvre décisionnelle qui permettrait de générer à nouveau de la croissance. La communauté internationale doit, de toute urgence, redoubler d'efforts, par le biais d'initiatives nouvelles et existantes, pour trouver des solutions durables au problème de la dette. En résumé, nous devons nous remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable.

La question de l'allègement de la dette des PMA est liée à la nécessité d'une plus grande réforme des institutions financières internationales et de leurs mécanismes de prise de décision, notamment en ce qui concerne le financement du développement et la dette. Nous nous joignons à d'autres pays en développement pour demander des réformes qui nous garantiraient une plus grande participation et une voix plus forte dans la prise de décision. Nous aimerions également que soient développés des mécanismes qui intègrent de manière adéquate nos préoccupations et nos intérêts dans les décisions qui nous concernent. Dans ce contexte, nous nous félicitons vivement de la récente désignation d'un siège permanent pour l'Union africaine au sein du Groupe des Vingt. Cela permettra à l'Afrique de mieux faire entendre sa voix et de participer au niveau mondial à la discussion sur les questions géopolitiques et de développement qui concernent le bien-être de sa population.

Les changements climatiques sont l'un des grands problèmes mondiaux qui touchent l'Afrique de manière disproportionnée. L'Afrique paie un très lourd tribut au réchauffement de la planète, alors qu'elle contribue le moins aux changements climatiques. Les événements météorologiques cataclysmiques qui frappent actuellement notre monde rendent impératif et urgent d'entreprendre une action collective pour lutter contre les changements climatiques et rendre le monde plus vivable. Le monde ne manque ni d'engagements en matière d'action climatique ni de ressources financières à la hauteur de nos ambitions, mais nous manquons d'une véritable volonté politique d'agir de manière décisive. Quand honorerons-nous l'engagement de consacrer 100 milliards de dollars par an à la lutte contre ce phénomène ? Parviendrons-nous jamais à nous accorder sur les modalités du fonds pour les pertes et les préjudices à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ? Ce sont des questions importantes à poser, compte tenu de la méfiance qui

continue de caractériser le dialogue mondial sur les changements climatiques et l'action climatique. Nous devons agir sans tarder et rétablir la confiance dans notre lutte collective contre le réchauffement de la planète.

En Gambie, grâce à notre contribution déterminée au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, nous agissons par le biais de diverses initiatives et projets pour lutter contre les changements climatiques. Nous appelons les États Membres et la communauté internationale à respecter leurs engagements envers la Terre nourricière avec un sentiment d'urgence accru.

Au nom du peuple gambien, je présente nos sincères condoléances et j'exprime toute notre sympathie à la Türkiye et au Maroc à la suite des récents tremblements de terre qui ont frappé leurs nations. Nos pensées vont aux communautés touchées qui se remettent de ces événements tragiques. En outre, nous compatissons avec tous les pays qui ont récemment subi les conséquences dévastatrices d'inondations meurtrières, d'incendies de forêt et d'autres catastrophes naturelles exacerbées par les effets des changements climatiques. Ces événements viennent nous rappeler de manière brutale qu'il est urgent d'agir collectivement pour relever les défis posés par les changements climatiques. La Gambie réaffirme sa volonté de collaborer avec la communauté internationale pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter.

Notre monde est également confronté à plusieurs défis liés au maintien de la paix et de la sécurité internationales. En Afrique, nous continuons à être exposés aux menaces du terrorisme, de la piraterie et de la réapparition de changements anticonstitutionnels de gouvernement, de troubles civils et de conflits armés dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Le scénario est similaire dans certaines parties du Moyen-Orient. Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine est un autre sujet de préoccupation géopolitique grave en raison de son impact mondial plus large. Les échecs institutionnels, les souffrances humaines et le nombre considérable de vies perdues devraient servir de signal d'alarme à tous les États Membres. Dire que les institutions, les mécanismes et les processus que nous avons créés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sont inadéquats pour prévenir le fléau de la guerre serait un euphémisme. Il est donc urgent de revoir nos réponses aux conflits et concevoir de nouvelles dispositions efficaces pour le règlement et la gestion des conflits.

Aujourd'hui, nous sommes paralysés par les faiblesses de nos institutions et de nos dispositifs, une situation largement exacerbée par la méfiance et l'absence d'une véritable solidarité internationale. Face au conflit

en cours entre la Russie et l'Ukraine, nous appelons les parties belligérantes à donner une chance à la paix. Nous les appelons également à respecter le caractère sacré de la vie humaine. Ce n'est que par la négociation et le dialogue politique que ces conflits peuvent prendre fin. Nous appelons également nos frères et sœurs du Sahel et de la Corne de l'Afrique à préférer la paix aux conflits armés.

Depuis sa transition politique en 2017, la Gambie s'est engagée à consolider la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. La bonne gouvernance, la responsabilité et les réformes institutionnelles prennent progressivement racine dans notre société. La consolidation et la pérennisation de la paix dans laquelle nous avons tant investi resteront une priorité pour le Gouvernement. Nous avons également mis en place des mécanismes de justice transitionnelle qui ont donné des résultats concrets, et nous sommes pleinement déterminés à mettre en œuvre les recommandations formulées par la Commission vérité, réconciliation et réparations mise en place en 2018.

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à de sérieux défis en matière de développement, de gouvernance démocratique, d'état de droit, de paix et de sécurité. Alors que nous sommes aux prises avec ces défis régionaux, je tiens à assurer à l'Assemblée qu'en Gambie, nous sommes vraiment déterminés à cultiver notre jeune démocratie, à renforcer les institutions, à protéger et à promouvoir les libertés et droits fondamentaux, ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes. Nous engrangeons aujourd'hui les dividendes de la démocratie, et nous pensons qu'il s'agit de la meilleure forme de gouvernance pour notre peuple.

En outre, dans le cadre de ses efforts pour faire fructifier les dividendes de la démocratie et construire une Gambie plus sûre et plus prospère, le Gouvernement a récemment élaboré un nouveau Plan national de développement 2023-2027 axé sur le relèvement écologique, qui succède au Plan national de développement 2018-2021. Tout en étant reconnaissante du soutien et du partenariat reçus au cours de la mise en œuvre du Plan national de développement, la Gambie prie tous ses amis, ses partenaires et la communauté internationale de continuer à lui apporter leurs soutien et partenariat afin qu'elle puisse mettre en œuvre avec succès son nouveau plan directeur de développement.

La recherche de la paix dans le monde est l'un des principaux piliers de l'action de l'ONU. La capacité d'adaptation de l'Organisation pour relever les défis actuels, nouveaux ou émergents en matière de paix et de sécurité mérite une réflexion approfondie. Les missions de maintien de la paix dans des situations où le terrorisme, l'extrémisme violent ou

la violence en bande organisée sont endémiques exigent un dialogue sérieux au sein de l'Organisation. Aucune société ne devrait être prise en otage parce que nos arrangements institutionnels sont inefficacement adaptés à l'action dans de telles situations. Le maintien de la paix traditionnel a fonctionné dans de nombreuses situations, mais il a été soumis à d'énormes pressions ces derniers temps. Ces expériences difficiles, comme en témoignent certaines missions de maintien de la paix en Afrique, montrent qu'il faut faire preuve de sagesse pour réformer.

Afin de démontrer notre engagement en matière de maintien de la paix, pour appuyer l'initiative du Secrétaire général Action pour le maintien de la paix, nous avons convenu avec le Bangladesh, avec le soutien du Secrétariat, de déployer conjointement un bataillon dans le cadre d'une mission de maintien de la paix appropriée. Il s'agit d'un accord novateur dans le cadre duquel nos deux pays collaboreront pour faire progresser la paix.

Qu'il me soit permis de formuler quelques réflexions sur l'actualité politique internationale et les situations qui requièrent notre attention. Les mauvais traitements infligés aux migrants dans le monde entier constituent un sujet de préoccupation majeur pour ma délégation. Les migrants sont des êtres humains dotés de droits humains, et ils méritent d'être traités avec humanité. Nous sommes consternés par les traitements cruels et dégradants infligés aux migrants à certaines frontières en Afrique et au-delà. Nous invitons l'ONU à enquêter sur ces incidents et crimes commis contre des migrants, afin de protéger ceux-ci et leurs familles. Il est inacceptable d'ériger la migration en crime ou de traiter les migrants comme des criminels. Ouvrons des voies légales à la migration et à la régularisation du statut des migrants, conformément à nos engagements internationaux, notamment ceux pris dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le conflit israélo-palestinien dure depuis trop longtemps et nécessite une solution durable. Les activités de colonisation doivent cesser. Nous sommes très préoccupés par les pertes en vies humaines et les blessures subies par les Palestiniens dans la région.

Qu'il me soit permis de féliciter une nouvelle fois le Royaume du Maroc des efforts qu'il continue d'entreprendre en vue de la résolution du différend au Sahara marocain. La Gambie réaffirme son ferme soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, qu'elle considère comme une solution de compromis sérieuse, crédible et réaliste, susceptible de résoudre le différend, comme l'affirment les résolutions de l'ONU sur la question.

Nos relations bilatérales avec la République populaire de Chine sont fondées sur les principes de la

coexistence pacifique, du respect mutuel et de l'attachement à un développement mutuellement bénéfique. Nous soutenons donc fermement la politique d'une seule Chine.

Qu'il me soit permis de souligner que la réforme de l'Organisation des Nations Unies, en particulier celle du Conseil de sécurité, est attendue depuis longtemps. La marginalisation et la sous-représentation de l'Afrique au sein du Conseil appellent des mesures correctives. Après plus de 75 ans d'existence, cet organe mérite des réformes urgentes pour regagner la confiance du monde. Dans le prolongement de cet appel, ma délégation soutient fermement la Position commune africaine sur cette question importante.

Pour terminer, le rétablissement de la confiance sur l'ensemble des questions que j'ai soulevées est une priorité absolue. L'urgence de rétablir la confiance dans nos institutions multilatérales à travers le monde est évidente.

Pour éviter que les membres les plus vulnérables ne soient exclus de cette décennie d'action, la Gambie appelle à une coopération internationale plus étroite et à une solidarité renouvelée. Nous pouvons tous changer profondément les choses si nous nous engageons à raviver la solidarité mondiale en ces temps critiques. Une action mondiale concertée, une solidarité internationale soutenue et des partenariats renforcés sont l'antidote aux défis mondiaux actuels.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Gambie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mohammed Jallow, Vice-Président de la République de Gambie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président chargé de la défense et de la sécurité nationales de la République de Guinée équatoriale

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président chargé de la défense et de la sécurité nationales de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président chargé de la défense et de la sécurité nationales de la République de Guinée équatoriale, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président chargé de la défense et de la sécurité nationales de la République de Guinée équatoriale, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Obiang Mangue (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Au nom de S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, je voudrais commencer par féliciter S. E. M. Dennis Francis de son élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session, et j'étends ces félicitations aux autres membres du Bureau. Je peux lui assurer, avec une certitude et une confiance absolues, qu'il peut compter sur le soutien et la coopération de la République de Guinée équatoriale durant sa présidence.

Nous tenons à exprimer notre solidarité la plus sincère au Royaume du Maroc et à l'État de Libye à la suite des tragédies que ces deux pays frères ont récemment connues et qui ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines et des destructions massives d'infrastructures.

Le thème de la soixante-dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale est : « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde ».

Nous nous félicitons effectivement de la pertinence de ce thème, car il s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel des problèmes les plus brûlants que le monde connaît aujourd'hui, notamment la guerre, la multiplication des groupes armés, la menace réelle du terrorisme et du mercenariat, les changements climatiques, la perspective de nouvelles crises sanitaires, les crises économiques et financières, ainsi que la crise alimentaire, qui risque d'entraîner la famine dans plusieurs pays. Le moment est si décisif, et d'une telle importance, qu'il exige des dirigeants mondiaux qu'ils recherchent des solutions durables, consensuelles et transformatrices pour relever les défis interdépendants qui ont un impact transversal et négatif sur tous les continents.

Une fois de plus, nous sommes ici pour dénoncer et condamner l'ingérence de certains pays et l'exploitation de nos ressources naturelles, qui continuent d'être un facteur déterminant du sous-développement, des conflits et de l'instabilité, ainsi que la situation très préoccupante et de plus en plus grave que connaissent les pays du Sahel et d'autres régions du continent africain, ce qui a des répercussions très négatives pour leur développement.

L'Afrique mérite une attention prioritaire de la part des initiatives de soutien et d'assistance, assortie d'une concrétisation décisive des engagements de financement en faveur du développement durable en vue de mettre en œuvre les objectifs de développement durable contenus

dans le Programme 2030, et ce, en ne laissant personne de côté, afin de surmonter tous les facteurs qui entravent le développement de l'Afrique.

Nous exprimons notre vive inquiétude face aux crises chroniques dont souffre Haïti, un pays qui est actuellement assiégé par une bande de criminels qui infligent d'énormes dégâts à la population. La Guinée équatoriale propose donc la tenue d'une conférence des Nations Unies pour Haïti, afin de procéder à une analyse approfondie et de trouver une solution durable et pérenne.

La Guinée équatoriale réaffirme avec insistance la nécessité de réformer le système des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, qui constitue actuellement l'une des plus grandes injustices et un grave échec dans l'application du droit international. Le continent africain continue de souffrir de l'injustice historique d'être le seul continent sans représentation permanente au Conseil de sécurité, alors qu'une grande partie des questions à l'ordre du jour de cet organe de décision concernent l'Afrique.

Dans ce monde de plus en plus interdépendant, où personne ne peut marcher seul, nous rejetons fermement l'imposition unilatérale de mesures coercitives qui vont à l'encontre des principes et des objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies et le droit international. Nous demandons instamment aux États de s'abstenir de les adopter et de les appliquer, car elles entravent gravement le développement des États, en particulier des pays en développement.

Nous nous prononçons une nouvelle fois pour la levée immédiate de l'embargo commercial, économique et financier imposé à la République de Cuba depuis plusieurs décennies. Ce pays frère mérite d'avoir la possibilité de s'intégrer dans le contexte mondial en tant que pays souverain.

Avant de conclure, je voudrais informer l'Assemblée que le Gouvernement équato-guinéen a conçu le plan stratégique 2035 pour la diversification économique, et nous aimerions que nos partenaires nous rejoignent dans la mise en œuvre de ce plan. À cette fin, nous invitons les hommes d'affaires de tous les pays amis et frères à venir investir dans l'attrayant marché national.

Nous vivons à l'ère de la mondialisation. Il est donc attendu de nous que nous établissions des partenariats de collaboration et de solidarité par le biais d'un dialogue franc et inclusif afin de résoudre pacifiquement les conflits et les inégalités actuels, ainsi que nos différences. Nous soulignons la nécessité et l'importance d'accorder une plus grande priorité au multilatéralisme et à la coopération internationale, qui sont tous deux indispensables pour relever les

défis mondiaux auxquels l'humanité tout entière est actuellement confrontée. Nous sommes fermement déterminés à nous attaquer aux problèmes urgents, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la paix, de la sécurité ou du développement. Je ne doute pas qu'avec un véritable esprit de solidarité, il n'y aura aucune difficulté que nous ne puissions surmonter pour le bien de notre planète et de ses habitants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Vice-Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Philip Isdor Mpango, Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie.

M. Philip Isdor Mpango, Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Philip Isdor Mpango, Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Mpango (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de transmettre à l'Assemblée générale les salutations fraternelles de M^{me} Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République-Unie de Tanzanie, qui n'a pas pu assister à cette importante session en raison d'engagements nationaux urgents. C'est un grand honneur et un privilège de prendre la parole devant l'Assemblée en son nom et au nom du peuple de mon pays.

Je tiens également à me joindre à ceux qui sont intervenus avant moi pour féliciter M. Dennis Francis de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Je l'assure du soutien sans réserve de la Tanzanie à sa présidence. Je souhaite également rendre hommage à son prédécesseur, M. Csaba Kőrösi, qui a dirigé avec succès les travaux de l'Assemblée au cours de la soixante-dix-septième session et, dans le même ordre d'idées, je félicite le Secrétaire général et le Secrétariat pour les services dévoués qu'ils rendent à l'humanité face aux nombreux et redoutables défis mondiaux.

Cette année, l'Assemblée se réunit spécifiquement en vue de rétablir la confiance et de relancer la solidarité mondiale. Cependant, depuis des décennies, la voix persistante des pays du Sud appelant dans le désert à ouvrir la voie vers la paix, la prospérité, le progrès et la durabilité pour tout le monde est restée sans écho. La forte solidarité, la fraternité et l'attachement aux principes de non-ingérence, d'égalité entre les nations et d'avantages mutuels, jusqu'alors historiques, qui nous ont été légués par les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, sont en train de s'étioler. En conséquence de cette paralysie du multilatéralisme, nous avons commencé à assister au déplacement des plaques tectoniques géopolitiques et à la création de nouveaux blocs cherchant à remplacer l'ordre mondial désormais manifestement dysfonctionnel. La confiance entre les États s'est érodée, de même que l'état de droit et on observe un retour à l'unilatéralisme. L'efficacité du système des Nations Unies et des institutions financières multilatérales est plus que jamais remise en question, ce qui appelle à leur réforme immédiate. Tout cela se produit à un moment où le monde subit les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le courroux incessant des changements climatiques, des conflits armés terribles, l'insécurité alimentaire mondiale, la crise de l'énergie et de la dette qui se profile à l'horizon, la pauvreté persistante et les inégalités croissantes.

Le Président assume de nouveau la présidence.

En outre, la mise en œuvre des objectifs de développement durable s'avère décevante, principalement en raison des promesses de financement et de technologie non tenues par le Nord et de la marge de manœuvre budgétaire limitée de la plupart des pays africains. Pour rétablir la confiance, il est impératif que les pays du Nord tiennent leurs promesses et écoutent les voix des pays du Sud. De même, les pays du Sud doivent revoir leurs efforts de mobilisation des recettes nationales, notamment en mettant fin à l'hémorragie de leurs richesses en ressources naturelles et aux sorties de capitaux illicites.

La paix est indéniablement une condition préalable à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Paradoxalement, certaines nations continuent de se tirer dessus avec des armes et des missiles, même au XXI^e siècle. Cependant, le fait est que la production massive d'armes et la montée en flèche des dépenses militaires pour les conflits armés compromettent les promesses que nous avons toutes faites aux plus vulnérables d'entre nous, les enfants, les jeunes, les femmes et les pauvres, de construire un monde meilleur et prospère

et de créer des opportunités pour tout le monde, en ne laissant personne de côté. À cet égard, la Tanzanie félicite vivement l'ONU pour les efforts inlassables qu'elle déploie afin de maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous saluons le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général, dévoilé le 20 juillet, qui offre une vision ambitieuse des efforts multilatéraux visant à instaurer la paix et la sécurité sur la base du droit international. J'implore donc chacun d'entre nous, au sein de l'Assemblée, de prendre dûment en considération les priorités qui y sont énoncées, car elles correspondent parfaitement à l'esprit et à l'essence du thème de la présente session de l'Assemblée.

La Tanzanie reste pleinement engagée et prête à travailler avec la famille des Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité mondiales afin de faire du monde un endroit plus sûr où vivre, non seulement pour nous mais, plus important encore, pour les générations à venir. La Tanzanie est convaincue que le monde doit investir davantage dans le dialogue et la diplomatie pour prévenir et résoudre les conflits armés. Les guerres et les affrontements doivent être évités à tout prix, car en cas de guerre, tout le monde est perdant, y compris les parties non belligérantes. À cet égard, la Tanzanie a contribué et continuera de contribuer aux efforts de rétablissement et de maintien de la paix en Afrique et ailleurs dans le monde. Au mois de mars, la Tanzanie était le douzième contributeur parmi les 125 pays qui participent aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. La Tanzanie exhorte la communauté internationale à accroître son soutien aux initiatives régionales visant à instaurer la paix dans les régions du continent africain déchirées par la guerre. Ceux qui contribuent à alimenter les conflits en Afrique, que ce soit pour tirer profit du commerce des armes ou pour avoir accès aux richesses minérales du sang, doivent être traqués et condamnés ouvertement par l'ONU. En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, la Tanzanie a renforcé sa capacité à faire face au terrorisme transfrontalier en travaillant avec ses voisins et ses partenaires internationaux, notamment à travers le partage d'informations et de stratégies.

Il y a trois jours, nous nous sommes réunis dans cette salle pour un deuxième examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable. Il est décourageant de constater qu'à mi-parcours, nous ne sommes pas en mesure d'atteindre la plupart des objectifs. Le rapport d'étape du Secrétaire général révèle qu'à peine 15 % des 140 cibles sont en bonne voie de réalisation, tandis que 37 % des objectifs ont stagné, voire régressé,

par rapport aux niveaux de référence de 2015. Cette sous-performance appelle à une mise en œuvre et à un partenariat renforcés, notamment en donnant la priorité à un investissement accru dans les ressources humaines.

La Tanzanie s'est pleinement engagée à mettre en œuvre les objectifs de développement durable comme prévu. En juillet, elle a présenté son deuxième rapport national volontaire, qui montre que des progrès significatifs ont été accomplis dans l'ensemble en ce qui concerne les objectifs 2 à 7, comme l'indiquent l'augmentation du taux de suffisance alimentaire, la disponibilité des médicaments essentiels, la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, l'augmentation des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire, les étapes importantes franchies dans la promotion de l'égalité des sexes, l'amélioration de la couverture de l'approvisionnement en eau dans les zones urbaines et rurales et la proportion de la population qui a accès à l'électricité. Toutefois, seuls des progrès limités ont été enregistrés dans le cadre des objectifs 1, 8 et 10. Pour assurer une mise en œuvre réussie des objectifs de développement durable, la Tanzanie est déterminée à prendre des mesures pour améliorer encore l'effort en matière de recettes nationales, tout en capitalisant sur les partenariats public-privé. Nous donnons également la priorité aux investissements dans les secteurs des services sociaux, de l'agriculture, de l'agro-industrie, de la création de valeur ajoutée et de l'infrastructure, ainsi qu'au développement des compétences des jeunes. En outre, l'exploitation de la science, de la technologie et de l'innovation est essentielle pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Les changements climatiques sont devenus la plus grande menace mondiale. Les récentes catastrophes naturelles qui ont dévasté des régions d'un certain nombre de pays partout dans le monde en ont amplifié les terribles effets. À cet égard, la Tanzanie présente ses plus sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples libyens et marocains pour les pertes humaines et matérielles causées par les inondations et les tremblements de terre dans leurs pays. Par ailleurs, le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, récemment publié, a tiré la sonnette d'alarme sur le fait que le monde n'est pas en passe de réussir à rester en deçà de la limite de 1,5 °C pour l'augmentation globale de la température convenue à Paris. Fait inquiétant, le rapport indique également que l'Afrique se réchauffe à un rythme accéléré, supérieur à celui de la planète. Par conséquent, les changements climatiques ont continué à avoir des effets négatifs sur l'Afrique et à entraver ses progrès, et continueront à le faire.

La Tanzanie réitère donc son appel à une action urgente et concertée de la part de toutes les nations pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer les mesures d'atténuation et d'adaptation. Ensemble, nous devons créer un environnement favorable et faciliter les investissements nécessaires pour débloquer les ressources permettant d'intensifier la mise en œuvre de nos engagements climatiques et la décarbonisation de l'économie mondiale. Nous, la communauté mondiale, devons agir de toute urgence. La Tanzanie réitère également son appel en faveur d'une transition énergétique propre, juste et équitable pour l'Afrique.

Les mesures coercitives unilatérales ont des effets négatifs graves sur les économies et les vies innocentes qu'elles visent, en particulier celles des femmes et des enfants, ceux-là mêmes que nous nous sommes engagés à ne pas laisser pour compte. La Tanzanie reste fermement opposée à l'injustice, où qu'elle soit commise et par qui que ce soit. Nous nous opposons à l'imposition de sanctions économiques injustes et d'autres mesures coercitives unilatérales qui portent atteinte à la souveraineté et à la prospérité de tous. Nous restons également solidaires de nos frères et sœurs qui continuent de se voir refuser leur droit à l'autodétermination ou qui vivent sous occupation ou domination. Nous demandons la levée des sanctions injustes et la fin de l'occupation et de l'asservissement. La Tanzanie plaide également pour le règlement pacifique de tous les différends territoriaux conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement inébranlable de la Tanzanie à soutenir l'ONU et ses États Membres dans la mise en œuvre de notre programme mondial commun. Nous appelons les belligérants du monde entier à faire taire leurs armes et leurs missiles et à privilégier la paix. Agissons les uns envers les autres avec humilité et non avec arrogance. Respectons la sagesse traditionnelle qui nous dit qu'un œil pour un œil rend tout le monde aveugle. Agissons ensemble pour faire face à la crise climatique et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous demandons humblement que les voix, les promesses et les solutions formulées et proposées à cette tribune apportent l'espoir aux désespérés, la dignité aux humiliés et la justice à tous et toutes.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Philip Isidor Mpango, Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Keith Rowley, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Rowley (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : C'est un honneur de m'adresser à cette assemblée d'États à l'occasion de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale. Je me tiens devant l'Assemblée pour parler au nom d'une nation fière qui célèbre la direction de l'Assemblée générale pour l'année à venir par un fils de la Trinité-et-Tobago. Nous sommes fiers de vous, Monsieur le Président. Je vous renouvelle mes chaleureuses félicitations au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Trinité-et-Tobago et vous assure de notre plein soutien. J'exprime également notre profonde gratitude à votre prédécesseur, S. E. M. Csaba Kőrösi, pour avoir dirigé avec compétence nos travaux au cours de la soixante-dix-septième session.

Qu'il me soit permis d'exprimer nos plus sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples marocains et libyens, ainsi que notre solidarité à la suite des récentes tragédies survenues dans leurs pays, qui ont entraîné d'importantes pertes en vies humaines et en moyens de subsistance, ainsi que la destruction de biens.

À mi-parcours de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, une réflexion approfondie laissera à de nombreux observateurs le sentiment pessimiste que le monde est en péril et que nous risquons véritablement d'échouer à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Nous avons assisté à une série de crises en cascade dans de nombreuses régions du monde. Le Secrétaire général a récemment tiré la sonnette d'alarme en déclarant que la période de réchauffement de la planète était terminée et qu'une période d'ébullition mondiale était arrivée. Les investissements dans les instruments de guerre ont largement dépassé les investissements dans les instruments de paix et de consolidation de la paix. Certains longs conflits se poursuivent sans aucun signe de cessez-le-feu, tandis que d'autres continuent d'éclater et de s'intensifier, avec des conséquences inquiétantes. Tout

cela contribue à l'affaiblissement de l'esprit de multilatéralisme au sein des Nations Unies, objectif pour lequel l'Organisation a été créée. Nous avons vu des lueurs d'espoir s'éteindre dans les ténèbres du désespoir, où les plus vulnérables de la population mondiale doivent payer le prix le plus élevé. Les cartes du système financier international sont toujours lourdement empilées contre le Sud, ce qui empêche ces pays de parvenir à une croissance économique et à un développement durable. Dans ce contexte, je pose la question suivante : est-ce là l'héritage que nous voulons laisser aux générations futures ?

La Trinité-et-Tobago, en tant que Membre responsable de l'Organisation, s'est engagée à apporter sa contribution à la réalisation du développement durable et de la paix et la sécurité internationales pour tous. Cependant, notre capacité de naviguer en toute sécurité vers le port du développement durable d'ici 2030 a été entravée par des défis et des menaces, dont certains sont existentiels. L'une de ces menaces est la prolifération et l'utilisation dans notre société d'armes à feu illégales qui, tout comme dans d'autres juridictions, causent des souffrances indicibles à de nombreuses familles et communautés, ainsi qu'à la nation dans son ensemble. Aujourd'hui encore, nous avons perdu cinq membres d'une même famille, tués par un assaillant muni d'une arme d'assaut.

La situation s'est aggravée en grande partie à cause de l'accélération de la disponibilité commerciale de ces armes, associée au trafic illégal des pays de fabrication vers les territoires presque sans défense des Caraïbes. Avec une population de 1,4 million d'habitants, la Trinité-et-Tobago a connu plus de 600 meurtres l'année dernière, dont 90 % ont été commis avec des armes de poing ou, de plus en plus, avec des armes d'assaut. En dépit de tous nos efforts et de l'utilisation massive de nos ressources déjà limitées, nous avons déjà enregistré plus de 400 meurtres violents commis à l'aide d'armes à feu cette année. C'est là une crise commune à la quasi-totalité des territoires de la Caraïbe, qui doit être ajoutée aux défis qui empêchent d'atteindre avec succès l'un ou l'autre des objectifs de développement durable déjà identifiés. La Trinité-et-Tobago, tant à titre individuel que dans le cadre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a tenté de concevoir des solutions et des interventions pour relever ces défis de manière efficace et holistique. C'est pourquoi, au début de cette année, nous avons organisé un symposium régional de la CARICOM sur la criminalité et la violence en tant que problème de santé publique, car nous avons estimé qu'il nous incombait de promouvoir et d'encourager le dialogue visant à réduire la violence et à prévenir la criminalité dans notre société. Dans ce

contexte, nous sommes conscients de la nécessité d'une coopération à tous les niveaux.

En conséquence, la Trinité-et-Tobago reste pleinement attachée au Traité sur le commerce des armes et à ses objectifs déclarés. Nous nous réjouissons également à l'idée de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires régionaux et internationaux, en particulier les États-Unis, afin de réduire d'urgence le commerce illégal d'armes à feu illégales, dont la plupart sont produites par des fabricants et des promoteurs d'armes à feu basés dans ce pays. Nous reconnaissons et apprécions à sa juste valeur le soutien récent et continu des États-Unis, qui se sont joints à la Trinité-et-Tobago et plus généralement à la CARICOM pour faire face à ce fléau métastasé, qui non seulement perturbe notre sécurité, mais menace notre sentiment de sécurité et même nos États démocratiques.

Nous reconnaissons que la prolifération de la criminalité violente, concomitante à d'autres crises de plus en plus graves, crée des conditions propices à la déstabilisation d'un pays. C'est dans ce contexte que la Trinité-et-Tobago soutient la position de la CARICOM selon laquelle toutes les nations doivent respecter la mer des Caraïbes en tant que zone de paix. Par conséquent, alors que nous menons notre propre combat dans ce domaine, nous restons profondément préoccupés par l'évolution de la situation dans un autre pays membre de la CARICOM, Haïti, laquelle a des conséquences humanitaires, socioéconomiques et sécuritaires d'une gravité inimaginable. Nous saluons la décision du Gouvernement kényan de proposer de prendre la direction d'une mission multinationale en Haïti et nous nous félicitons de la décision des Gouvernements bahamien et jamaïcain de fournir du personnel à cette mission. L'offre d'aide du Rwanda est également importante et louable.

Nous exhortons la communauté internationale à collaborer avec Haïti en vue de trouver une solution crédible à la crise actuelle, qui puisse garantir que le pays et son peuple ne soient pas laissés pour compte. Je voudrais rappeler à tous l'exhortation du célèbre calypsonien de la Trinité-et-Tobago David Rudder dans sa chanson classique intemporelle « Haïti », dans laquelle il dit « Haïti, je suis désolé », et continue par ces paroles :

« Je refuse de croire que nous, les bonnes gens / Allons toujours détourner nos cœurs et nos yeux / Haïti, je suis désolé / Nous t'avons mal compris / Un jour, nous tournerons la tête / Et nous regarderons en toi ».

Ce jour est arrivé. Ce jour, c'est aujourd'hui. Nous, les Nations Unies réunies ici, devons autoriser à titre prioritaire l'aide extérieure dont Haïti a désespérément besoin. Comme partout ailleurs dans le monde, Haïti mérite la

paix. Haïti mérite la prospérité. Haïti mérite le progrès et Haïti mérite la durabilité. Haïti a besoin de l'intervention des Nations Unies maintenant. Je tiens à assurer l'Assemblée que la Trinité-et-Tobago, en tant qu'intermédiaire honnête, reste pleinement engagée à travailler avec le Gouvernement haïtien et toutes les autres parties prenantes pour parvenir à une solution locale qui puisse résoudre de manière globale la crise dans ce pays.

La Trinité-et-Tobago est d'avis que pour rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale, il faut une adhésion universelle à la Charte des Nations Unies et au droit international. Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États doit être primordial et permanent. C'est dans ce contexte que nous continuons à exprimer notre consternation et notre déception face à la poursuite des hostilités à la suite de l'action militaire menée contre l'Ukraine. Bien que nous soyons géographiquement éloignés de la menace du conflit, nous ne sommes pas pour autant épargnés. Il est en effet décevant que l'Initiative de la mer Noire, qui a contribué à stabiliser les prix des denrées alimentaires au niveau mondial et a potentiellement protégé des millions de personnes de la menace de la famine et de l'inanition, ait été interrompue. Nous avons observé avec une grande inquiétude que les prix alimentaires mondiaux ont augmenté en juillet pour la première fois depuis des mois. Cette situation est une préoccupation majeure pour la CARICOM, car nous reconnaissons que la sécurité alimentaire reste une question cruciale pour notre région et constitue un élément essentiel dans notre quête de mise en œuvre du Programme 2030.

Il est également regrettable qu'après tout ce temps, une solution crédible au conflit israélo-palestinien n'ait toujours pas été trouvée. À cet égard, la Trinité-et-Tobago exprime une nouvelle fois son soutien résolu à la solution des deux États fondée sur la compréhension, la tolérance et le respect mutuels, qui servirait de base à Israël et à la Palestine pour vivre en voisins pacifiques et responsables. Nous continuons d'exhorter les deux parties à s'engager à nouveau en faveur d'une solution juste, durable et globale qui puisse garantir la paix, la prospérité, le progrès et la durabilité pour tous.

L'année 2023 marque deux étapes très importantes pour la communauté internationale, puisque nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome. En tant que pays qui défend depuis longtemps la Cour pénale internationale, la Trinité-et-Tobago félicite cette dernière pour ses réalisations. En commémorant cette étape, nous voulons nous souvenir, pour lui rendre hommage, d'un pionnier

exceptionnel de la Cour, feu Arthur N. R. Robinson, ancien Premier Ministre et Président de la République de Trinité-et-Tobago. Nous avons vu suffisamment de preuves pour être convaincus que ses efforts, qui ont abouti en partie à la création de la Cour pénale internationale, n'ont pas été vains. C'est pourquoi la Trinité-et-Tobago continue de soutenir résolument le travail et le mandat de la Cour, car nous pensons que l'accès à la justice est un élément essentiel pour parvenir à une paix durable. Nous continuons donc à exhorter les pays qui ne l'ont pas encore fait à recourir à sa juridiction afin qu'elle puisse remplir pleinement son mandat de Cour véritablement universelle.

Si nous reconnaissons que la Cour pénale internationale constitue une lueur d'espoir pour l'accès à la justice, nous reconnaissons également qu'il est absolument injuste que 75 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la discrimination et le manque de tolérance à l'égard des droits de l'homme fondamentaux existent toujours. Nous restons préoccupés par le fait que, dans certains milieux, les femmes et les filles continuent de se voir refuser les mêmes possibilités que les hommes et les garçons, ce qui entrave notre quête collective de construction de sociétés pacifiques et durables. Il est assez paradoxal que nous essayions de mettre en œuvre le Programme 2030 tout en laissant de côté des composantes importantes de nos communautés. Chacun d'entre nous doit pouvoir vivre une vie sans peur et sans aucune forme de violence, une vie dans laquelle nous sommes respectés et où notre dignité et notre liberté ne sont pas compromises. Ces idéaux doivent également façonner la voie à suivre pour la réconciliation, la vérité et la justice.

Le sous-développement persistant des nations des Caraïbes et de tant d'autres est directement imputable à la dette impayée créée par des siècles d'esclavage et d'exploitation économique des Africains par les Européens. Les descendants de ces personnes peuplent les îles des Caraïbes, où ils luttent avec acharnement contre les rigueurs résiduelles de ces crimes historiques, alors même qu'ils subissent les pires effets des changements climatiques et qu'ils sont constamment menacés d'exclusion des principaux systèmes financiers mondiaux. À cet égard, la Trinité-et-Tobago continue d'appeler à une action audacieuse et décisive afin de garantir une justice réparatrice pour les souffrances indicibles de millions de personnes dans le monde en développement, et nous serions heureux de recevoir le soutien de l'Afrique dans cette quête de justice.

Il est indéniable que les changements climatiques sont une menace existentielle pour nous tous et qu'ils ne connaissent pas de frontières géographiques. Nous savons également que nos peuples, les peuples des petits États

insulaire en développement, ceux qui sont les moins coupables de la crise climatique, sont ceux qui continuent d'être touchés de manière disproportionnée. Les experts nous ont dit que le mois de juillet dernier a été le plus chaud jamais enregistré et que la température des océans a également atteint des niveaux record. Le plus déconcertant, c'est que nous avons pris note avec une inquiétude justifiée de la récente mise en garde des scientifiques selon laquelle, sans une action climatique ambitieuse, nous dépasserons le seuil critique de 1,5 °C. Toutefois, des faits récents ont montré qu'il ne fallait pas imposer aux petites nations insulaires des objectifs « zéro émission nette » trop ambitieux.

Nous devons changer la donne dans ce domaine. Nous avons une responsabilité à l'égard de la survie et de la pérennité de la vie sur cette planète qu'aucune autre génération de dirigeants n'a eue. La vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sera l'occasion de dresser un bilan mondial, qui devra déboucher sur une feuille de route permettant au monde de se rapprocher de l'objectif de 1,5 °C en veillant à ce que les contributions déterminées au niveau national soient alignées sur cet objectif. Les contributions déterminées au niveau national doivent devenir des contributions mises en œuvre au niveau national. La Trinité-et-Tobago est en train de mettre en œuvre son engagement à installer des infrastructures pour fournir de l'énergie durable. Nous demandons instamment aux pays développés d'accroître leur soutien à la deuxième reconstitution du Fonds vert pour le climat. Si ces engagements sont pleinement respectés dans les meilleurs délais, ils contribueront grandement à rétablir la confiance et à raviver la solidarité mondiale, en particulier pour les pays du Sud.

La crise économique mondiale a frappé de plein fouet le monde en développement, les petits États insulaires en développement tels que la Trinité-et-Tobago et ses voisins des Caraïbes étant les plus durement touchés par les conséquences socioéconomiques. C'est pourquoi le prochain programme d'action décennal sera crucial pour garantir que personne ne soit laissé de côté. Nous appelons la communauté internationale à soutenir la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et à parvenir à un plan d'action mondial ambitieux et porteur de transformation qui permettra aux petites nations insulaires en développement de réaliser leurs ambitions en matière de développement durable et d'accéder à une prospérité durable et résiliente. Nous continuerons également à plaider pour que les institutions financières internationales soient sensibles aux circonstances particulières des pays

en développement et aux défis auxquels ils sont confrontés. La Trinité-et-Tobago renouvelle donc son soutien à l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel, à l'initiative de Bridgetown et à tout autre effort visant à répondre aux besoins les plus urgents des pays en développement, y compris ceux qui souffrent du manque de liquidités et de surendettement.

Au début de cette année, la Trinité-et-Tobago a salué l'adoption historique de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Avec ses partenaires de la CARICOM, la Trinité-et-Tobago a participé activement aux négociations. Nous sommes convaincus que lorsque ce traité entrera en vigueur, l'ensemble de l'humanité en bénéficiera.

Le Programme 2030 envisage un partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé. Cependant, il sera impossible pour nos sœurs et frères de Cuba d'atteindre ces objectifs si l'embargo économique, commercial et financier anachronique imposé à ce pays reste en place. Depuis plus de six décennies, le peuple cubain est aux prises avec des perspectives considérablement réduites pour ce qui est de tracer une voie vers la prospérité, des progrès réels et un développement durable. La Trinité-et-Tobago réitère donc son appel à la levée inconditionnelle de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba, et, bien entendu, au retrait de Cuba de toute liste injustifiée d'États qualifiés de parrains du terrorisme.

En dépit des défis auxquels nous sommes confrontés, 2023 a été une année capitale pour la CARICOM. Outre votre élection à la présidence de l'Assemblée générale, Monsieur le Président, nous avons récemment célébré à Port of Spain le cinquantième anniversaire de la Communauté des Caraïbes sur le thème « 50 ans de force : une base solide sur laquelle bâtir ». Il s'agissait en effet d'une confluence d'événements festifs, puisque nous nous sommes tous réjouis de l'élection de membres de la CARICOM dans les organes principaux de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, nous félicitons le Guyana pour son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, ainsi que Haïti et le Suriname pour leur élection au Conseil économique et social.

Guidés par la Charte et l'esprit du multilatéralisme, nous pouvons nous inspirer d'un aphorisme populaire. « Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite ». Si nous parvenons à appliquer

cette maxime, je ne doute pas que nous puissions parvenir à la paix, à la prospérité, au progrès et à la durabilité pour tout le monde. La Trinité-et-Tobago fera sa part du travail. Nous continuons à défendre nos principes, à déployer notre diplomatie et notre leadership au service du bien commun, à faire respecter le droit international et à travailler avec les États Membres dans le cadre de notre engagement à rendre ce monde plus sûr, plus sain et meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Keith Rowley, Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la République hellénique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République hellénique.

M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la République hellénique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Mitsotakis (Grèce) (*parle en anglais*) : Le thème de l'Assemblée générale de cette année nous demande d'accélérer l'action en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde. Je dirais qu'il s'agit d'un objectif louable qui est plus important que jamais. Mais je dois aussi me demander si c'est suffisant. Je pose cette question non pas pour mettre à l'épreuve la patience de l'Assemblée, mais plutôt parce que même si les solutions collectives multilatérales peuvent changer – et changent souvent – la donne, il me semble que trop de ces solutions ne sont pas à la hauteur de nos ambitions. Nos paroles ne correspondent jamais tout à fait à nos actes, et nos réalisations ne répondent jamais tout à fait à nos attentes. C'est comme si les nations des Nations Unies n'étaient pas assez unies.

Cela ne m'apparaît nulle part plus clairement que dans deux domaines essentiels : la lutte contre les changements climatiques et la gestion des migrations, qui seront tous deux au cœur de la candidature de la Grèce à un siège au Conseil de sécurité pour la période 2025-2026. Si elle est élue, la Grèce fera du climat et de la migration des éléments centraux de son mandat au Conseil, tout en se concentrant

sur le droit international et la sécurité maritime. Et ce, parce que, du moins en partie, l'approche collective actuelle de la communauté mondiale en matière de climat et de migration témoigne d'une incapacité de faire coïncider son discours avec son action politique. Étant donné que nous venons de connaître l'été le plus chaud jamais enregistré et que nous parlons plutôt que d'agir lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux principaux moteurs de la migration irrégulière ou même à la mise en œuvre des accords transnationaux existants, nous sommes en fait en train d'échouer.

Nous devons travailler plus dur collectivement pour changer cela. Il y a 12 mois, à cette même tribune, j'avais prévenu que sans coopération multilatérale, les effets dévastateurs des changements climatiques seraient bientôt la norme plutôt que l'exception (voir A/77/PV.10). Douze mois plus tard, cette nouvelle norme est malheureusement déjà là. Cet été, des inondations, des incendies, des vagues de chaleur et des glissements de terrain ont frappé l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord et la Méditerranée, provoquant des destructions sans précédent dans la région, de la Slovénie à la Libye et de l'Italie à la Grèce. Nulle part ailleurs les Grecs n'ont pu le constater autant qu'à Evros, dans le nord-est de mon pays, où le plus grand incendie jamais enregistré dans l'Union européenne a brûlé sans discontinuer pendant près de deux semaines. Au total, 20 personnes ont été tuées, des centaines ont perdu leur maison et leurs moyens de subsistance et une zone plus grande que la ville de New York a été réduite en cendres. Quelque 700 pompiers venus de toute l'Europe se sont vaillamment battus pour contenir ce méga-incendie dévastateur, mais ils n'ont pas réussi à le dompter.

Comme si cela ne suffisait pas, 10 jours plus tard, la Grèce a été frappée par le cyclone Daniel. La région de Thessalie, au centre de notre pays, a reçu en un jour deux fois plus de précipitations qu'il n'en tombe à Londres en une année entière. Il s'agit de la pire tempête qui ait jamais frappé la Grèce depuis plus d'un siècle. Daniel s'est frayé un chemin destructeur non seulement à travers mon pays, mais aussi en Libye, s'abattant sur la ville côtière de Derna, où le nombre de morts s'élève aujourd'hui à plusieurs dizaines de milliers. L'effet de ces événements sur l'ensemble de la zone méditerranéenne est sans précédent, avec des vies perdues, des entreprises détruites, des communautés bouleversées, une cohésion sociale ébranlée et l'écologie fragile de nos habitats naturels les plus précieux gravement compromise. Bien sûr, je reconnais que la crise climatique n'est pas un alibi pour tout, mais la science est claire. Des températures sans précédent, alimentées par le réchauffement de la planète, créent les conditions propices à ces événements catastrophiques.

Il ne s'agit plus d'une crise des plus pauvres ou du Sud. Notre propre combat, très inégal, avec la nature se déroule actuellement dans le sud de l'Europe et dans la région méditerranéenne en particulier.

Telle est la nouvelle réalité des changements climatiques. La Grèce et nombre de nos amis et voisins du pourtour méditerranéen sont aujourd'hui confrontés à des défis similaires à ceux des pays qui nous ont précédés au cœur de la crise climatique. Et comme ces pays, nous avons besoin d'une réponse beaucoup plus coordonnée. En Grèce, nous avons injecté des centaines de millions dans les mesures d'atténuation. Nous avons introduit notre toute première loi sur le climat, et nous sommes à l'initiative de propositions ambitieuses en vue de décarboniser nos îles. Nous nous associons à des multinationales dans la recherche de nouvelles technologies vertes. Nous investissons massivement dans les énergies renouvelables, car étant donné nos atouts naturels que sont le vent, le soleil et la mer, le potentiel est énorme. Pourtant, alors que nous agissons de manière énergique en matière d'atténuation des risques à long terme, nous sommes collectivement coupables de ne pas accorder suffisamment d'importance à l'adaptation à court terme, même si la tâche consistant à devenir plus résilient suppose d'apporter des changements aujourd'hui, et non demain. Après tout, la crise est déjà là. Elle touche nos vies aujourd'hui, et a déjà des incidences notables sur nos économies.

Pour l'Union européenne, cela représente un échec en termes de ressources financières et de politique. Nous ne dépensons que des miettes pour l'adaptation et les secours d'urgence. Nous avons deux fonds qui sont complètement épuisés, et cela doit changer. C'est pourquoi, en début de semaine, j'ai écrit aux dirigeants de la Croatie, de Chypre, de la France, de l'Italie, de Malte, du Portugal, de la Slovénie et de l'Espagne, qui forment avec la Grèce le groupe des neuf pays méditerranéens et méridionaux de l'Union européenne, connu sous le nom de EUMed 9. Dans ma lettre, j'ai proposé deux solutions au problème de l'adaptation à court terme. La première était que nous devons reconnaître que les circonstances exigent désormais que nous agissions en dehors du cadre budgétaire à long terme de l'Union européenne et des règles relatives aux subventions publiques. La seconde était que nous devons mener des efforts à l'échelle de l'Union pour définir et mettre en œuvre un plan stratégique complet, doté de ressources adéquates, qui réponde aux nouveaux défis auxquels nous sommes désormais confrontés.

Mais il ne s'agit pas seulement de l'Europe. Après tout, les problèmes auxquels sont confrontés l'Europe méridionale et l'Afrique du Nord ne sont pas différents de ceux qu'a connus le Canada cet été, ou même le Pakistan

l'été dernier, lorsque ce pays a également subi des inondations catastrophiques. C'est pourquoi j'appelle à la création d'une alliance mondiale pour l'adaptation, une instance qui nous permettra de mener une nouvelle réflexion collective, de renouveler la coopération et d'accéder à de nouveaux financements pour favoriser l'adaptation à court terme avant qu'il ne soit trop tard. Elle pourrait nous permettre d'investir davantage, par exemple, dans le partage de nouvelles technologies de prévision et de modélisation avancées, afin que nous puissions prévoir avec plus de clarté et de précision comment les phénomènes climatiques vont se comporter. Elle pourrait nous renseigner sur l'origine des inondations et sur la direction des incendies. Nous plaiderons pour que la création d'une alliance pour l'adaptation soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques aux Émirats arabes unis. Car ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions vraiment changer les choses, non seulement en tirant des enseignements les uns des autres, mais aussi en partageant les meilleures pratiques et les solutions.

Prenons le numéro d'appel d'urgence de la Grèce, le 112. Lors des incendies dévastateurs qui ont ravagé mon pays il y a cinq ans, il n'existait pas. Toute une ville balnéaire a été rasée et plus de 100 personnes ont péri. Nous avons appris de cette erreur, nous l'avons corrigée, et cet été, le numéro 112 a joué un rôle important dans la réduction des pertes de vies humaines. Je me demande quelle rôle déterminant un tel numéro d'urgence aurait joué à Maui durant les incendies dévastateurs qui ont frappé Hawaï, ou en Libye, par exemple ? C'est précisément ce genre de solutions relativement rentables qui représentent le type d'adaptation technologique dont nous avons besoin à l'échelle mondiale à l'avenir, grâce à des idées simples mais qui sauvent des vies. Tout cela est essentiel car, en fin de compte, la première de nos obligations, c'est la protection de la vie humaine.

Je passe maintenant au deuxième grand défi de notre époque, à savoir les migrations. Mon pays est en première ligne de la crise migratoire mondiale. Au cours de la dernière décennie, la Grèce a fourni un refuge et une protection à des centaines de milliers de personnes réfugiées et demandeuses d'asile. Nos garde-côtes n'ont ménagé aucun effort afin de sauver des dizaines de milliers de vies en mer. Soyons clairs : la Grèce sera toujours un pays ouvert et accueillant pour les personnes qui fuient les persécutions et la violence, ainsi que pour les migrants économiques qui recherchent un nouvel avenir et empruntent les voies légales d'accès. En effet, notre économie a renoué avec la croissance, nous attirons

d'importants investissements étrangers, et mon pays offre de nombreuses perspectives d'emploi. Pour autant, c'est à nous de choisir comment nous voulons pourvoir ces postes vacants, et pas aux bandes criminelles. Il est donc impératif que la communauté internationale unisse ses forces pour établir une stratégie bien plus complète et coordonnée : une stratégie qui s'attaque aux causes profondes de la migration, qui lutte plus efficacement contre la traite des personnes et le trafic de migrants et qui favorise les filières légales de mobilité.

Pour remédier aux causes profondes des migrations, nous devons nous attaquer aux dynamiques politiques, socio-économiques et climatiques néfastes qui se manifestent à la source, dans les pays d'origine, mais aussi dans les pays de transit. Il faut pour cela davantage de partenariats personnalisés, innovants et multipartites qui favorisent le développement durable et renforcent la résilience, en créant des emplois et des perspectives dans les lieux de départ. Personne ne veut partir de chez lui et risquer sa vie pour trouver du travail à des milliers de kilomètres. Concrètement, il faut investir dans les infrastructures, l'éducation, les soins de santé et la transition verte et numérique, autant d'éléments susceptibles de réduire la pauvreté, le chômage et les inégalités. Il faut également proposer des moyens susceptibles d'encourager le développement du secteur privé. Il faut soutenir l'entrepreneuriat et les petites entreprises, sans jamais oublier de promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des femmes.

M^{me} Mbaye Thioune (Sénégal), Vice-Présidente, assume la présidence.

S'agissant des migrations, la politique de la Grèce est stricte mais juste. Notre priorité est d'empêcher la migration irrégulière et d'améliorer l'efficacité des systèmes de retour. Nous nous attachons aussi à faciliter des migrations sûres, ordonnées et légales, tout en traitant rapidement les demandes d'asile. Cette problématique n'est pas près de disparaître. De fait, les dernières semaines ont montré, dans toute la Méditerranée, que, malheureusement, la pression exercée sur nos frontières augmente de nouveau. La prévention des départs doit donc être la première étape. Nous devons briser la logique commerciale des trafiquants et de leurs réseaux si nous voulons empêcher les personnes d'entreprendre des voyages aussi dangereux. Par une action commune, tant bilatérale que multilatérale, nous devons renforcer les contrôles aux frontières et les mécanismes de surveillance afin de détecter et d'intercepter les passeurs et leurs opérations. Pour y parvenir, nous pouvons faire appel aux technologies de pointe, à l'échange de renseignements et à la coopération entre les organismes de contrôle des

frontières. Nous devons aussi renforcer les capacités de mener des enquêtes et de poursuivre les personnes qui tirent profit de la détresse humaine, et perturber les réseaux financiers en améliorant les outils qui permettent d'identifier et de geler les avoirs des trafiquants.

Nous devons adopter une approche qui tient compte de tout le parcours migratoire, en informant la population des dangers que représentent les itinéraires de migration clandestine. En parallèle, et je l'ai déjà dit, nous devons fournir des voies d'accès légales au moyen du regroupement familial, des visas humanitaires et aussi de la mobilité de la main-d'œuvre, ce que la Grèce a mis en œuvre en signant de nouveaux accords bilatéraux avec des pays tels que l'Égypte et le Bangladesh. Mais surtout, si nous voulons résoudre les problèmes en Méditerranée, nous devons travailler avec nos pays partenaires, la Türkiye, bien sûr, mais aussi nos voisins d'Afrique du Nord.

Je souhaite maintenant évoquer les relations de la Grèce avec son voisin oriental, la Türkiye, et je vais le faire dans un esprit d'ouverture. Plutôt que de me tourner vers le passé, je veux aujourd'hui regarder vers l'avenir. Des tensions géopolitiques de longue date subsistent indubitablement entre la Grèce et la Türkiye. Cela dit, nos deux plus grands défis communs, le changement climatique et les migrations, concernent à la fois notre présent et notre futur. Ce sont les propos que j'ai tenus hier au Président Erdoğan, lors de notre rencontre. Que l'on ne s'y méprenne pas : notre principal différend concernant la délimitation de nos zones maritimes en mer Égée et dans la Méditerranée orientale est et reste extrêmement important, mais il peut être réglé conformément au droit international, en particulier à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et dans l'esprit des relations de bon voisinage. Au cours des derniers mois, nous avons bien avancé dans la normalisation de nos relations, et il est dans notre intérêt mutuel de poursuivre dans cette voie.

Quant à Chypre, il s'agit toujours, malheureusement, d'une invasion et d'une occupation illégales, en violation des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous sommes résolument attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de Chypre et à la solution d'un seul État fondé sur une fédération bizonale et bicommunautaire. C'est une question de crédibilité et de détermination que de défendre les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels repose l'Organisation des Nations Unies. La recherche d'une solution équitable, viable et mutuellement acceptable à la question de Chypre reste une priorité absolue pour la Grèce. Nous continuerons par ailleurs à soutenir pleinement les efforts déployés par l'ONU en vue de faciliter la reprise des négociations, toujours sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

J'ai abordé deux des trois sujets de préoccupation les plus importants que nous partageons aujourd'hui en tant que communauté mondiale. Je voudrais conclure en abordant rapidement le troisième sujet.

L'année dernière, dans cette même salle, la plupart d'entre nous ont condamné l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie, un acte d'agression flagrant qui a détruit l'inviolabilité d'une frontière souveraine et a coûté la vie à tant de personnes innocentes. Dans l'ensemble, la communauté internationale s'est fermement opposée à la provocation de Poutine et à sa funeste tentative de réécrire l'histoire. Mais aujourd'hui, la Russie affirme que l'OTAN, l'Union européenne et les autres partenaires qui apportent leur aide à l'Ukraine finiront par perdre l'envie de mener ce combat. Que les choses soient claires : cela ne doit pas arriver et cela n'arrivera pas. Nous ne tournerons jamais le dos à l'Ukraine, car cela reviendrait à abandonner les principes mêmes de paix, de démocratie et de respect du droit international qui sont chers à tant de personnes dans cette salle. Ce message a été très clairement exprimé par les dirigeants de toute la région des Balkans, le 21 août, à Athènes, au sommet régional que nous avons organisé avec le Président Zelenskyy.

En conclusion, qu'il s'agisse de lutter contre les changements climatiques, de gérer les migrations ou de combattre la menace qui pèse sur notre mode de vie démocratique, tous les défis auxquels nous faisons face sont colossaux. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. Nous devons tous agir avec clairvoyance et détermination. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés dans l'espoir qu'un miracle s'accomplisse. J'ai le privilège d'être à la tête d'un pays de taille moyenne qui s'efforce autant qu'il peut de résoudre des problèmes éminemment complexes, mais il est temps que les acteurs les plus importants montent au créneau et tiennent leurs promesses.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République hellénique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Pushpa Kamal Dahal,
Premier Ministre du Népal**

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Népal.

M. Pushpa Kamal Dahal, Premier Ministre du Népal, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pushpa Kamal Dahal, Premier Ministre du Népal, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Dahal (Népal) (parle en anglais) : Je félicite le Président et les membres du Bureau pour leurs élections respectives.

J'exprime également ma profonde gratitude au Secrétaire général, M. António Guterres, pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de consolider l'Organisation des Nations Unies et de promouvoir la cause du multilatéralisme. Le moment ne saurait être mieux choisi pour un débat sur le thème « rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale », en particulier lorsque la confiance et la coopération se font rares et que le monde entier traverse une crise de confiance.

Le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, objectif premier de la Charte des Nations Unies, est aujourd'hui mis à rude épreuve par la résurgence de la concurrence géopolitique, de la polarisation des puissances et du nationalisme économique. Les dépenses en armement progressent, mais les ressources consacrées à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 se sont raréfiées.

Nous devons corriger cette trajectoire et axer notre effort sur nos objectifs communs de paix, de prospérité et de progrès. Il est temps de bâtir la confiance, de promouvoir les partenariats et la collaboration et de faire preuve de solidarité à l'heure où le monde affronte des défis d'une ampleur et d'une nature sans précédent.

Je garde un excellent souvenir de mon intervention devant cette Assemblée en 2008 (voir A/63/PV.11) en tant que Premier Ministre d'un pays qui venait d'opérer des transformations d'une ampleur historique, qui nous ont vus passer d'un conflit armé à un processus de paix inclusif piloté par nous-mêmes, et d'un régime monarchique féodal pluriséculaire à un ordre républicain démocratique, et devenir une démocratie multipartite qui garantit la participation de tous les membres de notre société.

En 15 ans, nous avons parcouru bien du chemin. Nous avons réussi notre transition dans le cadre d'un processus de paix sous direction nationale. En 2015, une assemblée constituante élue a promulgué une Constitution démocratique, qui a consolidé les valeurs universellement reconnues des droits humains, de la démocratie participative, des élections périodiques, de la représentation proportionnelle inclusive, de la liberté totale de la presse, d'un système judiciaire indépendant et de l'état de droit.

Ces deux séries d'élections successives au niveau fédéral, provincial et local ont permis d'accroître, à tous les échelons de gouvernance, la participation des femmes, des dalit, des jeunes et des communautés sous-représentées. Ainsi, par notre action, la représentation des femmes dans les assemblées locales a atteint 41 % du total de leurs membres, alors que la Constitution garantit qu'elle s'établit au minimum à 33 % dans les assemblées provinciales et au Parlement fédéral.

Nous avons clairement affirmé que notre souveraineté repose sur le peuple népalais, qui est la véritable source du pouvoir de l'État. Nous approchons aujourd'hui de la conclusion logique de ce processus de paix qui nous est propre, élaboré et piloté par notre pays. Mener à bien le travail qui nous reste à accomplir en matière de justice transitionnelle est l'une de mes priorités politiques. En tant que Premier Ministre et cosignataire de l'Accord de paix global, je m'emploie à trouver un terrain d'entente et à dégager un consensus entre les principales parties prenantes.

Un projet de loi relatif à la justice transitionnelle a été déposé au Parlement fédéral afin de répondre aux attentes des victimes, de trouver un juste équilibre entre la paix, la justice et la réparation et de garantir que notre société adhère pleinement à ce processus de justice transitionnelle. Ce projet de loi, élaboré à l'issue de vastes consultations, adopte une approche centrée sur les victimes et reconnaît la réparation comme un droit de celles-ci. Dans ce cadre, il n'y aura pas d'amnistie générale en cas de violation grave des droits humains. Notre objectif suprême est de faire régner une paix durable dans notre pays et de favoriser l'harmonie sociale par la paix, la justice et la réconciliation.

J'en appelle à la bonne volonté de la communauté internationale et la prie de nous aider à mener à bien la dernière étape de notre processus de paix, et je l'invite à reconnaître à sa juste valeur ce rare exemple de transformation réussie d'un conflit. La situation politique du Népal s'étant stabilisée, nous nous concentrons désormais sur les objectifs de transformation économique. Nous savons bien que les avancées politiques ne peuvent être portées que par la croissance et le développement socio-économiques. C'est dans cette optique, notamment, que le Gouvernement actuel s'attache à mobiliser toute son énergie et ses ressources en vue d'accélérer le travail de développement et d'assurer une bonne gouvernance.

Nous sortirons de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) d'ici 2026 ; et nous sommes déterminés à faire en sorte que cette sortie soit fluide, durable et irréversible. Nous mettons actuellement la dernière main à la

stratégie de sortie harmonieuse. Nous avons placé les objectifs de développement durable au cœur de notre vision et de nos priorités en matière de développement. Néanmoins, des crises telles que la pandémie de coronavirus (COVID-19), les changements climatiques et le durcissement des rivalités géopolitiques mettent en péril ces avancées chèrement acquises sur la voie de la réalisation de ces objectifs.

Nous appelons donc à un élargissement du soutien international, sous la forme d'aide au développement, d'investissements étrangers directs, de promotion des exportations, d'attribution de droits de tirage spéciaux, de transfert de technologies et d'assistance technique. Le Népal accueille avec satisfaction l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une hausse du financement des objectifs de développement durable de 500 milliards de dollars par an.

En tant que Président en exercice du Bureau de coordination internationale des pays les moins avancés, nous continuons à collaborer activement avec les autres PMA dans toutes les instances appropriées, en particulier au sein du système des Nations Unies, afin de protéger et de promouvoir nos intérêts collectifs. Nous soulignons la nécessité de prendre en compte le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés dans tous les principaux mécanismes et systèmes de développement des Nations Unies, ainsi que dans les cadres de coopération pour le développement de nos partenaires. Nous appelons de nos vœux un régime commercial international juste et équitable qui profite aux PMA. Les mesures coordonnées d'allègement, de restructuration et de conversion de la dette énoncées dans le Programme d'action de Doha doivent être traduites dans la réalité.

Les changements climatiques prennent d'immenses proportions, et le temps presse. Notre inaction ou notre manque d'action auront inévitablement de funestes conséquences pour l'humanité. Par conséquent, nous devons nous donner des ambitions plus élevées et nous engager à les concrétiser dans des délais précis.

Les pays montagneux vulnérables aux changements climatiques, comme le Népal, en subissent de plein fouet les conséquences. L'Himalaya est la source d'eau douce de plus de 2 milliards de personnes. Le réchauffement climatique provoque un recul rapide des glaciers de l'Himalaya. Ce phénomène n'a pas seulement dégradé l'état de nos montagnes, il met aussi en danger les vies et les moyens de subsistance de millions de personnes vivant en aval. Le bilan humain et financier des inondations, des sécheresses et des autres phénomènes climatiques extrêmes est terrifiant.

Pour notre part, nous restons totalement mobilisés en faveur de la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris et de la réalisation de ses objectifs. Le Népal s'est fixé l'objectif ambitieux de parvenir à zéro émission nette d'ici à 2045. Nous avons déjà présenté la version actualisée de notre contribution déterminée au niveau national et nous avons mis nos politiques et plans nationaux en conformité avec celle-ci. Parmi nos priorités figurent la conservation et la gestion durable des ressources terrestres, forestières et hydriques, la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation efficaces et la promotion d'une économie verte et résiliente. Pour ce faire, nous déployons des efforts pour garantir à l'ensemble de nos citoyens l'accès à une énergie propre. La facilité avec laquelle nous pourrions accéder au financement de l'action climatique sera un élément essentiel pour parvenir à un développement à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques. Par ailleurs, il est primordial de mettre en place rapidement le fonds pour les pertes et les préjudices et d'atteindre l'objectif visant à mobiliser 100 milliards de dollars et à doubler le montant des financements pour l'adaptation aux changements climatiques. Paradoxalement, mon pays, le Népal, recouvert à 45 % par des forêts riches en biodiversité et à 15 % par de hautes montagnes, rejette beaucoup moins d'émissions de gaz à effet de serre et contribue véritablement à la préservation de l'environnement, et pourtant, à pâti de la crise climatique, ce qui est injuste. Les contradictions de ce type doivent être réglées au moyen d'un mécanisme d'indemnisation en faveur des pays qui jouent un rôle positif dans la préservation de la planète.

Il est affligeant de constater que les conflits se multiplient entre les pays et au sein de ceux-ci. Le Népal s'élève contre toute menace ou tout emploi de la force contre l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et la souveraineté d'un pays. Les peuples de la Libye, de la Syrie et du Yémen continuent de faire les frais de conflits prolongés, et leurs souffrances doivent cesser. Nous pensons qu'il faut faire en sorte que la trêve conclue au Yémen sous l'égide de l'ONU conduise à une paix pérenne. L'impasse prolongée dans laquelle se trouve la Libye doit céder la place à la paix et à la réconciliation. Le peuple palestinien mérite de vivre dans la paix et qu'il soit mis fin au conflit prolongé auquel il est confronté. Le Népal rappelle qu'il soutient la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU. Nous restons favorables à des solutions pacifiques, justes et durables, élaborées par les pays eux-mêmes, pour résoudre les conflits dans le monde entier. Une paix fondée sur l'inclusion, la reconnaissance des droits, la prospérité économique et la justice a bien plus de chances d'être pérenne.

La prolifération des armes de destruction massive continue de faire peser une menace sur la paix et la sécurité mondiales. La constitution de stocks d'armes nucléaires, l'intensification de la course aux armements et l'augmentation constante des dépenses militaires sont des motifs d'inquiétude. Le Népal renouvelle son appel à l'élimination totale et dans des délais précis de toutes les armes de destruction massive, notamment les armes biologiques, chimiques, nucléaires et radiologiques. En tant que pays hôte du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, le Népal estime que les processus régionaux, y compris le Processus de Katmandou, renforcent le régime de désarmement mondial.

Le vide en matière de gouvernance internationale du cyberspace et de l'intelligence artificielle exige une réglementation multilatérale. Étant donné que l'intelligence artificielle est une technologie à double usage, des délibérations éclairées sur la prévention de son utilisation à des fins potentiellement malveillantes et sur le renforcement de la coopération internationale s'imposent de toute urgence. En outre, le Népal condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et nous appelons à la conclusion d'une convention générale mondiale contre le terrorisme dans les plus brefs délais.

L'engagement du Népal en faveur de la protection et de la promotion des droits humains est total et indéfectible. Nous sommes favorables à une approche intégrée qui englobe la démocratie, le développement et les droits humains. Le Népal attache une grande importance à la sûreté, à la sécurité, à la dignité et au bien-être des travailleurs migrants et nous appelons à la mise en œuvre effective du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Les principes de l'accord de Panchsheel, le non-alignement, la Charte des Nations Unies, le droit international et les normes de la paix mondiale continuent d'éclairer la politique étrangère du Népal. La concorde, la cordialité et la fraternité sont les fondements de notre action au niveau international. Nous voulons promouvoir les relations avec nos voisins et tous les autres pays amis sur la base de l'égalité souveraine, de la non-ingérence et du respect mutuel. Nous restons fermement attachés au multilatéralisme, avec l'ONU en son centre. Fidèle à ses engagements, le Népal n'a cessé de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales en participant régulièrement aux opérations de maintien de la paix autorisées par l'ONU depuis 65 ans. En tant que deuxième plus grand pays fournisseur de contingents ou de personnel de police, nous avons toujours déployé nos forces de maintien de la paix chaque fois que nous avons été sollicités

et sans aucune réserve, même dans les situations les plus difficiles. Notre personnel de maintien de la paix s'est forgé la réputation d'être particulièrement dévoué, professionnel et compétent, ce qui a été amplement reconnu par l'ONU et par les gouvernements et les sociétés qui accueillent les missions de maintien de la paix. Nous renouvelons notre appel en faveur d'une répartition équitable des postes de direction au Siège et sur le terrain pour les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

Nous savons que l'architecture actuelle de gouvernance mondiale reflète, dans une large mesure, le monde d'hier. Une réforme rapide est essentielle pour que nos institutions multilatérales gardent leur pertinence et correspondent aux réalités de notre époque. Le Népal est favorable à une réforme du Conseil de sécurité, afin de le rendre plus représentatif, démocratique, transparent et responsable. Nous appelons à la revitalisation de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social dans la perspective d'étoffer le rôle de ces deux organes essentiels. Nous avons besoin d'un multilatéralisme inclusif et efficace, mieux à même de répondre aux besoins de l'humanité et de la planète. La réforme structurelle de l'architecture financière internationale se fait attendre depuis longtemps. Les pays en situation particulière, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, doivent être entendus et bénéficier d'une véritable représentation. Seule une architecture financière internationale plus démocratique, plus inclusive, plus équitable et plus représentative peut remédier à nos inégalités et à nos lacunes profondément enracinées.

Pour terminer, il est de notre responsabilité collective d'instaurer la paix et la prospérité au bénéfice de toutes et tous, en tous lieux, et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Népal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Pushpa Kamal Dahal, Premier Ministre du Népal, est escorté de la tribune.

Allocution du cheik Ahmad Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

S. A. le cheik Ahmad Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le cheik Ahmad Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le cheikh Al-Sabah (Koweït) (parle en arabe) : Avant toute chose, l'État du Koweït souhaite présenter ses plus sincères condoléances et sa profonde sympathie au Royaume du Maroc, pays frère, pour les victimes du récent tremblement de terre qui a fait des milliers de morts et de blessés. Je tiens également à exprimer nos condoléances et notre sympathie à nos frères de l'État de Libye pour les pertes qu'ils ont récemment subies à cause des tempêtes et des inondations dévastatrices, qui ont elles aussi fait de nombreuses victimes. Nous prions Dieu d'avoir pitié de l'âme des victimes et d'alléger les souffrances de leurs familles, et nous souhaitons un prompt rétablissement à toutes les personnes blessées.

J'ai le plaisir de féliciter M. Dennis Francis et son pays ami pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Nous sommes convaincus que sa vaste expérience des affaires internationales saura l'aider à conduire nos travaux avec sagesse et compétence. Je voudrais également saluer le travail accompli par son prédécesseur, M. Csaba Kőrösi, tout au long de sa présidence de la session précédente. En outre, je tiens à exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts constructifs et l'exceptionnel dynamisme dont il fait preuve, notamment dans le cadre de l'action qu'il mène pour réaliser la noble mission de l'Organisation, sur la base de la Charte des Nations Unies, au service du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Depuis cette tribune, je m'adresse une nouvelle fois à la communauté internationale pour évoquer les défis et les obstacles auxquels le multilatéralisme est confronté sur la scène internationale, des défis qui mettent à l'épreuve notre capacité même de survivre et d'avancer, sous peine de nous retrouver dans une impasse. Les dangers et les menaces qui pèsent actuellement sur le monde, notamment les conflits entre États, la prolifération des armes de destruction massive, la recrudescence du terrorisme et les niveaux élevés de pauvreté, mais aussi les menaces que représentent les catastrophes naturelles et les changements climatiques et les problèmes liés à l'insécurité alimentaire, sans oublier les risques émergents qui pèsent sur la cybersécurité, nous obligent à mettre en place une coopération internationale fondée sur le partenariat et la responsabilité. À cet égard, nous tenons à souligner

l'importance de l'initiative du Secrétaire général intitulée *Notre Programme commun* (A/75/982). Recensant les défis auxquels la communauté internationale se heurte et qui nécessitent une action concertée pour y remédier aux niveaux national, régional et international, ce rapport a pour objectif de tirer parti du patrimoine de l'Organisation qui est la nôtre et de ses différents outils et mécanismes.

Fidèle à son attachement au principe de bon voisinage, l'État du Koweït aide depuis près de 20 ans l'État frère d'Iraq à retrouver la place qui lui revient, sur les plans régional et international, afin de réaliser les espoirs et les aspirations de son peuple frère. Cependant, nous avons été surpris par l'arrêt de la Cour suprême fédérale d'Iraq portant sur l'inconstitutionnalité de la loi ratifiant l'Accord sur la réglementation de la navigation dans la zone de Khor Abdullah, qui a été conclu entre le Koweït et l'Iraq en 2012, puis ratifié et déposé auprès de l'Organisation des Nations Unies en 2013. Cet arrêt comporte plusieurs erreurs historiques au sujet de l'État du Koweït. Nous avons également été surpris par la décision du Gouvernement iraquien, prise il y a quelques jours, d'annuler le Protocole d'échange en matière de sécurité conclu entre les forces navales koweïtiennes et iraquiennes en 2008, une décision qui aura des conséquences négatives sur la sûreté maritime et la navigation dans le Khor Abdullah.

À ce sujet, l'État du Koweït considère que l'accord sur la navigation maritime dans le chenal de Khor Abdullah et le protocole de sécurité doivent rester valables, compte tenu de leur importance pour le maintien de la sécurité et de la sûreté maritimes. Ils peuvent contribuer à prévenir le chaos et à éviter les violations de frontières et les éventuels trafics d'armes et de stupéfiants, qui sont une source de revenus pour diverses milices terroristes. Depuis cette tribune, symbole de la diplomatie multilatérale qui contribue au maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Koweït affirme la nécessité pour le Gouvernement iraquien de prendre d'urgence des mesures fortes et concrètes afin de remédier aux conséquences de sa décision sur le protocole de sécurité et aux erreurs historiques qu'elle contient, et ce de manière à préserver des relations de bon voisinage.

Dans le même temps, mon pays souligne l'importance de garantir la sécurité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de nos deux pays, ainsi que le respect des accords qu'ils ont conclus et des résolutions internationales pertinentes, en particulier la résolution 833 (1993) du Conseil de sécurité, qui fixe la démarcation de la frontière terrestre et maritime entre les deux pays jusqu'au marqueur 162 de la frontière maritime. Nous appelons en outre l'Iraq, pays frère, à faire preuve de bonne foi et à continuer de participer aux réunions des équipes techniques chargées de la

délimitation de la frontière au-delà du marqueur 162, dans le respect des lois et des conventions internationales pertinentes. L'État du Koweït se réserve le droit de prendre les mesures juridiques et internationales appropriées pour défendre ses droits légitimes et légaux, conformément aux résolutions internationales et aux normes du droit international, que nous avons toujours respectées et appliquées dans nos relations avec tous les États.

Nos frères du peuple palestinien libre souffrent depuis 75 ans en raison de l'incapacité de la communauté internationale à mettre en œuvre les résolutions de la légitimité internationale. Ils souffrent aussi des pratiques de l'occupation israélienne, qui violent toutes les normes et conventions internationales. À cet égard, nous insistons sur la place centrale qu'occupe la question palestinienne dans les mondes arabe et musulman. En ce qui concerne la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale, mon pays a déposé un exposé écrit à la Cour internationale de Justice sur les conséquences de l'occupation israélienne et sa violation persistante du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Nous soulignons notre position, ferme et fondée sur des principes, en faveur des droits du peuple palestinien, sur la base des résolutions de la légitimité internationale et de l'Initiative de paix arabe, jusqu'à la création d'un État palestinien indépendant, ayant Jérusalem-Est pour capitale, à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967.

Le pays frère du Soudan est le théâtre d'événements tragiques imputables à un conflit armé, ce qui est une source de grande préoccupation. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées de mettre un terme immédiat aux hostilités et de reprendre le dialogue et un processus politique pacifique afin de protéger la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale du Soudan. Nous renouvelons notre appui à toutes les initiatives régionales et internationales prises à cette fin, et notamment à l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite et des États-Unis.

Concernant la situation au Yémen, pays frère, nous réaffirmons notre soutien à l'action menée par l'ONU, par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, en vue de relancer le processus politique et de trouver une solution globale, fondée sur les trois cadres de référence convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), et ce afin d'assurer la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale du Yémen.

En ce qui concerne la Syrie, nous souhaitons rappeler l'importance d'intensifier les efforts en vue de parvenir à une solution politique prise en main par les Syriens, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2254 (2015).

Sur le plan régional, afin de conforter le principe de bon voisinage inscrit dans la Charte des Nations Unies, nous souhaitons renouveler notre appel à la République islamique d'Iran pour qu'elle prenne des mesures sérieuses visant à rétablir la confiance, à entamer un dialogue fondé sur le respect des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et à maintenir la sécurité et la liberté de la navigation internationale. Mon pays souhaite également souligner que la propriété des ressources naturelles dans la zone submergée contiguë à la zone partagée entre le Koweït et l'Arabie saoudite, dont fait partie l'ensemble du gisement de Dorra, est exclusivement partagée entre l'État du Koweït et le Royaume d'Arabie saoudite. Ces deux pays sont les seuls à avoir pleinement le droit d'exploiter ces ressources naturelles. L'État du Koweït réaffirme en outre son rejet catégorique de tout droit revendiqué par d'autres parties concernant ce champ ou la zone immergée contiguë à la zone partagée entre l'État du Koweït et le Royaume d'Arabie saoudite.

Nous espérons renforcer le dialogue international afin de pouvoir diffuser une culture de coexistence, de tolérance et de paix à tous les niveaux. Pourtant, les adeptes de l'islam continuent de subir des attaques provocatrices irresponsables de la part d'extrémistes qui ont brûlé des exemplaires du Saint Coran dans les capitales et les villes de certains États, sous le prétexte fallacieux de la liberté d'expression et d'opinion. Il convient d'agir à l'échelle internationale avec l'intention de prendre des mesures fortes pour mettre fin aux discours de haine et à la mésinformation médiatisée qui visent les musulmans.

Dans le cadre de sa vision du développement, qui a pour titre « Un nouveau Koweït », l'État du Koweït surveille tous les indicateurs économiques et financiers internationaux pour faire du Koweït un centre financier, commercial et culturel capable de jouer un rôle aux niveaux régional et international. Dans cette optique, la politique étrangère s'inscrirait dans un processus de développement plus étoffé, ancré dans la diplomatie et étayé par des initiatives qui s'inspirent du patrimoine humain et culturel que nous ont légué nos pères fondateurs.

Considérant la dégradation de l'environnement dont souffre notre planète, mon pays a accompli, de manière volontaire et réfléchie, de réels progrès dans le respect de ses engagements conformément aux capacités

dont il dispose, en particulier dans les secteurs de l'industrie, des transports et du pétrole, l'objectif étant de limiter la pollution, de diversifier les sources d'énergie et d'améliorer leur efficacité, et d'utiliser des énergies renouvelables et des énergies de substitution. Nous nous sommes également engagés à atteindre la neutralité carbone dans le secteur pétrolier d'ici 2050. Les États membres du Conseil de coopération du Golfe ont toujours été les premiers à défendre la communauté multilatérale internationale, car ils sont convaincus de l'importance de travailler ensemble afin de relever les défis communs.

Nous aspirons au succès de la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28), qui se tiendra à Doubaï, aux Émirats arabes unis, pays frère. Nous comptons sur la communauté internationale pour mobiliser le soutien nécessaire aux orientations pertinentes afin de mettre en œuvre les différents éléments de l'Accord de Paris. Mon pays salue la déclaration du Royaume frère d'Arabie saoudite concernant la création d'une organisation mondiale de l'eau qui, sise à Riyad, sera chargée de veiller à la convergence des efforts menés par les pays et les organisations face aux défis qui se posent en matière de gestion des ressources en eau, afin d'en garantir la durabilité. Je tiens en outre à faire part de la gratitude de mon pays à l'État frère du Qatar, qui accueillera une exposition d'horticulture ayant pour thème « Désert vert, meilleur environnement », dans l'objectif de promouvoir des solutions innovantes pour assurer les perspectives à long terme des zones désertiques.

Pour terminer, l'État du Koweït croyant fermement en l'égalité, la justice et les droits humains, nous espérons recevoir le soutien des États Membres de l'Organisation des Nations Unies lors des élections qui se tiendront en octobre prochain, afin que l'État du Koweït devienne membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2024-2026. Pendant notre mandat, nous nous efforcerons de réaliser les aspirations du monde en développement en jetant des ponts pour la coopération qui conduiront à des solutions inclusives et équitables aux questions des droits humains, sur la base des dispositions du droit international, du droit international humanitaire, du droit international des droits humains et des résolutions de la légitimité internationale, et ce sans faire preuve de sélectivité, sans pratiquer le deux poids, deux mesures, et sans imposer de faits accomplis.

Nous réaffirmons notre attachement au multilatéralisme ainsi qu'aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, l'objectif étant d'améliorer la gouvernance

internationale afin que l'Organisation puisse remplir sa noble mission consistant à maintenir la paix et la sécurité internationales dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S.A. le cheik Ahmad Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

La Présidente par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, S. E. M. Alexander Schallenberg.

M. Schallenberg (Autriche) (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment qui est sans aucun doute l'un des plus difficiles de notre histoire récente. Un simple coup d'œil à l'actualité suffit pour voir que le nombre de conflits violents n'a jamais été aussi élevé depuis la Seconde Guerre mondiale, avec notamment une guerre d'agression à grande échelle menée par la Russie contre l'Ukraine, une crise climatique mondiale grandissante marquée par des phénomènes météorologiques extrêmes dévastateurs sur toute la planète, une augmentation de la pauvreté, des fractures sociales et un recul des droits humains et des progrès en matière de développement qui avaient été chèrement acquis au cours des décennies écoulées. Le monde semble en bien piteux état, et l'on se demande si le pire est encore devant nous.

Oui, nous vivons des temps incertains, une époque entre deux époques, pour ainsi dire. Le vieil ordre décline et un nouvel ordre doit encore émerger. Il m'arrive de comparer notre situation actuelle à un séisme : la planète tout entière tremble, les plaques tectoniques sont en mouvement et nous ne savons pas encore où elles s'arrêteront. Mais nous sentons d'instinct que les lignes de fracture seront, au final, plus larges et plus profondes. Déjà, nos systèmes commerciaux, nos systèmes de sécurité et nos systèmes multilatéraux commencent à vaciller et à se fissurer. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que cette situation ait créé un sentiment d'insécurité et d'inquiétude, et l'impression de vivre en permanence dans un état d'urgence.

En cette époque de transformations, nos concitoyens attendent à juste titre des réponses. J'ai la profonde conviction que c'est à nous, responsables politiques, qu'il incombe de formuler de grandes orientations à la fois réalistes et porteuses d'espoir. Pour cela, nous devons regarder le monde tel qu'il est, avec clairvoyance et lucidité, sans l'embellir. Nous devons également rester sur nos gardes face à ces populistes aux discours polarisants qui

répandent des informations fallacieuses et apportent des réponses en apparence simples à des enjeux complexes ; ces personnes qui veulent nous faire croire qu'il suffit de nier nos problèmes pour les régler, en nous enfermant dans notre tour d'ivoire et en nous coupant de la réalité, que ce soit au sujet des changements climatiques, des technologies de rupture comme l'intelligence artificielle, des liens de dépendances politiques et économiques réciproques ou de la multipolarité croissante sur le plan géopolitique.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux devant les réalités complexes de notre monde actuel. Les remèdes magiques et les solutions miracles n'existent tout simplement pas. Y croire, c'est se bercer d'illusions très dangereuses. Au fond, nous devrions savoir, particulièrement – je le crois – en Europe, que les illusions ne sont jamais un socle ferme pour la politique. Nous en avons eu la douloureuse démonstration le 24 février 2022, lorsque la Russie a brutalement envahi l'Ukraine.

M. Ayebare (Ouganda), Vice-Président, assume la présidence.

Pour un pays comme l'Autriche, neutre sur le plan militaire, tourné vers les exportations et ancré au cœur du continent européen, la coopération est sans aucun doute la solution. Nous savons que pour répondre aux besoins de nos concitoyens, améliorer leur sécurité, créer des perspectives économiques et relever les défis mondiaux, nous devons œuvrer en partenariat avec les autres pays. C'est pourquoi nous sommes si profondément investis dans le multilatéralisme. De fait, le multilatéralisme est inscrit dans l'ADN autrichien, notamment parce que Vienne accueille avec fierté l'un des sièges de l'ONU et plus de 50 organisations internationales.

Nous savons que l'ordre international fondé sur des règles est notre seul bouclier protecteur dans un monde dominé par la loi du plus fort, l'unilatéralisme et l'usage de la force. Je crois sincèrement que personne dans cette salle ne peut nier que l'ordre international fondé sur des règles, malgré toutes ses imperfections, j'en conviens, nous a plutôt bien servis au cours des huit dernières décennies : grâce à une économie mondiale libre et ouverte ; grâce à la diplomatie préventive et au maintien de la paix, qui ont apporté la stabilité dans nos régions, un travail que les Casques bleus autrichiens accompagnent depuis 1960 ; grâce à un réseau de traités et d'accords internationaux portant sur des questions aussi diverses que le désarmement et les changements climatiques ; et grâce à un système de protection des droits humains établi il y a 75 ans dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et confirmé il y a 30 ans dans la Déclaration et le Programme d'action de Vienne.

Nous devons pourtant nous interroger honnêtement : le système multilatéral est-il encore adapté à son objectif ? Peut-il tenir encore 80 ans ? La réponse est simple mais elle nous donne à réfléchir : non, cela est impossible et cela n'arrivera pas. Nous devons réformer ce système afin de le préserver. En effet, nous voyons bien, et je l'entends avec force ici même, que l'ordre international fondé sur des règles n'est pas assez représentatif. Le Conseil de sécurité n'est plus à l'image du monde d'aujourd'hui. Il doit offrir une place à un plus grand nombre de pays exclus au moment de sa création, particulièrement en Afrique. Je peux assurer aux membres que l'Autriche continuera à militer en faveur de cette réforme, notamment par notre candidature à un siège non permanent au Conseil en 2026.

Le système multilatéral n'est pas suffisamment entreprenant ou efficace. Il ne s'est guère avéré utile dans certaines situations comme en Afghanistan, où les femmes sont systématiquement privées de leurs droits les plus fondamentaux à l'éducation et à la participation à la vie publique, et dans la région du Sahel, en proie à une série de coups d'État qui ne profitent qu'aux généraux, et aucunement aux citoyens. Il a été incapable d'empêcher la Russie, l'un des cinq membres permanents du Conseil, d'envahir son voisin souverain, l'Ukraine, dans un élan d'agression néo-impérialiste.

Je parle ici d'intérêt personnel éclairé. Je suis ici aujourd'hui en tant que représentant d'un petit pays qui a une grande histoire. Après la Première Guerre mondiale, mon pays s'est rétréci, passant d'un empire de plus de 50 millions d'habitants à un État de moins de 10 millions de personnes aujourd'hui et d'une fraction de son ancien territoire. Mais où en est l'Autriche aujourd'hui ? L'Autriche est maintenant un pays prospère et florissant, qui jouit d'un degré élevé de stabilité sociale, de prospérité économique et de protection environnementale. Sa capitale, Vienne, a été élue à maintes reprises ville la plus agréable à vivre au monde.

Je pense que cela envoie un message aux pays et aux dirigeants qui veulent remonter le temps et qui se servent de l'histoire comme d'un prétexte à la violence qu'ils exercent aujourd'hui. Ils font fausse route. Nous ne pouvons pas construire l'avenir en continuant de vivre dans le passé.

Nous, les Autrichiens et Autrichiennes, avons appris de notre histoire. Ce sont précisément ces expériences passées qui font que nous tenons tant au multilatéralisme. Il n'y a tout simplement pas de meilleure option pour préserver notre prospérité et notre sécurité et relever les défis mondiaux. C'est pourquoi nous sommes profondément investis dans nos partenariats

avec nos amis et voisins en Europe et au sein de l'Union européenne, avec des organisations telles que l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, avec nos partenaires stratégiques dans le monde entier et avec des organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé engagés. Nous avons également renforcé notre coopération avec la région Asie-Pacifique et nous collaborons avec nos partenaires africains, dans un esprit de respect mutuel et d'intérêts communs, ce qui est très important.

Au début de mon intervention, j'ai dit qu'il fallait regarder le monde tel qu'il est. La triste vérité est que nous sommes plus divisés que jamais. Trop souvent, même ici dans cette salle, nous nous parlons les uns aux autres, plutôt que les uns avec les autres. Nous parlons au lieu d'écouter. C'est pourquoi je voudrais aujourd'hui que nous nous rappelions toutes et tous pourquoi cette salle a été construite à l'origine : comme un espace de véritable dialogue, et non comme une chambre d'écho ou un club de pays partageant les mêmes idées, un lieu où nous défendons nos principes et nos valeurs, sans pour autant rejeter les autres points de vue. C'est un lieu où nous tenons certes des débats houleux et où nous menons des négociations difficiles, mais où au bout du compte, nous pouvons toujours parvenir à un compromis.

Que les choses soient très claires : je ne me fais pas le chantre du nihilisme ou du réductionnisme moral. Nous savons exactement quelle est notre position. L'Autriche défendra toujours les valeurs et les principes qui lui sont chers, avec fierté et détermination. Je suis profondément convaincu que nos sociétés fondées sur la liberté, le pluralisme et les droits individuels sont le meilleur garant de la sécurité et de la prospérité de nos citoyens. Pour autant, je rejette catégoriquement la logique du « avec nous ou contre nous », l'idée qu'on peut annuler des sociétés et des cultures entières et retomber dans la moralisation, les accusations et le pharisaïsme. C'est une leçon que nous, Européens et Européennes, devons aussi apprendre, et vite.

Ne nous faisons pas d'illusions : le monde n'est pas noir ou blanc. Ce n'est pas si simple. Une telle vision n'est pas, à mon sens, une stratégie responsable pour gouverner. Cela passerait peut-être dans cette bulle que sont les médias sociaux, mais cela ne reflète pas la réalité. Cette vision ne fera que renforcer les franges de nos sociétés, plutôt que le centre. C'est pourquoi l'Autriche continuera à défendre un multilatéralisme raisonnable et pragmatique alors que nous adaptions, renouvelons et recalibrons notre coopération internationale. Tout cela est difficile et exige de l'endurance, une patience stratégique, beaucoup

de clarifications et une bonne dose de réalisme, mais si nous y parvenons, nous en bénéficierons tous et toutes. Nous sortirons de cette ère de transformations plus forts, plus prospères et plus résilients.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, des Tchadiens de l'étranger et de la coopération internationale de la République du Tchad, S. E. M. Mahamat Saleh Annadif.

M. Annadif (Tchad) : C'est un plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui, jour anniversaire de l'adhésion de mon pays, le Tchad, à l'ONU, pour partager nos perspectives à l'Assemblée générale des Nations Unies, lieu par excellence où se discutent les enjeux de notre devenir commun.

Qu'il me soit permis, avant d'aller plus loin, de féliciter S. E. M. Dennis Francis, Représentant permanent de la Trinité-et-Tobago, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session, et de lui souhaiter plein succès dans sa mission au cours de laquelle nous lui garantissons notre soutien sans réserve. Je tiens aussi à féliciter et à remercier S. E. M. Csaba Kőrösi, Président sortant de l'Assemblée générale, pour son brillant mandat.

Je m'en voudrais cependant si j'omettais de rendre un hommage mérité à M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour son engagement et son leadership affirmé dans la conduite de la destinée de l'Organisation, en proie à des défis de plus en plus prégnants et complexes.

Notre rêve commun de bâtir un monde stable et paisible, où doivent s'épanouir les générations actuelles et futures, s'effrite au fil des ans. L'espoir d'une vie meilleure et accomplie, que nous appelons tous de nos vœux, cède de plus en plus le pas à l'angoisse et à l'incertitude. Les conflits armés, le terrorisme, les changements climatiques, les migrations à grande échelle, le sous-développement, la pauvreté, les crises politiques, économiques et financières prennent une proportion sans commune mesure. Tous les jours, nous vivons des scènes atroces et traumatisantes, qui heurtent notre sensibilité humaine. Des milliers de réfugiés et de personnes déplacées fuyant les conflits ou les cataclysmes naturels bravent le froid ou la chaleur avec un mince espoir de trouver un meilleur asile.

À cet instant, les Tchadiennes et les Tchadiens ont une pensée pieuse à l'endroit de leurs sœurs et de leurs frères du Maroc et de la Libye, victimes des dernières tragédies. Ils leur présentent toutes leurs condoléances.

C'est pourquoi nous saluons la pertinence du thème de cette soixante-dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, à savoir : « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde ». Oui, ce thème principal est fort expressif. Les mots mis en évidence ont toute leur signification au-delà de leur charge symbolique. Oui, il est temps de rétablir la confiance et de raviver la solidarité, car de plus en plus l'ONU montre des limites à incarner ces valeurs fortes qui fondent pourtant son essence première. Oui, la confiance est une urgence tant notre monde a perdu ses repères et ses référents, notamment par la pratique de la politique des deux poids, deux mesures. Oui, la solidarité est un impératif de premier ordre tant cette valeur si chère et si précieuse à l'humanité s'est fortement érodée.

Aujourd'hui plus qu'hier, les nations doivent conjuguer leurs forces et mutualiser leurs énergies pour accélérer la mise en œuvre des projets et programmes en lien avec les objectifs de développement durable (ODD). La paix, la prospérité, le progrès et la durabilité collective exigent des investissements forts de l'ensemble de nos nations, notamment de celles qui sont les plus développées. Cette action vivement recommandée devrait se faire sans exclusive et sans préjudice pour que la confiance attendue soit une réalité tangible.

À présent, qu'il me soit permis de partager avec les membres, de manière succincte, l'état des lieux de la matérialisation du Programme 2030 dans mon pays, le Tchad. En effet, dès l'adoption en septembre 2015 du Programme 2030 (résolution 70/1), le Gouvernement tchadien s'est engagé à opérationnaliser les 17 objectifs de développement durable qui en découlent. Cet engagement est conforté par la pertinence des ODD au regard du contexte et des défis de développement au Tchad, notamment dans tous les domaines cibles des ODD, qui sont le développement du capital humain, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population, la gestion durable de l'environnement et la consolidation de la paix et de la stabilité.

Dans cette optique, le Gouvernement inscrit les ODD au nombre des priorités de la prospective « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et du plan national de développement pour la période 2017-2021, prorogé jusqu'en décembre 2023, ainsi que du nouveau plan national de développement en cours d'adoption pour la période 2024-2028.

La mise en œuvre des ODD au Tchad s'est faite malheureusement dans un contexte marqué, entre autres, par la chute des cours des matières premières sur les marchés mondiaux, les attaques répétées de la secte Boko Haram, la crise sanitaire due à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les changements climatiques, les conflits intercommunautaires dans les pays voisins avec effets directs sur notre population ainsi que les conflits politico-militaires.

Cette situation est aujourd'hui aggravée par la guerre en cours au Soudan voisin. À cette date, nous dénombrons plus de 400 000 nouveaux réfugiés en plus des 600 000 réfugiés déjà installés au Tchad depuis plusieurs années. À ces chiffres s'ajoutent les réfugiés venant de notre voisinage immédiat et d'ailleurs. Ainsi, sur une population totale de 17 millions d'habitants tchadiens, près de 2 millions sont des réfugiés. C'est un fardeau bien lourd pour le Tchad. Mon pays en appelle à une action rapide, concertée et globale de toute la communauté internationale pour faire face à cette catastrophe humanitaire, probablement la pire en cours dans notre monde.

Par ailleurs, le Tchad salue l'organisation en marge de l'Assemblée générale de deux sommets : l'un sur les changements climatiques et l'autre sur la couverture sanitaire universelle.

Sur les changements climatiques, le Tchad, à l'instar d'autres États Membres de l'ONU, fonde l'espoir que la dynamique enclenchée par le Secrétaire général sur la nécessité d'une action mondiale contre les changements climatiques permettra de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des directives qui en découlent.

Concernant la couverture sanitaire universelle, engagée de longue date par nos différents pays, elle demeure à terme la solution la plus appropriée pour répondre aux besoins de soins de santé de qualité et accessible à moindre coût pour tous, ainsi que pour renforcer nos systèmes de santé déjà fragilisés par la pandémie de COVID-19. Le Gouvernement tchadien y veille avec toute l'attention requise.

Comme les membres le savent, depuis le décès brusque et tragique du Président Idriss Deby Itno, paix à son âme, le Tchad est engagé dans un processus de transition politique inclusif et transparent. Le premier jalon de cette transition fut la conclusion de l'Accord de Doha entre le Gouvernement et les mouvements politico-militaires, en août 2022. Cet accord a permis le retour aux pays de nombreux Tchadiens, exilés ou réfugiés. Cette volonté politique manifeste de donner à notre pays un nouveau départ et de permettre sa refondation s'est traduite par

la tenue d'un dialogue national inclusif et souverain, qui a rassemblé l'écrasante majorité des forces vives de la nation pendant 45 jours. Aujourd'hui, le Gouvernement d'union nationale issu de ces assises est à pied d'œuvre pour la tenue du référendum constitutionnel qui déterminera la forme de l'État. L'adoption de la nouvelle loi fondamentale ouvrira la voie au rétablissement progressif de l'ordre constitutionnel à l'échéance fixée par le dialogue national inclusif et souverain.

Sous l'impulsion du Chef de l'État, Président de la transition, des réformes hardies, tout à la fois administratives, judiciaires, sécuritaires et militaires ont été exécutées. D'autres sont en cours. Dans l'intervalle, des gestes forts d'apaisement allant de l'ouverture de l'espace politique à la grâce présidentielle ont contribué à détendre le climat au sein de la classe politique. Cette dynamique de dialogue participatif a permis également la mise en place d'un cadre de concertation des partis politiques sur des bases plurielles.

(l'orateur poursuit en arabe)

Concernant la crise soudanaise, le Tchad réitère son appel à un cessez-le-feu durable. Le Tchad estime qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit qui se déroule actuellement dans ce pays frère et voisin. Il appelle toutes les Soudanaises et tous les Soudanais à un sursaut national pour un dialogue politique inclusif.

(l'orateur reprend en français)

Il y a deux jours, plus précisément le 19 septembre à l'ouverture de l'Assemblée générale, le Secrétaire général António Guterres interrogeait la gouvernance mondiale symbolisée par le Conseil de sécurité et le système de Bretton Woods en des termes forts :

« [l']alternative n'est pas entre la réforme et le statu quo. L'alternative est entre la réforme et une fragmentation encore plus grande. C'est la réforme ou la rupture » (A/78/PV.4, p.2).

Qui peut dire plus, face à la recrudescence des rivalités géopolitiques actuelles, avec le risque d'une nouvelle guerre froide dommageable pour la paix dans le monde, alors que le multilatéralisme rencontre une crise grave ? Face à cette dure réalité, le Tchad souscrit à l'appel à la réforme du Conseil de sécurité telle que reflétée dans la position commune africaine connue sous l'appellation de Consensus d'Ezulwini et de Déclaration de Syrte.

Enfin, au nom des principes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, le Tchad encourage l'approche d'une solution basée sur la création d'un État palestinien

indépendant et souverain vivant en sécurité aux côtés de l'État d'Israël. Toujours au nom du même principe, le Tchad réitère son appel en faveur de la levée de l'embargo imposé à Cuba, embargo qui porte préjudice aux populations cubaines.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur de la République togolaise, S. E. M. Robert Dussey.

M. Dussey (Togo) : Qu'il me soit permis avant tout propos, à l'occasion de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale de notre institution commune, au nom de mon pays, le Togo, et de S. E. le Président Faure Essozimna Gnassingbé, d'adresser mes chaleureuses félicitations à M. Dennis Francis, de la Trinité-et-Tobago, pour son élection et son habileté dans la conduite des travaux de cette session.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Mes chaleureuses félicitations vont également non seulement à son prédécesseur, M. Csaba Kőrösi, qui a présidé nos travaux l'année dernière, mais aussi et surtout au Secrétaire général António Guterres, qui fait du mieux qu'il peut pour redonner à l'ONU l'image d'une institution moderne malgré les tergiversations et la complexité du chemin vers la réforme.

(*l'orateur reprend en français*)

Je voudrais aussi présenter les condoléances et le soutien du Président de la République togolaise, M. Faure Essozimna Gnassingbé, et du peuple togolais aux peuples et Gouvernements frères du Royaume du Maroc et de la Libye après le séisme et les inondations dans chacun de leur pays.

Au moment où nous sommes réunis dans cette enceinte, le constat est que notre monde présente un état peu reluisant. Il est profondément malade et son état de pathologie nous interpelle à un niveau de responsabilité aussi élevé que l'Organisation des Nations Unies.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Nos engagements sont-ils à la hauteur de l'ampleur des défis ? Voilà la question que nous ne pouvons pas perdre de vue si notre ambition à l'ONU est vraiment d'améliorer l'état du monde aux fins d'octroyer à nos peuples et à nos différents pays plus d'opportunités, de sûreté, de sécurité et d'assurance. Notre monde est de moins en moins sûr. La confiance et la solidarité entre les nations sont presque en berne, et nous avons la grande

responsabilité de travailler à y remédier en redécouvrant le sens de nos plus nobles engagements.

Le choix et la pertinence du thème qui oriente le débat général de cette soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde », traduit avec clarté et incontestablement l'état non viable, perturbé et instable du monde, mais aussi notre détermination à faire les choses en mieux. L'émergence de nouveaux foyers de tensions dans le monde doit nous interpeller.

(*l'orateur reprend en français*)

Je viens d'un pays, le Togo, et d'un continent aujourd'hui très éprouvé. L'Afrique, oh notre Afrique, Afrique des libertés, Afrique de nos pères, oh Afrique de nos mères, tu es blessée et meurtrie. Notre continent, l'Afrique, fait face à une vulnérabilité multisectorielle : vulnérabilité face à la faiblesse de nos revenus, vulnérabilité due au faible niveau de développement, vulnérabilité face aux crises sanitaires de grande envergure, vulnérabilité due aux effets des changements climatiques, vulnérabilité due à la perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales, vulnérabilité due à l'envahissement de l'espace cybernétique africain par les cybercriminels et la désinformation, vulnérabilité due à la récurrence des conflits armés et à l'actualité de la guerre, vulnérabilité due à la dissémination du terrorisme international sur le continent, qui menace la paix et la stabilité internationales.

Le terrorisme s'est développé de façon inquiétante sur notre continent ces dernières années, au Sahel, dans la région de la Corne de l'Afrique et en Afrique australe. L'Afrique risque de devenir un sanctuaire du terrorisme international et de demeurer le maillon le plus faible du système sécuritaire mondial. Nos États de la côte du golfe de Guinée, longtemps épargnés, ont commencé à payer un lourd tribut au terrorisme.

Aussi, pour répondre efficacement à la menace terroriste, le Togo a-t-il pris des mesures innovantes et multisectorielles contenues dans son document de stratégie de lutte contre l'extrémisme violent, adopté le 5 juillet 2022. Cette stratégie permet de concilier les approches sécuritaires et le développement en alliant à la fois des mesures opérationnelles et légales et des mesures plus souples et plus endogènes. Elle prend en compte le programme d'urgence pour la région des savanes, dont le coût global est évalué à plus de 324 millions de dollars pour la réalisation de divers projets à l'horizon 2025 dans les secteurs

de l'eau, de l'énergie, de la santé, des infrastructures, de l'éducation et de l'agriculture. C'est ici le lieu d'exprimer la reconnaissance du Gouvernement togolais à l'endroit de tous nos partenaires dans la lutte contre le terrorisme et de souhaiter un renforcement constant des différents partenariats pour venir à bout de cette nébuleuse terroriste.

Face aux nombreuses situations de vulnérabilité et crises qui frappent l'Afrique et qui n'épargnent fondamentalement aucun pays du continent, le Gouvernement togolais œuvre sur le plan national à faire progresser le programme de développement à travers une ambitieuse feuille de route pour la période 2020-2025. Le Togo a réalisé un ensemble de projets prioritaires aux retombées économiquement, socialement et structurellement épanouissantes pour nos populations. La santé à travers la mise en place d'une couverture sanitaire universelle, la souveraineté alimentaire, l'inclusion socioéconomique et le travail décent pour l'épanouissement de tous et une prospérité partagée restent les chantiers prioritaires de l'action gouvernementale.

Les efforts du Gouvernement visant à faire du Togo un pays ouvert au monde se poursuivent. Il nous tient à cœur de renforcer la stabilité économique, sociale et démocratique, qui concourt à l'attrait des investisseurs et qui garantit la place du Togo en tant que destination privilégiée.

Les actions multiformes que nous menons s'arriment aux engagements onusiens et africains du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et s'inscrivent dans la quête commune d'un développement durable partagé par tous les Membres de l'ONU. Dans ce programme, une place de choix est accordée à la protection et à la préservation de l'environnement. Il s'agit là de la traduction dans les faits de la détermination du Togo à s'unir à l'effort international en matière de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

Ainsi, pour gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, le Gouvernement togolais a axé ses priorités, d'une part, sur la gestion et la protection durable des écosystèmes marins et côtiers, la réglementation de la pêche, la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens aux phénomènes climatiques extrêmes et, d'autre part, sur la lutte contre la pêche illécite non déclarée et non réglementée et la promotion de l'économie bleue.

En matière de protection durable de l'environnement marin et côtier, le Togo a mis en place un programme régional de gestion intégrée du littoral et de lutte contre

l'érosion côtière. Le Togo ambitionne d'assurer la protection de 90 % de ses côtes à l'horizon 2025.

Enfin, dans le cadre de la préservation et de la restauration des écosystèmes et de la lutte contre la désertification, le Togo a lancé un important programme national de reboisement d'1 milliard d'arbres à l'horizon 2030, interdit l'importation, la commercialisation et l'utilisation du glyphosate et de tous les produits le contenant, et promu l'utilisation des biopesticides et biofertilisants dans notre pays.

Dans le domaine des énergies renouvelables, des partenariats stratégiques et diversifiés ont été noués pour la fourniture de services fiables, modernes et à moindre coût en milieu rural. Ainsi, le fonds d'accès à l'électricité pour tous, dénommé « fonds Tinga », a été créé avec pour ambition de permettre au Togo de garantir à l'horizon 2030 un accès universel à des services énergétiques fiables, durables, modernes et à un coût abordable.

À travers le projet Cizo, des kits d'énergie solaire sont fournis aux populations rurales vulnérables sur toute l'étendue du territoire national, tandis que le Gouvernement poursuit inlassablement l'installation de centrales photovoltaïques et de mini-centrales solaires, contribuant ainsi au renforcement de la part contributive de l'énergie renouvelable dans la politique de gestion énergétique du Togo.

Ainsi, nous tenons à saluer les engagements pris et les annonces faites lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), notamment la création d'un fonds spécifique sur le financement des pertes et préjudices au profit des pays vulnérables durement touchés par les catastrophes climatiques. Il s'agit d'une avancée majeure dans le cadre de la justice climatique tant exigée par les pays en développement.

Toutefois, beaucoup d'efforts doivent être consentis en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation des énergies fossiles, entre autres. À cet égard, nous formons le vœu que la COP 28, prévue à Dubaï en novembre de cette année, nous permette de constater des évolutions significatives dans la mise en œuvre des engagements que nous nous sommes donnés.

Le Sommet sur l'ambition climatique, tenu ici le 20 septembre, est donc venu à point nommé pour témoigner de l'existence d'une volonté réelle d'accélérer la mise en œuvre d'une transition juste vers un monde équitable et plus résilient aux changements climatiques.

Dans un environnement continental aux défis pléthoriques et caractérisé par l'expansion du terrorisme international et l'émergence de nouvelles zones de tension, l'Afrique cherche sa voie et le Togo soutient les efforts de paix en Afrique. Le terrorisme et l'instabilité en Afrique sont un problème de sécurité internationale et ils doivent être traités comme tels par l'Organisation des Nations Unies. Notre région ouest-africaine, où plusieurs États sont en transition dans un contexte sécuritaire volatil, doit être soutenue dans un élan de solidarité active.

Nous devons investir plus dans la paix que nous n'investissons dans la guerre. Si les protagonistes des différents conflits dans le monde nous écoutent, je voudrais leur dire que la guerre est une négation de la dignité de la personne humaine. Emmanuel Kant, ce grand philosophe des Lumières, disait que si les décideurs de la guerre pouvaient envoyer leurs propres enfants au front, jamais il n'y aurait la guerre. Le Togo est un pays de paix et le Togo s'oppose à la guerre, quelles qu'en soient les raisons. Depuis notre indépendance, le 27 avril 1960, jamais le Togo n'a fait la guerre à ses voisins, jamais le Togo n'a agressé ses voisins ou un quelconque pays, jamais le Togo n'a servi de base arrière pour une quelconque agression contre un pays frère.

Le Togo est un pays de paix. La paix est dans l'ADN du peuple togolais. Le Togo a toujours été un pays de médiation, qui favorise le dialogue, la négociation et l'entente entre les peuples et les gouvernements. Le 6 janvier de cette année, 49 soldats ivoiriens ont été libérés grâce à la médiation du Président de la République togolaise, M. Faure Essozimna Gnassingbé, mettant fin à la tension entre les Gouvernements de Côte d'Ivoire et du Mali. Le Togo a accueilli sur sa terre différents pourparlers de paix, et nous pouvons les citer : il y a eu le Tchad en 1982, la Sierra Leone en 1991, le Libéria en guerre en 1991, la Côte d'Ivoire dans les années 2000, etc.

Nous appelons à la désescalade et à la cessation des hostilités dans les différents foyers de tension dans le monde, et en particulier en Afrique de l'Ouest. L'Afrique a trop souffert de la guerre et un minimum de sens des responsabilités doit nous convaincre d'investir dans la prévention et la résolution pacifique des conflits. « La mauvaise chose de la guerre », dit notre auteur, Emmanuel Kant, « c'est qu'elle fait plus de méchants qu'elle n'en peut emporter ».

Les ingérences extérieures sont conflictogènes et facteurs de crise en Afrique. Elles complexifient généralement la recherche de solutions à nos crises et fragilisent les initiatives de solutions africaines aux crises africaines. Elles ne sont plus les bienvenues dans une Afrique

qui a conscience de ses problèmes de paix, de sécurité et de développement. L'Afrique ne veut plus des ingérences extérieures ; l'Afrique veut rester elle-même et maître de son destin.

Sur le continent africain, depuis quelques mois, le Soudan, pays frère, est affecté par un conflit armé qui suscite beaucoup d'inquiétudes. Conscient de l'importance de la paix et de la sécurité pour un développement durable et inclusif, le Togo, qui en a fait des axes principaux de sa politique de développement, a abrité, sous l'égide du Président de la République, M. Faure Essozimna Gnassingbé, en juillet, à Lomé, un dialogue consultatif et de concertation entre les leaders politiques et militaires du Darfour, en vue d'apporter sa contribution à la résolution du conflit soudanais.

Ces consultations ont permis d'obtenir un compromis pour mettre fin aux violences et créer un couloir humanitaire. Afin de parvenir à une pleine exécution des engagements pris à Lomé pour ainsi soulager la souffrance des populations civiles, nous exhortons les parties soudanaises au conflit à privilégier la voie du dialogue et la concertation pour un règlement rapide des différends dans l'intérêt supérieur du Soudan. Nous avons l'espoir que la démarche togolaise, qui vient en appui à d'autres initiatives, contribuera à mettre un terme à ce conflit qui, curieusement, ne bénéficie pas de l'attention dont il devrait faire l'objet de la part de la communauté internationale.

Ces derniers temps sont tout aussi marqués, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, par des dévolutions inconstitutionnelles du pouvoir, avec l'instauration de régimes de transition, dont la réapparition, au-delà des interrogations qu'elle suscite, nous fait l'obligation de repenser nos systèmes de gouvernance.

(l'orateur poursuit en anglais)

Ces questions et bien d'autres seront examinées à l'occasion du « Lomé Peace and Security Forum », dont la première édition est prévue les 21 et 22 octobre, sous le thème du renforcement des transitions vers la gouvernance démocratique en Afrique. L'objectif est d'examiner comment développer des stratégies visant à relever les défis des transitions politiques de manière coordonnée, pertinente et efficace.

Face aux crises politiques et sécuritaires qui transforment l'Afrique, il est plus que nécessaire d'adopter une posture d'adaptation. C'est dans cette logique que le Togo et certains pays ont décidé, à Lomé en mai, de créer l'Alliance politique africaine, qui se veut un cadre de concertation, de dialogue politique et d'actions

communes, fondé sur les liens historiques de fraternité et les principes d'égalité souveraine des États, d'indépendance et d'unité d'action.

(l'orateur reprend en français)

Pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité, nous ne voulons plus revenir dessus. L'Afrique, nous l'avons déjà dit, ne peut plus rester en marge de l'instance à laquelle il revient d'assurer la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité ne peut plus demeurer une simple affaire des vainqueurs et leurs alliés du deuxième conflit mondial. Rien ne peut plus justifier le maintien du statu quo. La structuration idéologique et institutionnelle du monde d'après-guerre est désormais obsolète. Le statu quo ne peut plus continuer.

Nous sommes à une nouvelle ère des relations de l'Afrique et du Sud global avec le monde, et l'Afrique n'entend plus, dans la nouvelle dynamique, rester dans l'ombre d'une quelconque grande puissance. Le temps où d'autres entités prétendaient parler au nom d'une Afrique qu'elles n'écoutent même pas, ici à l'ONU et sur la scène internationale, est révolu. Les partenaires de l'Afrique, nouveaux ou anciens, qui hésitent encore à accepter la nouvelle trajectoire prise par l'Afrique dans le processus d'évolution historique doivent changer d'attitude, d'approche aussi, dans une Afrique qui a profondément changé.

Ces dernières décennies, notre monde a subi de grandes révolutions silencieuses, dont la signification profonde réside dans le renouveau qualitatif qu'elles induisent dans les relations entre les nations, et qui les accompagne dans leur propre histoire. La réalité du monde, c'est qu'il n'y a plus de centres de gravité monopolistiques. Le centre du monde est désormais ici et nulle part ailleurs. Personne n'est le centre du monde. En tout état de cause, ce qui est clair et que nous voudrions rappeler ici, c'est que l'Afrique regarde désormais ses relations avec les grandes puissances par rapport à ses propres intérêts.

(l'orateur poursuit en anglais)

L'année dernière, à cette même tribune, j'ai dit à l'Assemblée que l'Afrique ne voulait plus s'aligner sur les grandes puissances, quelles qu'elles soient (voir A/77/PV.11). Le rôle assigné à l'Afrique au XXI^e siècle est évocateur de l'image qu'ont encore certaines puissances de notre continent : celle de leur zone d'influence. Il faut se préoccuper de la place que l'Afrique occupe sur la scène mondiale. Aujourd'hui, l'Afrique n'occupe pas la place qu'elle devrait occuper sur la scène

internationale. Les grandes puissances veulent réduire l'Afrique à une entité purement instrumentale au service de leurs causes, et elles ne veulent visiblement pas que le continent puisse jouer un rôle important.

Les fractures de l'époque coloniale entre une Afrique dite francophone, hispanophone, lusophone, arabophone et anglophone se sont amenuisées, tout comme les idéologies de l'après-guerre froide qui ont dominé toute la seconde partie du XX^e siècle. Aujourd'hui, l'Afrique veut être elle-même. Nous disons aujourd'hui, comme nous l'avons dit l'année dernière, que nous préférons le terme « africanophone ».

L'Afrique attend plus d'égalité, de respect, d'équité et de justice dans ses relations et partenariats avec le reste du monde, et avec les grandes puissances, quelles qu'elles soient. Aujourd'hui, les Africains veulent être de véritables partenaires. L'Afrique n'a certes pas les mêmes mégaphones que les grandes puissances du monde, mais sa voix compte, et doit compter si l'on veut avoir l'Afrique comme partenaire sur les grands sujets internationaux.

(l'orateur reprend en français)

La question de la réforme de l'architecture multilatérale mondiale préoccupe l'Afrique au point qu'elle sera au cœur du neuvième Congrès panafricain de 2024, prévu à Lomé. Pour ceux qui ne le savent pas, le temps est celui du réveil africain et panafricain. Dans l'élan panafricain, et conformément aux nobles objectifs des pères des indépendances africaines, l'Afrique et les Africains réclament de porter leurs voix, et ceci de façon souveraine, libre et indépendante, sur la scène internationale, et entendent agir en ce sens.

L'Afrique sait ce qu'elle veut. Les peuples africains et du monde du Sud sont frustrés, car ils se sentent insultés, ils se sentent déshumanisés, et parfois, ils se demandent : qui donc êtes-vous pour bafouer notre humanité ainsi ? Qui donc êtes-vous pour nous mépriser ainsi ? Qui donc êtes-vous pour nous humilier ainsi ? Notre organisation commune, l'Union africaine, travaille à porter au mieux l'espoir et la voix d'une Afrique blessée, qui veut être souveraine, libre et indépendante sur la scène internationale, mais nous y travaillons aussi dans le cadre de l'Alliance politique africaine lancée à Lomé, au Togo.

Les rivalités entre les grandes puissances ne doivent pas être d'emblée des rivalités africaines. Tout le défi, pour nous, nations africaines, c'est d'éviter de prendre part à des rivalités qui ne sont pas les nôtres. Il nous faut porter nos propres combats, qui sont, entre autres, la lutte contre le néocolonialisme, la lutte contre

la pauvreté, l'industrialisation du continent et la prospérité économique, le combat pour la paix, la lutte contre la désafricanisation de l'Afrique et pour la renaissance africaine et la dignité, la lutte pour nous libérer définitivement de toute subordination étrangère, et l'engagement pour une meilleure représentativité de notre continent dans le concert des nations et des continents. Nos combats ne sont ni ceux de l'Ouest, ni ceux de l'Est, encore moins ceux d'un quelconque bord ou d'une quelconque partie du monde. Nous devons nous concentrer sur nos combats actuels et à venir.

La politique internationale ne saurait être réduite à un champ caporalisé, où l'on soit obligé de prendre position en faveur d'un camp contre un autre. Nous voulons un système international réformé, fondé sur des valeurs et des principes que respecte tout le monde, et respectueux du droit des peuples de se positionner librement, selon leur convenance, sur la scène internationale. Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes implique le droit de chaque État de se comporter comme il veut sur la scène internationale, dans les limites du respect de ses engagements internationaux.

Sur les grands défis transnationaux de notre siècle, comme les changements climatiques et la lutte contre le terrorisme international, nos vues peuvent rencontrer celles des autres, mais elles doivent demeurer nos vues, profondément réfléchies et arrêtées conformément à nos agendas propres. Il n'est plus question pour l'Afrique que nous voulons et portons de jouer des rôles de second plan dans la dynamique d'évolution du monde. L'Afrique dont je parle n'est plus prête à accepter la propension de certains pays à faire de leurs préoccupations d'ordre géostratégique celles des Africains.

Au demeurant, les défis de notre monde sont grands, et les nouvelles orientations africaines en matière de relations extérieures obéissent à la dynamique d'un renouveau et d'un changement de paradigme. Le temps est celui du réveil africain et panafricain, où notre continent a repris conscience de lui-même et de ses responsabilités internes et à l'égard du reste du monde. L'Afrique a besoin d'un partenariat respectueux de la stricte dignité de chacun. Nous voulons être des partenaires et non des sujets. Nous voulons servir nos peuples et non servir des intérêts étrangers.

Cette nouvelle dynamique n'est dirigée, et nous le disons et le répétons, contre personne. Elle est l'expression d'une Afrique nouvelle, d'une Afrique africaine, africanophone, celle qui se veut libre, souveraine, indépendante et maîtresse d'elle-même. En somme, pour la jeunesse africaine, elle est claire, ces mots sont clairs. Ce sont ceux-ci. Nous sommes fatigués par le paternalisme.

Nous sommes fatigués par le mépris de nos opinions publiques, le mépris de nos populations et de nos dirigeants. Nous sommes fatigués par la condescendance. Nous sommes fatigués par l'arrogance. Nous sommes fatigués, nous sommes fatigués et nous sommes fatigués.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères, de l'éducation et des sports de la Principauté du Liechtenstein, S. E. M^{me} Dominique Hasler.

M^{me} Hasler (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons cette année à un moment où nous sommes confrontés à des défis de plus en plus redoutables. La marge de manœuvre dont nous disposons pour lutter contre les changements climatiques se réduit rapidement. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable stagnent et sont même parfois réduits à néant. Les conflits n'ont jamais été aussi nombreux depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Le nombre de personnes déplacées atteint des niveaux record et l'insécurité alimentaire a doublé depuis 2020. Les enfants n'ont jamais autant souffert, et il est de plus en plus difficile de dégager un consensus politique sur des questions essentielles, chose qui s'avère pourtant urgente.

La capacité de l'ONU de fonctionner en tant qu'organisation chargée d'assurer la paix dans le monde est de plus en plus paralysée. Il est de notre responsabilité commune de préserver l'ordre international pour les générations futures. Ce faisant, nous avons l'occasion de rendre l'ONU plus forte, plus équitable et plus résiliente. Avec les autres États Membres, nous sommes prêts à nous atteler à cette tâche, animés d'un sentiment de profonde responsabilité, mais aussi armés de courage et confiants dans notre capacité de réussir.

Les différents défis auxquels nous sommes confrontés ont un point commun : l'état de droit, qui signifie que les relations entre les États sont régies par le droit, que ce droit est le fruit d'accords internationaux, qu'il s'applique à tout le monde et qu'il y a des conséquences en cas de violation. Tel est l'esprit qui a présidé à l'adoption de la Charte des Nations Unies en 1945 à San Francisco, le traité le plus abouti et le plus important jamais adopté.

Au fond, l'ONU est une organisation de paix. Née des cendres de deux guerres mondiales dévastatrices, elle fait aux générations futures une promesse puissante qui figure dans la Charte des Nations Unies : nous, réunis à l'Assemblée générale, ne permettrons pas que des guerres illégales causent des ravages, des souffrances humaines et de l'instabilité parmi les peuples que nous représentons.

En tant que dirigeants, nous devons faire notre autocritique : déployons-nous suffisamment d'efforts pour concrétiser ces promesses ? La guerre illégale est le plus grand défi que l'Organisation doit relever. Il ne fait aucun doute que la guerre non provoquée et, au fond, de colonisation que la Russie mène contre son voisin, l'Ukraine, Membre fondateur de l'ONU, constitue la violation la plus flagrante et la plus manifeste de l'interdiction de l'usage illégal de la force depuis la création de l'Organisation. Pour nous, faire front commun contre cet acte d'agression, c'est avant tout défendre l'ordre international. Cet ordre est certainement la seule garantie de sécurité, surtout pour nous, petit État, mais aussi pour la communauté internationale.

L'Assemblée est le socle d'un véritable multilatéralisme, fondé sur le principe de l'égalité souveraine de tous les États. À ce titre, elle a su relever admirablement le défi que lui a lancé le Conseil de sécurité lorsqu'il a été paralysé par le recours au veto. Ensemble, nous avons demandé le retrait complet de toutes les forces russes du territoire ukrainien. Ensemble, nous avons défini les paramètres d'une paix juste que nous souhaitons tous voir régner le plus rapidement possible et, ensemble, nous avons établi sur le plan juridique que les agissements de la Russie contre l'Ukraine constituaient un acte d'agression. Nous devons encore franchir ensemble la prochaine étape évidente : faire en sorte que les individus qui ont ordonné cet acte d'agression répondent pénalement de leurs actes, conformément au droit international. Nous poursuivrons nos discussions avec toutes les personnes ici présentes en vue d'atteindre cet objectif. Cela sert l'objectif d'une paix juste pour l'Ukraine conformément aux modalités que nous avons définies à l'Assemblée, mais cela aura aussi un effet catalyseur d'une portée beaucoup plus large.

En garantissant la responsabilité pénale pour les violations les plus manifestes de la Charte des Nations Unies, nous nous protégerons également nous-mêmes, en particulier les petits États parmi nous, ainsi que notre souveraineté et notre intégrité territoriale. L'ordre international repose sur l'interdiction du recours illégal à la force. Pour être efficace, cette interdiction doit être étayée par l'application du principe de responsabilité et de l'état de droit. Cette tâche incombe bien entendu à la Cour pénale internationale, qui a vu le jour il y a 25 ans et est compétente pour juger les crimes les plus graves au regard du droit international, dont le crime d'agression. Nous devons permettre à la Cour d'exercer le plus rapidement possible sa pleine compétence afin qu'elle puisse remplir sa mission en ce qui concerne l'usage illégal de la force.

L'agression est un défi de taille pour tous ceux d'entre nous qui ont signé la Charte des Nations Unies. L'ONU est avant tout une organisation de paix et doit

le rester. Pour des milliards de personnes, ce bâtiment incarne la promesse que nous répondrons collectivement aux individus qui portent ouvertement atteinte à la paix et à la sécurité. C'est pourquoi le Liechtenstein a rejoint l'Organisation il y a plus de 30 ans. C'est la promesse faite à San Francisco aux générations futures, et c'est ce qu'attendent nos peuples. L'ONU a énormément changé depuis sa création. Elle a joué un rôle capital dans la promotion du droit international. Son rôle de fournisseur d'aide humanitaire est devenu irremplaçable. Ses organismes et ses programmes exercent des fonctions d'une importance considérable pour les populations du monde entier. Sa mission principale est et reste néanmoins le maintien de la paix et de la sécurité, et c'est ce rôle que nous sommes appelés à préserver.

La tâche est ardue. Force est de constater que le Conseil de sécurité se trouve souvent dans l'incapacité d'agir. Les divisions politiques profondes entre les membres permanents resteront probablement une réalité pour les années à venir. Les effets pernicieux du droit de veto sont atténués, mais ils persistent et s'avèrent souvent dévastateurs pour les personnes concernées. Le Sommet de l'avenir, qui aura lieu l'année prochaine, sera pour chacun d'entre nous un test collectif déterminant. Nous devons démontrer notre capacité de trouver les moyens d'assurer une action collective lorsque le Conseil de sécurité manque à ses devoirs. L'Assemblée devra par conséquent jouer un rôle central dans l'élaboration d'un nouvel agenda pour la paix. Nous pouvons faire davantage pour aligner les pratiques du Conseil de sécurité sur les règles auxquelles nous avons tous souscrit en rejoignant l'ONU.

Nous sommes fiers d'avoir présenté à l'Assemblée l'initiative relative au veto, qui garantit l'application du principe de responsabilité et l'équilibre institutionnel. Nous devons maintenant veiller à ce que les parties à un différend ne participent pas à la prise de décisions concernant ce différend. Il s'agit là simplement d'un principe énoncé dans la Charte des Nations Unies dont on a fait peu de cas jusqu'à présent.

Ces dernières années, les changements climatiques ont occupé une place de plus en plus importante dans nos discussions. Des sommets successifs ont été organisés dans cette salle à ce sujet. Cette année encore, il nous est rappelé de manière urgente le peu de temps dont nous disposons pour remédier à la crise climatique. Des phénomènes météorologiques extrêmes à l'élévation du niveau de la mer, toutes les régions du monde sont touchées par les changements climatiques. Mais ceux qui ont le moins contribué à la crise sont les plus touchés. Comme l'a déclaré le Secrétaire général Guterres, nous sommes assurément engagés dans

le combat de notre vie. Toutefois, alors que nous sommes réunis ici, nous ne sommes pas en passe de l'emporter. Nous espérons enregistrer des avancées considérables à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Abou Dhabi à la fin de l'année. Cependant, cela ne suffira pas. Le droit doit aussi nous servir de guide en ce qui concerne les changements climatiques. C'est pourquoi nous soutenons fermement la demande d'avis consultatif faite à la Cour internationale de Justice sur la question des changements climatiques. Nous sommes certains que la Cour nous aidera à mieux comprendre les questions juridiques complexes relatives aux changements climatiques et qu'elle contribuera ainsi à notre lutte commune contre cette menace existentielle.

Cette initiative, menée par Vanuatu, est un nouvel exemple de leadership de la part des petits États, qui témoigne d'un multilatéralisme authentique et efficace. Les petits États tels que le nôtre – et nous sommes d'ailleurs majoritaires à l'Assemblée – ont besoin de l'ONU. Mais l'ONU a également besoin de nous, et ce plus que jamais. Ce sont les petits États qui systématiquement regardent au-delà de leurs seuls intérêts nationaux. Nous comprenons que notre réussite ne doit pas avoir pour contrepartie l'échec d'autrui. Nous cherchons toujours à créer des partenariats pour réussir, et nous défendons l'état de droit par intérêt personnel éclairé. À une époque où les alliances se font concurrence, notre capacité et notre volonté de trouver un terrain d'entente sont indispensables au succès futur de l'ONU. Nous pouvons jouer un rôle important dans la conception du Sommet de l'avenir, et nous le ferons.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reste l'une des expressions les plus réussies du terrain d'entente trouvé au cours de la dernière décennie. Il joue un rôle plus important que jamais dans l'élaboration des politiques gouvernementales, et il est profondément ancré dans la conscience de nos populations. Ce programme est probablement l'accord le plus connu conclu par l'ONU au cours des dernières décennies. Pourtant, à mi-parcours du processus de mise en œuvre, le tableau est plutôt sombre. Le nombre de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté est plus élevé qu'avant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous sommes revenus aux niveaux de faim d'il y a 15 ans. Au rythme actuel, il ne faudra pas quelques décennies, mais bien quelques siècles pour parvenir à la pleine égalité des genres. L'absence de progrès dans nos pays se retrouve dans les difficultés que nous éprouvons à trouver un consensus politique sur la voie à suivre. Ces tendances négatives doivent être inversées maintenant. Le Programme 2030 est la seule feuille de route mondiale

dont nous disposons pour surmonter les multiples crises auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui.

Le ferme attachement du Liechtenstein aux objectifs de développement durable s'illustre également par son deuxième examen national volontaire, que j'ai eu l'honneur de présenter plus tôt cette année. Nos dépenses au titre de l'aide publique au développement ont augmenté de 22 % par rapport à 2018. Cela doit contribuer à inverser les tendances négatives dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'éducation, ainsi que de la protection du climat. Tous les projets de loi du Gouvernement sont désormais évalués à l'aune des objectifs de développement durable. Notre engagement en faveur du Programme 2030 est une véritable expression de multilatéralisme, qui doit se reproduire davantage.

L'égalité des genres est un élément central de ce programme. Nous n'oublierons pas les innombrables femmes qui sont victimes de violences et d'oppression dans le monde entier. Nous continuerons de dénoncer les situations de persécution systématique des femmes, de l'Afghanistan à l'Iran. Nous continuerons d'appeler à l'autonomisation des femmes et de soutenir le courage des femmes qui s'élèvent pour exiger des changements politiques, du Bélarus au Myanmar. Nous avons besoin que les femmes fassent entendre leurs voix et jouent un rôle actif dans la politique nationale et sur le plan international à des postes de direction, en particulier au sein des opérations de paix.

La communauté internationale est confrontée à des difficultés majeures qui façonneront notre avenir à tous. Comme nous l'avons souligné au début, en signant la Charte des Nations Unies, nous avons promis aux générations futures qu'elles auraient toutes un avenir prospère. Nous ne pouvons plus nous permettre de rester inactifs et divisés sur des questions essentielles. Nous devons donc poser des questions difficiles et prendre en compte les intérêts divergents. Même s'il n'est pas facile de régler ces problèmes, nous ne devons jamais perdre de vue l'objectif principal de l'ONU, qui est d'instaurer la paix dans le monde. L'accomplissement de cette tâche nécessite la contribution de tous les États, petits et grands. L'état de droit, la démocratie, la justice sociale, la tolérance et la capacité d'engager le dialogue sont des conditions essentielles à la paix. Dans l'esprit de San Francisco, le Liechtenstein continuera à défendre fermement ces valeurs au sein de la communauté internationale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je donne maintenant la parole à la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française, S. E. M^{me} Catherine Colonna.

M^{me} Colonna (France) : C'est un honneur pour moi que de porter devant l'Assemblée générale la voix de la France.

Je le fais en mesurant combien est importante notre assemblée commune, l'Assemblée de toutes nos nations, qui ont décidé d'unir librement leurs destins et d'agir pour le bien commun. C'est dans cet esprit que je m'exprime devant l'Assemblée. C'est l'esprit de ceux qui, il y a près de huit décennies, voulurent sur les décombres du monde faire entrer les relations entre États dans une ère nouvelle ; une ère où chacun comprend que la défense de ses intérêts passe par le respect des principes communs ; une ère où chacun comprend que le fort d'aujourd'hui peut être le faible de demain, où les ennemis d'hier peuvent être les amis d'aujourd'hui. C'est la voie qu'ont su suivre la France et l'Allemagne. C'est une ère où le droit encadre la puissance, une ère où les défis communs de l'humanité sont enfin relevés ensemble, et non dans le chacun pour soi.

C'est ce que nous avons appris à faire en surmontant, en Europe, des siècles de conflit par la coopération et par la confiance. C'est cette recherche du bien commun, c'est cet esprit de l'ONU qui anime l'action internationale de la France. C'est l'esprit d'une puissance confiante dans ses principes, solidaire et toujours disposée à agir collectivement pour le bien commun.

Nos principes, quels sont-ils ? Ils sont ceux que l'Assemblée a réaffirmés à d'écrasantes majorités lorsqu'elle a condamné l'agression russe contre l'Ukraine, à déjà trois reprises. Rien, ni moralement, ni juridiquement, ne pourra jamais justifier d'envahir son voisin, de tenter des annexions par des manœuvres indignes et d'en martyriser la population. La France défend les principes simples d'égalité entre États, de respect de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté, principes avec lesquels personne ne peut transiger.

La France défend aussi le principe de la sécurité alimentaire. Qui pourra croire, malgré la confusion et la propagande que certains répandent à l'envi, que celui qui détruit les céréales et les silos à grains a le moindre intérêt pour la sécurité alimentaire mondiale, alors qu'il en est l'ennemi ? Ce que nous voyons, c'est l'expression d'une brutalité pure, capable d'user de toutes les armes, même celle de la faim, pour tenter de ressusciter sa chimère impérialiste.

Face à cela, d'autres, dont la France, agissent concrètement en finançant les livraisons du Programme alimentaire mondial au bénéfice des États les plus fragiles, agissent en facilitant l'exportation des céréales ukrainiennes par les corridors de solidarité de l'Union européenne, agissent en finançant partout dans le monde

d'ambitieux programmes pour le développement des agricultures locales ou pour le soutien aux cantines scolaires.

La France défend aussi le principe de l'inviolabilité du patrimoine historique des nations, cet héritage des cultures de l'humanité. À Mossoul ou à Tombouctou hier, à Odesa ou Lviv aujourd'hui, partout la France soutient les actions de ceux qui défendent les trésors historiques que la haine menace de détruire.

La France soutient enfin, et je dirais évidemment, le principe de la lutte contre l'impunité des crimes. Notre soutien à la Cour pénale internationale s'exprime partout : au Sahel, pour juger les jihadistes que la France avait fait plier hier et qui de nouveau menacent une région entière ; en Ukraine, bien sûr, où des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sont commis quotidiennement contre la population.

Ce qui se joue en Ukraine nous concerne tous. Si nous laissons nos principes communs être transgressés là-bas, ils le seront partout. Si nous laissons une agression être récompensée, d'autres se produiront, là ou ailleurs.

La guerre d'agression russe est aussi un coup porté aux pays les plus vulnérables. Elle impose aujourd'hui à tous un devoir de solidarité. La France est devenue en 2022 le quatrième acteur de cette solidarité en rejoignant trois puissances amies : les États-Unis, le Japon et l'Allemagne. C'est le résultat d'un patient investissement que je suis fière de vous présenter.

Solidaire, la France l'est face à ceux que la faim menace. L'appel lancé il y a quelques jours pour préserver les infrastructures agricoles ; l'accroissement massif de notre aide alimentaire, portée à près d'un milliard d'euros désormais et qui bénéficie à 67 pays, dont cette semaine encore le Nigéria et le Soudan ; l'accueil prochain de la Coalition pour les repas scolaires à Paris les 18 et 19 octobre ; et la réunion de reconstitution du Fonds international de développement agricole en décembre, avec l'objectif fixé d'une reconstitution à hauteur de 2 milliards de dollars, en témoignent.

Notre action de solidarité vise également à permettre l'accès de tous aux financements nécessaires à la lutte contre la pauvreté et aux transitions énergétiques, dans la ligne du programme ambitieux de l'ONU pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Le Président de la République française a ainsi pris l'initiative du Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial, qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 juin et qui a permis de tracer un chemin pour rehausser les financements publics et privés à l'échelle du défi de la solidarité internationale. Ce sommet a donné

lieu à des résultats positifs immédiats, comme la signature d'un partenariat pour une transition énergétique juste au Sénégal ou encore l'accord trouvé sur la dette de la Zambie.

Des engagements pour lesquels la France s'est mobilisée depuis des années ont aussi pu être tenus. C'est le cas par exemple de la réallocation de 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux. Le Pacte de Paris pour les peuples et la planète, qui a résulté de ce sommet fin juin, pose des principes clairs afin d'affronter à la fois le défi de la pauvreté et ceux des changements climatiques et de la perte de biodiversité, en faisant en sorte qu'aucun pays n'ait à choisir entre ces objectifs. J'appelle tous les États qui ne l'ont pas encore fait à endosser ce pacte.

Notre action de solidarité, c'est aussi celle d'un pays qui a dépassé de plus d'un milliard d'euros ses promesses d'engagements financiers sur le climat, en les portant désormais à 7,6 milliards d'euros en 2022. C'est celle d'un pays qui continuera d'œuvrer sans relâche pour protéger les poumons de la planète. La France accueillera ainsi, en juin 2025, la Conférence des Nations Unies sur l'océan, qu'elle coorganisera avec le Costa Rica afin de renforcer autant que possible la protection de ce puits de carbone essentiel que sont les océans. Je compte sur le soutien des États Membres, tout comme celui à notre engagement à protéger les forêts et à construire des partenariats pour leur conservation.

Notre action de solidarité, c'est celle d'un pays qui sera toujours engagé pour la promotion et la défense des droits de l'homme. En décembre prochain, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à Paris et à Genève. Ce sera l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui luttent pour défendre les droits et libertés, pour sauvegarder la dignité humaine, ces droits auxquels nous aspirons tous sous toutes les latitudes. Je pense aux droits des femmes, notamment en Afghanistan, où elles sont réprimées en tant que telles par un régime Taliban qui a tragiquement placé une politique de ségrégation et de violence contre les femmes au cœur de son identité politique.

Notre solidarité va aussi à celles et ceux qui s'engagent pour les autres, et parfois ils le font au péril de leur vie. Je pense aux Casques bleus, et je pense aussi aux 116 travailleurs humanitaires qui ont été tués comme à ceux qui ont été blessés ou kidnappés en 2022. Nous devons mieux les protéger et la France restera pleinement mobilisée à leurs côtés, comme nous l'avons fait cette semaine avec nos partenaires humanitaires ici à l'ONU.

Forte de ces principes, la France se tiendra toujours prête pour une action collective au service du bien commun.

Sur le plan du climat, nous voyons aujourd'hui ce que notre manque d'ambition pourrait produire de désastres. Intempéries, incendies et inondations ont marqué cette année, partout dans le monde, et fait des dizaines de milliers de victimes. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et le bilan réalisé en vue de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doivent nous alarmer. Nous ne pouvons pas détourner le regard. Il faut au contraire agir, agir vite et agir collectivement face à ces défis communs, qui n'épargnent aucune nation de cette planète. C'est urgent, mais c'est possible.

Pour cela, nous avons une méthode. C'est une méthode éprouvée, qui nous a permis d'obtenir des résultats par le passé. C'est celle du Protocole de Montréal, qui a permis à l'humanité de régler le problème de la couche d'ozone. C'est celle que nous avons déployée pour aboutir ensemble à l'Accord de Paris en 2015. C'est aussi cette méthode qui doit faire entrer en vigueur, bientôt, dès que possible, l'instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale pour protéger les aires marines ; ou encore celle qui permettra d'atteindre les objectifs ambitieux du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et d'adopter – nous le souhaitons, il le faut – un accord juridiquement contraignant pour éliminer la pollution plastique.

Cette méthode, la seule qui vaille pour aller au-delà de la prise de conscience et pour agir avec résolution, engagement et responsabilité, c'est le multilatéralisme. Et face à la destruction climatique, face à la démolition de notre habitat naturel, face à l'appauvrissement généralisé de notre biodiversité, les États Membres peuvent compter sur la France pour rester en initiative.

La méthode multilatérale, c'est aussi celle qui nous permettra de résoudre les crises internationales qui se multiplient. Dans le Haut-Karabakh, la communauté internationale doit assurer qu'une population soumise à neuf mois d'un blocus implacable et à une récente campagne de bombardements et de destructions puisse voir ses droits et sa sécurité enfin garantis. Un diktat imposé à une population civile assiégée ne saurait être une solution, tandis que les menaces proférées contre l'Arménie elle-même, et les atteintes à son territoire, d'ores et déjà constatées, doivent cesser.

En Afrique, nous croyons aux solutions africaines aux crises africaines, et nous soutenons les organisations régionales africaines chaque fois qu'elles demandent

l'appui de leurs partenaires. Nous le faisons au Niger, où la France soutient la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest dans ses efforts pour y rétablir un ordre constitutionnel remis en cause par la force depuis que le Président démocratiquement élu, Mohamed Bazoum, fait face à une tentative de putsch.

Au Soudan, une guerre meurtrière fait rage depuis plus de cinq mois. Les civils sont les premières victimes d'un conflit atroce. Il est du devoir de la communauté internationale de continuer, sans relâche, à rechercher des solutions pour la paix. Nous demandons une nouvelle fois aux belligérants de cesser les combats et d'épargner les civils, de permettre une trêve humanitaire et de faire émerger une solution politique, une solution politique inclusive.

Nous ne pouvons pas non plus nous habituer au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, qui, depuis si longtemps, repose sur les mêmes ressorts et fait les mêmes victimes. Là aussi, la France est en appui des mécanismes régionaux de résolution des conflits pour faciliter une solution négociée et apaisée. La France est et elle restera une alliée fiable et constante des organisations régionales africaines quand elles se battent pour la paix, pour le développement, pour la démocratie et pour la sécurité du continent.

Dans un Moyen-Orient qui se recompose, la France prend aussi sa part, en soutenant sans relâche le dialogue et la coopération. Nous continuerons de participer, à l'invitation de notre partenaire iraquien, au processus dit de Bagdad, dans ce format inédit de dialogue entre tous les pays de la région, qui se réuniront prochainement de nouveau pour travailler cette fois à des projets concrets afin de répondre au besoin manifeste de coopération entre ces pays.

Entre Israéliens et Palestiniens, nous poursuivons aussi nos efforts pour une paix garantissant à chaque peuple un État et des frontières sûres et reconnues sur la base des lignes de 1967, avec Jérusalem pour capitale. La solution à deux États est la seule voie pour une paix juste et durable.

Dans un environnement changeant, l'Organisation des Nations Unies doit elle aussi s'adapter. La France soutient l'ambitieux programme de réformes du Secrétaire général et contribue activement aux travaux en vue du Sommet de l'avenir de 2024. Nous devons aussi retrouver l'élan de la réforme du Conseil de sécurité. Je pense bien sûr à l'élargissement du Conseil, où, de longue date, nous soutenons une plus grande présence africaine, y compris parmi les membres permanents, ainsi que la candidature du Groupe des Quatre. Je pense

aussi à l'encadrement du droit de veto en cas d'atrocités de masse, qui trace un chemin pour redonner son efficacité au Conseil de sécurité.

La France, fidèle à sa tradition, sera présente pour que nous puissions, ensemble, nos Nations Unies, affronter les défis globaux, les menaces à la paix et à la sécurité internationales et les atteintes à nos principes communs. Pour ce faire, le Secrétaire général, António Guterres, peut compter sur le soutien constant de la France. C'est maintenant qu'il faut agir, ensemble, pour le salut de tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de la coopération au développement et de la politique climatique mondiale du Danemark, S. E. M. Dan Jørgensen.

M. Jørgensen (Danemark) (*parle en anglais*) : Le monde n'est pas sur la bonne voie. Telle est la gênante vérité. Il y a huit ans, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Danemark venait d'accéder à la présidence de l'Assemblée générale. L'adoption des objectifs de développement durable a été un motif de grande fierté, non seulement pour le Danemark, mais aussi pour nous tous et toutes, un moment historique au cours duquel nous, les Nations Unies, avons lancé un programme porteur de transformations.

Aujourd'hui, nous avons besoin de toute urgence de mesures de transformation à grande échelle. Nous devons remettre les objectifs de développement durable sur la bonne voie. Nous devons accélérer la transition verte et l'adaptation aux changements climatiques, et nous devons redynamiser le multilatéralisme et faire résolument entrer l'ONU et les autres institutions de la gouvernance mondiale dans le XXI^e siècle.

Il s'agit là de tâches colossales, mais qui ne sont ni impossibles ni facultatives. Il est du devoir de notre génération de remettre le monde sur la bonne voie, de briser le cercle vicieux de la méfiance et de la division qui sape notre aptitude à agir collectivement et de remplacer ce cercle vicieux par la confiance et la solidarité, comme le souligne le thème fondamental de l'Assemblée générale de cette année. La confiance ne se construit pas sur les promesses que nous faisons. Elle s'appuie sur les promesses que nous tenons.

À mi-chemin de 2030, seuls 15% des objectifs de développement durable sont en voie d'être réalisés. Tous les autres ne progressent que lentement, quand ils n'avancent pas dans la mauvaise direction. Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui reste plus que jamais d'actualité. Les objectifs de développement

durable visent à réaliser les droits humains pour tous et toutes. Pourtant, ces droits sont mis à rude épreuve partout dans le monde. Cela vaut tout particulièrement pour les femmes et les filles, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale.

Pour la première fois depuis une génération, l'extrême pauvreté est en hausse. Les niveaux de faim dépassent ceux d'il y a 10 ans, tandis que les chocs climatiques frappent les plus vulnérables à un rythme accéléré. Plus de 360 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire dans le monde.

Tous les gouvernements ont la responsabilité de donner la priorité aux objectifs de développement durable dans leur pays. Cependant, pour certains pays, c'est plus facile à dire qu'à faire. Selon le Secrétaire général, les pays en développement auront besoin du montant colossal de 3 900 milliards de dollars d'ici à 2030 pour atteindre les objectifs de développement durable. Pour combler ce fossé, il est nécessaire que d'autres apportent leur aide. Il en va de notre responsabilité commune.

Depuis plus de 40 ans, le Danemark respecte l'objectif fixé par l'ONU de consacrer au moins 0,7% du revenu national brut à l'aide au développement, et nous encourageons en permanence les autres pays riches à privilégier également cet objectif. Cependant, même si nous atteignons tous l'objectif de 0,7% fixé par l'ONU, cela ne couvrirait que 10% du déficit de financement. Ce n'est tout simplement pas suffisant. Nous devons trouver des moyens nouveaux et innovants de financer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de réaliser les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques en mobilisant des ressources nationales ainsi qu'internationales, y compris des capitaux privés.

Cette année, le Danemark augmente son financement de l'action climatique fondé sur des subventions pour atteindre le niveau le plus élevé jamais enregistré, soit 745 millions de dollars, dont environ 60% seront alloués à l'adaptation. L'année prochaine, nous doublerons notre contribution au Fonds vert pour le climat, qui atteindra environ 234 millions de dollars. Nous intensifions également notre soutien à l'institution danoise de financement du développement, ce qui lui permettra de tripler sa contribution annuelle au financement de l'action climatique dans les pays en développement, qui passera de 300 millions de dollars aujourd'hui à environ 900 millions de dollars d'ici à 2030. Cette année, le Danemark, un pays qui compte un peu moins de 6 millions d'habitants, prévoit de contribuer à hauteur de plus de 1% à l'objectif de 100 milliards de dollars. Nous nous attendons à ce que notre part soit encore plus élevée l'année prochaine. Pour le Danemark, tenir ses

promesses, c'est assumer une responsabilité mondiale et faire preuve de solidarité internationale.

Pour mobiliser des financements en faveur du développement et de l'action climatique, nous devons également mieux exploiter l'énorme potentiel des institutions financières internationales. Les banques de développement, y compris la Banque mondiale, doivent mobiliser non pas des milliards, mais des milliers de milliards de dollars en faveur de l'action climatique et des objectifs de développement durable.

Le poids croissant de la dette maintient les économies en difficulté dans l'impasse. Un nouveau paysage de créanciers remet en question les mécanismes existants en matière de traitement de la dette. C'est un défi que nous, la communauté mondiale, devons relever ensemble et avec la participation constructive de tous les créanciers. Le Danemark est profondément attaché à ces efforts. Nous défendrons les ambitions les plus élevées lors des prochaines réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Marrakech, ainsi que lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28).

L'architecture financière internationale doit être revue. Qui prend les décisions ? À qui cela profite-t-il ? Est-ce juste ? Cela fonctionne-t-il ? C'est une conversation que nous devons avoir. L'architecture financière internationale doit refléter le monde d'aujourd'hui et non celui d'hier.

L'urgence climatique s'aggrave. L'année 2023 est en passe de devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée. Si nous ne prenons pas des mesures radicales, les extrêmes d'aujourd'hui deviendront bientôt la nouvelle norme. Le Danemark exhorte les plus gros émetteurs de la planète à réduire leurs émissions de carbone, à abandonner progressivement les combustibles fossiles et à s'engager en faveur des énergies renouvelables.

Dans le même temps, nous devons intensifier considérablement nos efforts pour nous adapter aux changements climatiques et remédier aux pertes et dommages causés par le climat. Bien qu'elles aient le moins contribué aux changements climatiques, ce sont les régions les plus pauvres et les plus vulnérables du monde qui en subissent les conséquences les plus dévastatrices.

Nous devons faire de la COP 28 un tournant dans la lutte contre cette injustice mondiale. Comme l'indiquent les dirigeants africains dans la Déclaration de Nairobi sur les changements climatiques et leur Appel à l'action, aucun pays ne devrait avoir à choisir entre ses aspirations en matière de développement et l'action climatique. Nous partageons

cet avis. Le fait est qu'il est désormais insensé de parler de développement durable sans tenir compte des changements climatiques. Nous gaspillons un temps précieux et des ressources limitées si nous n'intégrons pas nos efforts en faveur du développement durable et de l'action climatique.

Nous ne sommes pas sur la bonne voie et, pour nous y remettre, nous devons également examiner les institutions fondamentales de notre système multilatéral et les adapter à notre époque. Le monde mérite un Conseil de sécurité plus représentatif, plus transparent et plus responsable, mieux outillé pour relever les défis mondiaux. Le Conseil de sécurité doit mieux refléter les réalités mondiales, ainsi que les souhaits, les besoins et les préoccupations des peuples du monde entier. Il s'agit notamment de limiter le recours au droit de veto, notamment par une restriction volontaire et un renforcement de la responsabilité vis-à-vis de l'Assemblée générale. Le Danemark participe activement à cette discussion et continuera de le faire.

Pour améliorer et renforcer notre capacité collective à prévenir les conflits et à pérenniser la paix, nous avons besoin d'une nouvelle approche. Le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général est une contribution fort opportune à ce débat. Le Danemark se félicite de l'appel que celui-ci a lancé pour qu'une attention renouvelée soit accordée à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. Dans l'exercice de son actuel mandat à la Commission de consolidation de la paix et étant l'un des principaux donateurs du Fonds pour la consolidation de la paix, nous savons qu'il s'agit de l'un des outils les plus précieux et les plus efficaces de l'éventail d'instruments dont dispose l'ONU. Le Sommet de l'avenir de l'année prochaine – et le processus qui le précède – est une occasion idéale de faire avancer les discussions sur ce point et sur d'autres questions touchant à la réforme, sur la base de la proposition formulée par le Secrétaire général dans le document intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982).

La confiance dans la coopération multilatérale repose sur le respect universel des règles qui la sous-tendent et sur l'application du principe de responsabilité concernant les violations de ces règles. Le mépris flagrant de la Russie pour les principes les plus fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies, y compris le principe de la souveraineté territoriale, est une tragédie pour l'Organisation des Nations Unies. Il nous plonge dans un monde brutal où le droit international n'est plus respecté par les nations et où la loi du plus fort prévaut. La guerre n'est pas seulement une tragédie indicible pour le peuple ukrainien. Elle a aussi des effets dévastateurs sur les populations du monde entier qui

souffrent de pénuries alimentaires et d'autres conséquences globales découlant de cette guerre insensée.

Le Danemark appuie tout effort constructif destiné à mettre un terme à l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Nous soutenons fermement l'Ukraine et son droit, fondé sur la Charte, de défendre son territoire, et nous adhérons à la formule pour la paix du Président Zelenskyy en faveur d'une paix juste. Nous encourageons tous les pays à faire de même. Le Danemark entend amener la Russie à répondre pleinement de sa guerre d'agression illégale contre l'Ukraine. Cela inclut la responsabilité pour les crimes de droit international, ainsi que l'octroi de réparations. Il est de notre responsabilité à tous et à toutes, en tant que Membres de l'ONU, de veiller à ce que la Russie et ses représentants soient amenés à répondre de leurs actes.

Nous puisons de l'espoir dans le fait qu'après l'attaque de la Russie contre l'Ukraine et contre la Charte des Nations Unies, nous avons constaté un appui écrasant en faveur de celle-ci parmi les États Membres de l'ONU. Nous devons tirer parti de cette dynamique. Nous n'avons pas le choix. Les grands problèmes de notre époque sont étroitement liés et leurs solutions le sont également. Seule la coopération internationale nous permettra de régler les problèmes de notre temps. Nous ne devons pas tolérer que le comportement irresponsable d'un État Membre fasse dérailler et détruire les efforts que nous déployons collectivement pour trouver des solutions communes à des problèmes partagés.

Hier, le Danemark a eu la fierté de signer le traité historique sur la haute mer que nous avons adopté au début de cette année. Ce traité fournit des instruments juridiquement contraignants pour protéger et préserver la santé de nos océans, une tâche indispensable à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14. Il revêt également une grande valeur symbolique. Il montre que, malgré les tensions et les divergences croissantes, nous pouvons encore nous unir et trouver un terrain d'entente.

À une époque où les nouvelles positives se font rares, ce résultat est très encourageant. Dans cet esprit, le Danemark apportera sa contribution pour obtenir des résultats tangibles, des compromis et des solutions au cours de cette soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale. Tel est l'esprit de coopération que nous voulons instaurer à l'ONU et que nous espérons insuffler au Conseil de sécurité en 2025 et 2026. Nous sommes convaincus qu'un tel esprit de coopération permettra de remettre le monde sur la bonne voie.

La séance est levée à 21 h 5.